

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

ASSOCIATION ARGILE

Ce rapport d'activité est dédié
à toutes celles et tous ceux
qui participent et/ou ont participé
à l'histoire collective de
l'Association
dans le champ de
la prise en charge des addictions,
et notamment
aux personnes disparues en 2019 :

Christian G

Katib H

Marc B

Medi O

Roxane B

Sbaï E

Yves S

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	2
<i>TERRITOIRE D'INTERVENTION</i>	5
<i>RAPPORT MORAL DU PRESIDENT</i>	7
<i>MOTS DU DIRECTEUR</i>	9
<i>CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNEE 2019</i>	11
<i>L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION</i>	14
<i>I. LE CSAPA ARGILE</i>	15
A. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL : AU SERVICE DU PATIENT	15
a. La file active du CSAPA	15
b. L'activité 2019	16
c. L'équipe pluridisciplinaire : un regard croisé sur l'accompagnement	18
d. L'Accueil Collectif : les premiers pas vers le Soin	19
e. L'action collective au service de la RdRD	20
B. DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE SOUPLE ET REACTIFS	22
a. Le plateau de soin : centre névralgique de l'accompagnement médico-social	22
b. L'activité infirmière	23
c. L'activité médicale en addictologie	28
d. L'activité psychiatrique	31
e. L'activité pharmacologique	32
f. L'activité psychologique	35
g. L'activité sociale	37
h. Le Pôle Hébergement : une synergie pluri disciplinaire au service des patients	41
i. La Prévention et la Consultation Jeunes Consommateurs : à la rencontre de la jeunesse	48

C. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES	53
a. Le type de consommations	53
b. Le Programme d'Echange de Seringues	54
c. La veille sanitaire	57
II. LE CAARUD BEMOL	59
A. UN LIEU QUI FAIT LIEN	59
a. Une organisation au service de l'utilisateur	59
b. La Typologie du public accueilli	61
c. L'activité 2019 au CAARUD	65
d. L'accompagnement social et l'orientation	65
e. Les Activités socialisantes	66
f. L'activité psychologique	67
g. Des ateliers d'expressions pour se réaliser et se reconstruire	67
B. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES	68
a. Le type de consommation	68
b. Le Programme d'Echange de Seringues	70
c. La veille sanitaire	74
d. L'offre de santé et l'activité dépistage	75
e. Conclusion et Perspectives 2020	78
C. LE DISPOSITIF « ALLER VERS »	78
a. L'équipe Mobile	78
b. Des actions pour s'intégrer dans la ville	79
D. A LA RENCONTRE DU PUBLIC FESTIF	81
a. Le dispositif Prev'En Teuf 68	81
b. Perspectives 2020	85
III. LA VIE ASSOCIATIVE	86
A. LE GROUPE D'AUTOSUPPORT	86
B. LES BENEVOLES	86

C. LE PARTENARIAT	86
a. Un partenariat institutionnel	86
b. Un partenariat de terrain	87
D. LA FORMATION	87
a. Un plan de formation pour mieux appréhender l'action	87
b. Une supervision pour comprendre l'action	87
c. Des stagiaires pour l'innovation sociale	88
 <i>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</i>	 89
 <i>GLOSSAIRE</i>	 91

TERRITOIRE D'INTERVENTION



CSAPA Colmar et siège
15 rue Peyerimhoff
Tél. : 03 89 24 94 71
argile@argile.fr



Territoire d'Interventions de :
PREV'EN TEUF 68



CAARUD Bémol
10 avenue Robert Schuman
Tél. : 03 89 59 87 60
argile@argile.fr

« Le voyage de la découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à voir les choses différemment. »

Marcel Proust

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Je suis heureux, en ces moments exceptionnels d'être parmi vous ce vendredi 19 juin 2020, et permettez-moi au nom des membres du Conseil d'Administration de vous souhaiter la bienvenue pour cette Assemblée Générale « année 2019 ».

Avant d'aller plus loin dans ce Rapport Moral, je souhaite profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour d'abord remercier l'ensemble des intervenants de l'association qui ont su réagir et qui ont fait le choix de rester mobilisés pour assurer malgré la crise sanitaire, aux patients/usagers, l'accueil qu'on leur doit et la prise en charge qui leur revient. Alors oui, merci, merci à vous tous d'avoir été là.

Je remercie également les patients et les usagers qui ont bien voulu jouer le jeu et qui par leur compréhension et leurs comportements nous ont aidés à respecter les gestes barrières, ce qui nous a permis de rester mobilisé tout au long de la période du confinement décrété par les pouvoirs publics.

Mesdames et messieurs, chers amis, comme vous le savez, une association ne se réduit pas aux activités qu'elle organise. Ce qui lui donne sa raison d'être, c'est la réalisation de son projet. Ce qui lui donne son dynamisme, ce sont les personnes qui se regroupent autour d'elle et lui donnent de l'élan.

Après quelques années d'existence, un peu plus de 40 ans en ce qui concerne Argile, il a été « comme on le fait déjà » utile de s'interroger périodiquement sur la pertinence des objectifs de l'association, les besoins du public ou de la population ont-ils changé ? De nouveaux services sont-ils venus concurrencer ceux de l'association, des événements importants ont-ils modifiés le contexte général ou local ? Tout ce questionnement rend souvent nécessaire de faire des ajustements de trajectoire. Le nouveau projet associatif que nous voterons tout à l'heure redessine pour nous les contours de ces ajustements et de la réponse que nous avons collectivement construite. C'est dans le cadre de ce nouvel horizon que nous tracerons ensemble au travers de ce projet et pour une période de 5 ans les sillons des projets et actions à venir.

Pour moi, la qualité de notre projet, s'inscrit dans sa capacité à miser une grande partie de sa légitimité sur une approche qui fait de la qualité de vie des patients/usagers un préalable et un point d'orgue de son engagement. Ces projets et ces actions, nous les avons articulés pour laisser une place légitime aux propositions des patients, à l'interactivité, et à la coproduction commune de projets divers...

A Argile, nous constatons au quotidien que cette pathologie de l'addiction « qui n'est pas qu'une pathologie de produit car elle est aussi et surtout une pathologie de lien » touche souvent des individus qui cumulent les fragilités. Cet état peut s'aggraver en raison de cette situation inédite liées aux effets délétères de la crise sanitaire que nous sommes en train de traverser et de la crise économique et sociale qui ne manquera pas de se profiler.

Prendre soin des personnes qui « font ou pas » le choix de venir nous voir doit rester un engagement fort. Cheminer avec elles dans le cadre d'une relation thérapeutique, tenir compte de leurs réalités doit rester une finalité.

Anticiper, sans préjuger, prévenir les risques, réduire des dommages sans étiqueter les personnes par le seul prisme de leurs incapacités (avérées ou pas) ... doit constituer pour nous un objectif fondamental, certes très difficile à atteindre mais nous y croyons. La psychose, la désocialisation, la consommation de divers produits psychoactifs, associés aux autres comportements de décompensation, vont dans les mois à venir, certainement se confondre dans un chaos difficile à démêler. Il nous reviendra alors de garder le cap et resserrer le lien avec nos patients/usagers car il se peut nous soyons pour les plus vulnérables d'entre eux les derniers remparts contre le basculement, les derniers liens possibles, disponibles...

Nous allons certainement devoir renforcer notre mobilisation car des nouveaux besoins vont émerger. Cette situation rendra notre travail d'autant plus important que le public qui vient nous voir ne dispose pas forcément d'un autre choix, ni d'autre lieu susceptible de le recevoir dans un cadre bienveillant et adapté.

De part, la complexité des situations, la question de la prise en charge elle-même va finir par devenir très difficile à appréhender. Nous savons tous, que plus les personnes sont désocialisées, plus elles prennent racine dans les addictions. C'est pour cela qu'il nous faut les aider à bouger, au moment de la rencontre, tant qu'elles le peuvent. Car plus le décrochage est grand, plus l'espace du libre arbitre se rétrécit, plus le temps se dilue, et plus profond devient l'encrage dans l'addiction et la pathologie. Vient alors la difficulté de leur proposer une prise en compte adaptée et acceptable pour eux.

Conscient du défi qu'il nous faut relever, conscient de votre engagement sur le terrain, de vos qualités humaines, professionnelles et relationnelles, je n'ai aucun doute sur le fait qu'ensemble, associés avec les patients/usagers dans le cadre d'une alliance relationnelle, thérapeutique, et engagés dans une finalité commune, nous arriverons à mieux développer et construire les réponses de demain.

Pour finir, je veux juste rappeler cet engagement, que pour Argile, la question de l'addiction reste et restera toujours un sujet complexe qui relève d'un ensemble de paramètres qu'il convient de ne pas négliger et que notre philosophie de travail consiste et consistera toujours à mobiliser tous les moyens à mettre en œuvre pour bien appréhender cet ensemble.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Le Président

GARNIER Pascal

MOTS DU DIRECTEUR

Les années se suivent et force est de constater qu'elles ne se ressemblent pas. Rédiger ce Rapport d'Activité 2019, c'est d'abord accuser le coup d'une situation inédite provoquée par une pandémie inédite et dont les effets inédits sont et seront difficiles à évaluer. Cette situation d'urgence sanitaire nous rappelle combien notre engagement solidaire et professionnel est important.

Accueillir et prendre en charge une population (en situation d'addiction) qui cumule les fragilités (sociales, sanitaire, psychologiques...) devient (si elle ne l'était pas déjà) primordiale et nous renforce dans le sens d'une prise en charge globale et de plus en plus de proximité.

Avec l'équipe de l'association Argile, nous nous interrogeons toute l'année sur l'ordre de l'importance des choses. Entre les besoins des patients, qui ne cessent d'évoluer, la nature de leurs demandes, de leurs attentes, et aujourd'hui l'impact d'une pandémie dans laquelle chacun rejoue le risque d'une mort imminente, notre travail va encore se complexifier et notre capacité à nous rendre suffisamment disponible pour proposer ce que nous leurs devons...à savoir notre pratique professionnelle, et notre engagement...va devenir de plus en plus difficile...

Néanmoins, notre mission « encore plus aujourd'hui qu'hier » qui consiste à incarner pour les personnes souffrant d'addictions un repère immuable sur lequel elles peuvent compter pour être pris en considération, nous engage encore et toujours à renforcer notre rôle d'acteur de terrain, à être une force d'action et de proposition (dans le champ des addictions) sur le territoire Alsacien en général et Haut-rhinois en particulier.

Les professionnels que nous sommes doivent être mobilisés, incarner et construire une dynamique qui articule engagement et responsabilité que nous pensons incontournable, si nous voulons rester attentifs à notre environnement, à la parole des patients/usagers et aux politiques de santé publiques.

Etre engagés ne suffit pas, il nous faut agir, construire des outils, développer des coordinations, structurer nos actions et tenir compte des spécificités de la prise en charge des publics si nous voulons faire correctement notre travail.

Nos dispositifs d'accueil et de soins doivent être pensés à partir des patients/usagers et de leurs besoins. Si la transversalité, le suivi référentiel, la prise en compte globale et l'aller vers, nous permettent d'organiser et de construire dans une cohérence d'ensemble une offre de service, celle-ci doit s'adapter et évoluer au gré des situations. La réactivité et la souplesse d'intervention doivent constituer un leitmotiv qui nous sert à créer la proximité nécessaire à la justesse de nos propositions.

Les conséquences attendues, liées à cette nouvelle donne pandémique, vont certainement impacter les populations les plus fragiles aux plans économique, social, sanitaire et environnemental (chômage, exclusion, précarité, maladies, mal être, isolement...), elles vont provoquer des comportements de repli sur soi, d'individualisation, et d'affaiblissement des liens sociaux en général et des liens de solidarités de proximité en particulier.

Ces éléments nouveaux vont nous forcer à développer des stratégies nouvelles qui intègrent ces différents enjeux. Rendre plus lisible l'identité et les actions de l'association. Capitaliser et mettre en pratique tout ce qui a été fait en matière de formation collective. Mutualiser les savoirs pour ne pas

perdre les ressources et les richesses développées en interne. Préparer des stratégies à tous les niveaux de l'association pour optimiser et rendre efficiente l'articulation de nos moyens avec nos actions.

Pour finir ce Rapport d'Activité (pas comme les autres), il me semble primordial de rappeler sans faire de l'autosatisfaction que nous avons collectivement remplis nos objectifs 2019. Nos actions significatives sont détaillées dans ce documents. Cet exercice annuel nous oblige à déployer de l'objectivité dans ce qu'on donne à voir et de la réflexivité dans les enseignements que l'on en retire. Si systématiquement la fin d'une année ouvre la perspective de l'année d'après, ce travail est toujours pour nous le moment d'exprimer des engagements nouveaux dans des projets ambitieux pour lutter contre les risques d'un certain fatalisme, et désespoir qui ne manquent pas d'être générés par les méfaits des situations délétères que nous rencontrons dans nos quotidiens de professionnels. Il convient dès lors de donner corps à nos idées, à nos envies... en faisant preuve de créativité et d'innovation.

Le Directeur
AKHARBACH Abdellatif

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNEE 2019

L'année 2019, enregistre **une évolution positive** de l'activité générale, tous dispositifs confondus, de + 5,7% pour les actes et de + 2,41% pour la file active.

Le CSAPA, donne à voir une progression de + 1% au niveau des actes (19 500) et de + 1% au niveau de la file active (947).

Le CAARUD, constate quant à lui une progression de + 8% en termes d'actes (37 809) et de +4% en termes de sa file active (877).

Au niveau du CSAPA : l'activité est restée stable et représente une offre de service qui a concerné 947 personnes différentes.

L'accueil généraliste s'est restructuré au mieux pour accueillir le maximum de personne dans de bonnes conditions, et sa géométrie variable a permis d'adapter et de proposer différents ateliers, animations socioculturelles, l'accent a été mis sur une implication et une participation active des usagers, une reconnaissance de leurs savoirs et un soutien pour toutes et tous.

De même, l'année 2019 a vu une montée en charge de sa file active par l'arrivée de nouveaux patients :

- 141 nouveaux patients
- 138 reprises après 6 mois

Les rencontres médicales « en individuelle » entre soignant et soigné ont sensiblement augmentées. De 7,1 consultations/an/patient en 2018 elles sont passées à 11,4 consultations/an/patient en 2019.

L'activité médicale a été perturbée par l'absence (pour longue maladie) du médecin référent, néanmoins nous avons pu répondre aux besoins des patients en faisant appel à deux confrères remplaçants et en impliquant d'avantage le psychiatre de la structure.

Le nombre de patients sous méthadone (sirop/gélule) est de 232 patients.

Les produits, classés par ordre de consommation se déclinent comme suit : Héroïne (31 %), le cannabis (23 %), l'alcool (16 %), le Subutex® (6 %), la Cocaïne/Crack (5 %) et enfin le tabac (5 %). Nous relevons une augmentation sensible de la consommation de cocaïne.

Le PES/CSAPA 2019 : a concerné 109 personnes différentes et représente 488 passages pour 39 277 unités de consommations « tous matériels confondus » distribuées, dont 8 404 unités d'injection « seringues ».

Le Pôle Hébergement (ATR/TIPI/PARIS) a concerné, 20 personnes et s'est organisé pour proposer une prise en charge qui articule singularité des parcours et travail en ateliers collectifs.

La Consultation Jeunes Consommateurs, a élargi son périmètre d'action et a développé un travail plus axé sur la prévention et le repérage précoce.

Une étude de terrain a été menée en ce sens auprès des chefs d'établissements « des collèges, écoles primaires » du Haut-Rhin afin de déterminer avec eux les modalités d'une mise en place d'un travail

auprès des élèves, de leurs professeurs et entourages axé sur des programmes adaptés à la prévention des conduites à risques tels « Unplugged et Primavera ».

Une collaboration active entre l'ARS, la MILDECA, Le CAP, OPPELIA et Argile a servi de socle de cohérence pour mieux pour couvrir les besoins de notre territoire d'intervention.

Au niveau du CAARUD, la fréquentation en 2019 fut souvent assez importante et a tourné en moyenne autour de 46 personnes. L'équipe a dû faire face à des situations multiples et complexes qui articulent maladie mentale, précarité, marginalisation, nouveaux produits, nouvelles pratiques, nouvelles populations...

Le nombre des personnes accueillies passe de 843 en 2018 à 877 en 2019 ce qui représente une augmentation de 4 %.

Au niveau des actes, c'est 37 809 actes enregistrés en 2019 contre 34 774 actes en 2018 soit une progression de 8 %.

Avec un axe de travail fort axé sur la Réduction des Risques et des Dommages, le rapport à l'autonomie sociale a guidé l'offre de service et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches en les associant systématiquement en tant que partenaires experts de leurs modes de consommations et de leurs expériences de vie...

Les ateliers de RdRD ont été investis par 367 personnes différentes.

Les ateliers d'art thérapie, de groupes de paroles animés par des professionnels qualifiés, ont servis à créer l'occasion d'un temps de rencontre, de pause, de détente (corps et mental) nécessaires pour rétablir les conditions favorables à l'acceptation des propositions de soins et d'accompagnement.

En 2019, l'activité dépistage, en lien avec le programme Fibroscan porté par le SELHVA a concerné 38 personnes et s'est réorganisée sous forme de 3 sessions thématiques de 15 jours pour mieux toucher et sensibiliser son public aux maladies du Foie, et lui proposer de réaliser des tests VHC/VIH/VHB multi supports (TROD, Fibroscan, Sérologie).

Ainsi, en 2019, les équipes ont pu réaliser 393 examens sérologiques. 15 VHC actives ont été détectées mais seules 19 vaccinations Hépatites B, ont pu être effectuées en raison de la pénurie de vaccins sur le marché européen.

La consommation des produits se décline comme suit : le Subutex 17 %, Cocaïne/Crack 16 %, Alcool 12 %, Cannabis 10 %, Héroïne 6 %.

Le Programmes d'Echange de Seringues : a concerné 306 personnes différentes (+ 4,8%) pour 1 346 passages (+4,7%) et 141 550 unités de consommation « tous matériels confondus » distribuées, dont 35 403 unités d'injection « seringues »

En 2019, Argile et plus particulièrement les professionnels du CAARUD Bémol et les usagers volontaires ont participé à la mise en place d'un projet innovant porté par la COREVIH Grand Est. L'étude a porté sur l'accès aux soins et la Réduction des Risques et des Dommages en milieu carcéral. 13 Maisons d'arrêt ont ouvert leur porte afin de collecter les informations.

En 2020 le travail se poursuivra autour de 4 ateliers :

- La formation des professionnels intervenants en milieu carcéral.
- Un guide afin d'harmoniser les pratiques.
- Les outils de RdRD.
- Le travail qui doit être établi entre le dehors et le dedans.

En 2019, le dispositif festif, a trouvé son rythme de croisière auprès des organisateurs locaux mais ne peut cependant pas répondre à l'ensemble des sollicitations.

Le collectif Prev'En Teuf 68 a réalisé 19 interventions et a décliné pour des raisons d'éloignement et/ou de personnel, 3 interventions.

Ce dispositif a formé 22 bénévoles à la RdRD, dont 14 étudiants issus de l'ISSM.

3 000 personnes différentes ont bénéficié du service proposé et 11 687 unités de consommation RdRD « tous matériels confondus » ont été distribuées.

Un accent particulier sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool en milieu festif a été déployé.

Le développement du CAARUD « hors les murs » se poursuit avec une participation à des actions nationales telles : les Journées Mondiales de Lutte contre le Sida, les Journées Nationales Hépatites, Banque Alimentaire (collecte), en collaboration avec la Coordination Santé de la ville de Mulhouse.

Des interventions en CHRS permettent l'accompagnements des équipes et des résidents (ALSA, APPUIS, Le LIEU...) dans l'accès et l'acquisition des pratiques liées à la RdRD.

En 2019, Argile s'est également attachée à renforcer les compétences de ses équipes et à encourager l'engagement des patients/usagers dans la vie associative : 3 usagers ont ainsi participé à une formation vidéo et un 2^{ème} groupe a été formé aux gestes de premier secours...

Le groupe d'auto-support a continué de fonctionner comme une instance ressource. Il a permis à une cinquantaine de patients/usagers, de lutter contre l'isolement social et de participer à un certain nombre d'actions collectives.

Les patients engagés dans ce groupe qui compte désormais plus de 53 personnes, s'impliquent de plus en plus dans l'activité « volontaire axée sur la participation effective des usagers à la vie associative ».

Le travail partenarial sur le terrain s'étoffe, et nous permet à chaque fois que c'est nécessaire d'aller chercher les solutions là où elles sont : réseaux Hétage, CIRDD, Fédération Addiction, COREVIH...

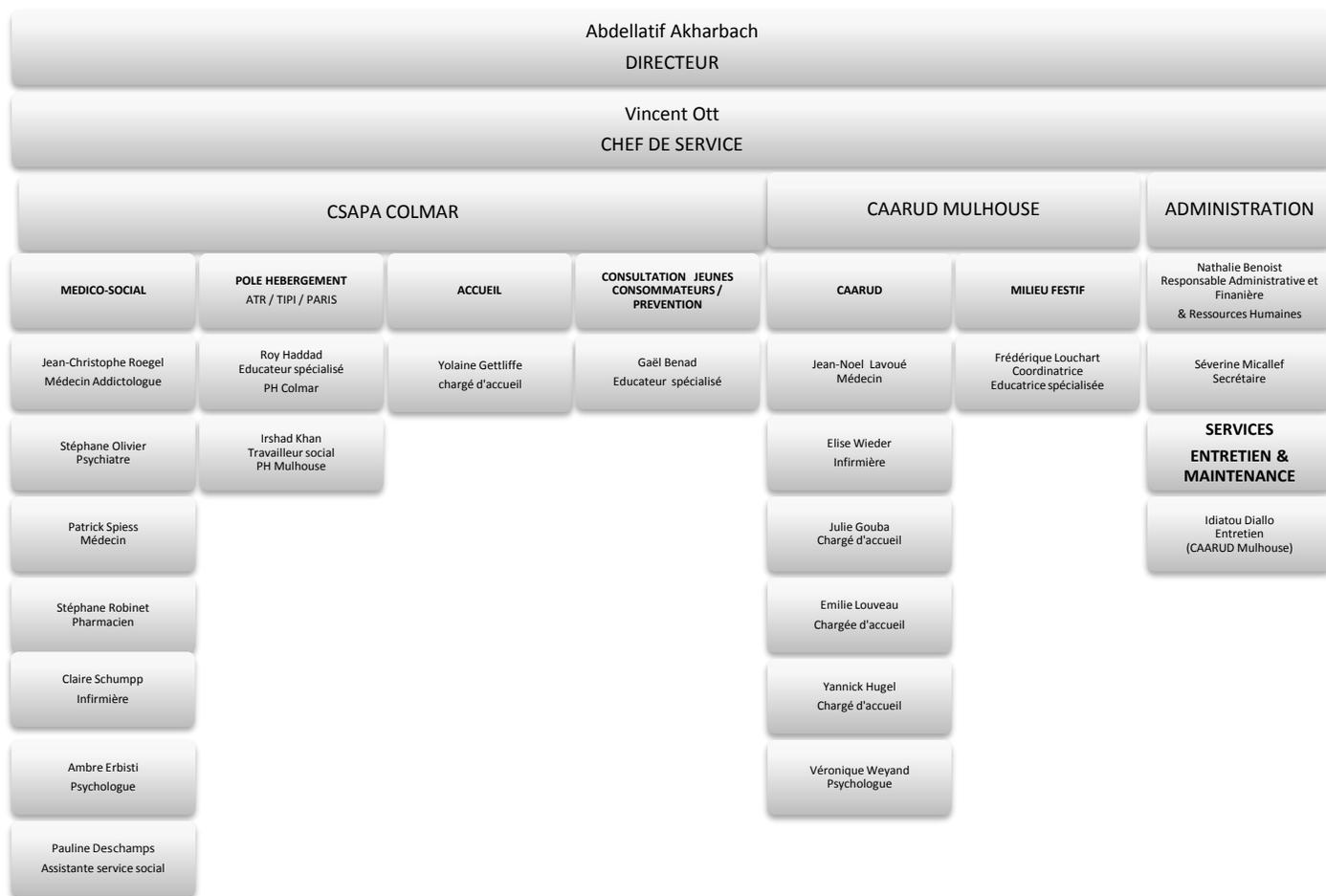
Et enfin, et ce n'est pas le moindre la fin d'année 2019 aura également été marquée par un choix important qui renoue avec une des valeurs fondamentales de l'Association : s'appuyer sur des bénévoles et des pairs pour enrichir notre savoir-faire.

L'année 2019 a aussi été l'année de la première évaluation interne pour l'ensemble de ses dispositifs.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION

L'organisation interne de l'Association

Pour répondre de manière efficace à la demande médicosociale, sociale mais également à la commande politique, toute organisation d'action de santé publique doit se fonder sur des ressources humaines structurées autour d'un organigramme fonctionnel qui permet de tisser des complémentarités dans l'action. L'association Argile dispose d'une équipe qui fonctionne suivant l'organisation suivante :



Notre engagement auprès des personnes en situation d'addiction, nous rappelle quotidiennement l'importance du principe inaliénable d'un accompagnement qui met en œuvre des pratiques multiples et de façon coordonnée.

C'est en cela, que se traduit sur le terrain, notre volonté d'associer les compétences professionnelles à l'expertise tirée des parcours de vie des personnes accueillies. Ces regards croisés interagissent et impactent les pratiques, en donnant une dimension supplémentaire au soin proposé.

L'esprit communautaire que prône l'association, nous rappelle chaque jour l'importance de cette vision.

I. LE CSAPA ARGILE

A. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL : AU SERVICE DU PATIENT

a. La file active du CSAPA

La file active globale du CSAPA se définit par l'ensemble des files actives des différents dispositifs. Nos sources de données permettent ainsi de préciser le profil des patients selon le ou les services qu'ils sollicitent.

Les professionnels sont formés pour accueillir toute forme de demande et doivent être en capacité d'établir avec le patient/usager les bases d'un premier pas vers la définition d'un parcours de soins personnalisé.

Avec le livret d'accueil, une fiche sous forme de questionnaire est renseignée conjointement avec les personnes afin de définir au mieux leurs besoins et leurs attentes. Elles sont ensuite orientées vers le ou les professionnels les plus à même d'appréhender leur situation du moment.

L'accueil peut se faire soit dans un cadre collectif, soit dans le cadre d'un rendez-vous individuel. La souplesse et la réactivité sont les leitmotivs des professionnels. Il s'agit de capter la demande au moment où elle émerge, et à l'endroit où elle s'exprime.

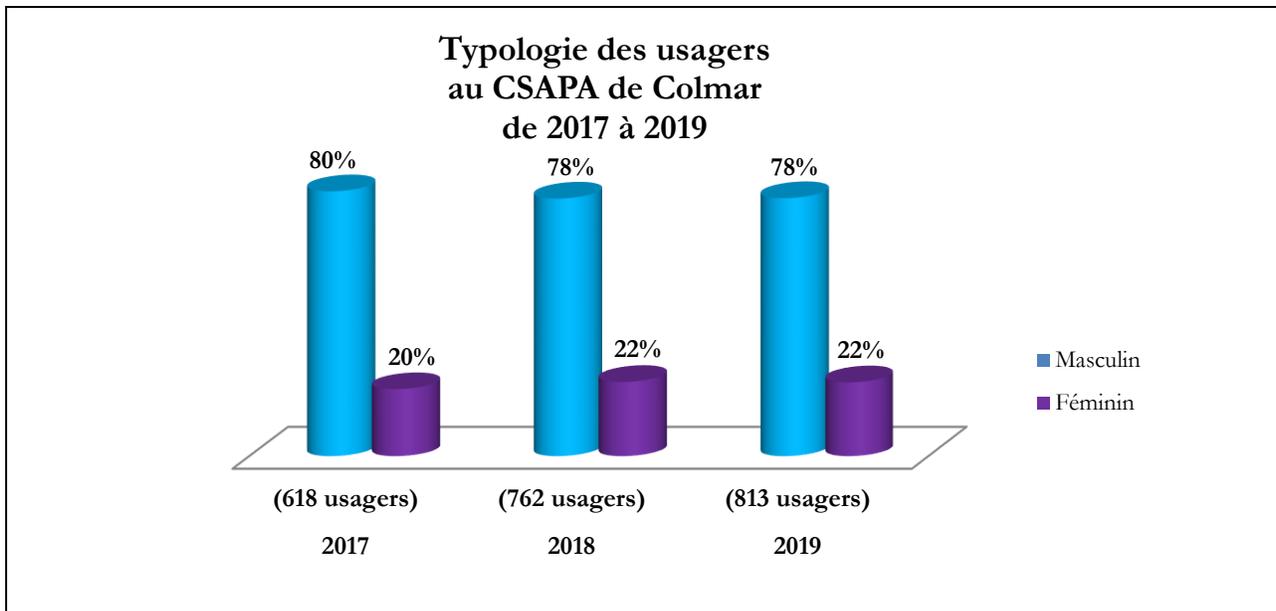
Dans une grande majorité des cas, l'espace d'accueil collectif permet les premières rencontres. C'est un moment important qui est proposé comme l'occasion d'un primo-échange, certes moins formel mais qui constitue une source d'informations non négligeables dans la structuration des soins à élaborer avec les patients.

En 2019, 947 personnes (922 patients + 25 personnes de l'entourage) ont ainsi été rencontrées par un ou plusieurs professionnels et ont pu disposer du ou des dispositifs selon leurs besoins. Soit une évolution relative de 1 % en comparaison avec l'année 2018 (938 personnes : 914 patients + 24 personnes de l'entourage).

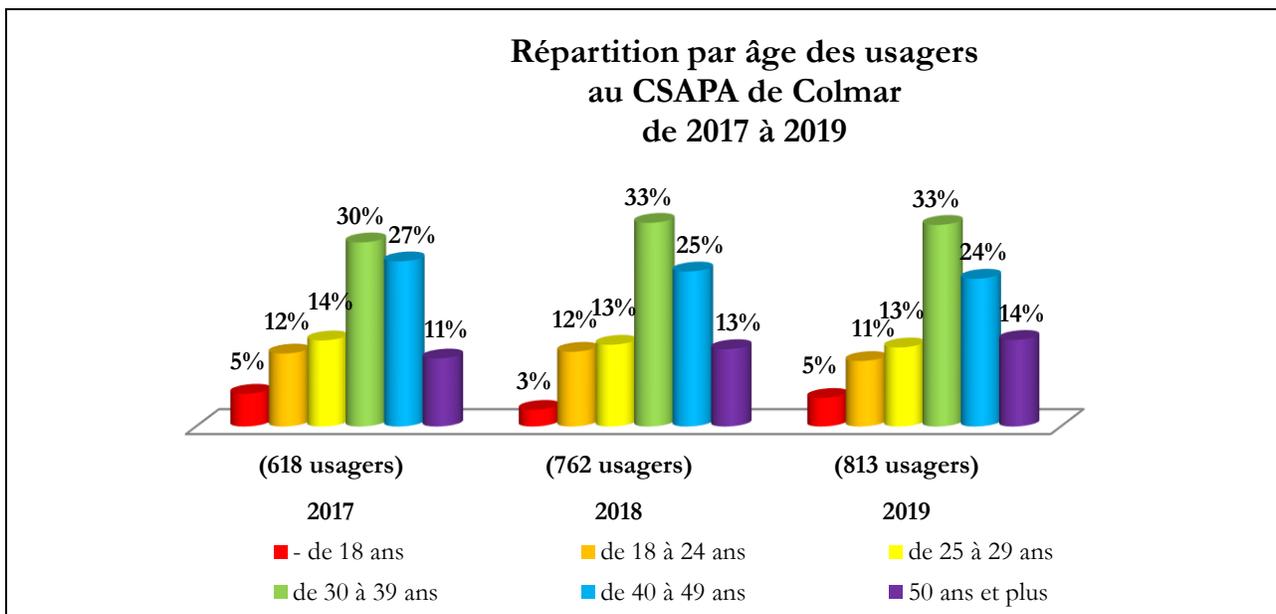
Concernant les graphiques ci-dessous, notre méthodologie de recueil de données concerne uniquement les patients du CSAPA hors « Entourage et PES », c'est la raison pour laquelle les statistiques portent sur 813 usagers (la base de calcul est la même pour 2017 et 2018).

Les patients qui font appel à nos services de soins se caractérisent par :

Une présence féminine qui continue de croître sensiblement en 2019 avec + 10%. De 167 en 2018, elles passent à 182 patientes en 2019 .



L'évolution démographique générale liée à l'âge marque un certain vieillissement avec + 38 % des patients âgés de 40 ans et plus. Cela concerne 309 personnes. Cette évolution nécessite d'adapter peu à peu notre prise en charge à cette nouvelle donne liée au vieillissement. Il s'agit de tenir compte de cette situation et de faire évoluer les dispositifs en ce sens.



b. L'activité 2019

L'activité du CSAPA s'organise autour de 6 axes importants :

- La prise en charge globale qui inclut l'ensemble des patients fréquentant le plateau de soins.
- L'accompagnement de l'Entourage.
- Les Consultations Jeunes Consommateurs et la prévention.

- La prise en charge résidentielle, dans le cadre d'un pôle hébergement composé de 17 appartements thérapeutiques sur le territoire Haut-rhinois.
- L'accueil collectif, lieu (espace/temps) de rencontre et d'orientation (formel/informel) pour toute personne concernée par les addictions et qui sollicite Argile.
- Le Programme d'Echange de Seringues, dispositif gratuit et anonyme d'accès aux outils de RdRD.

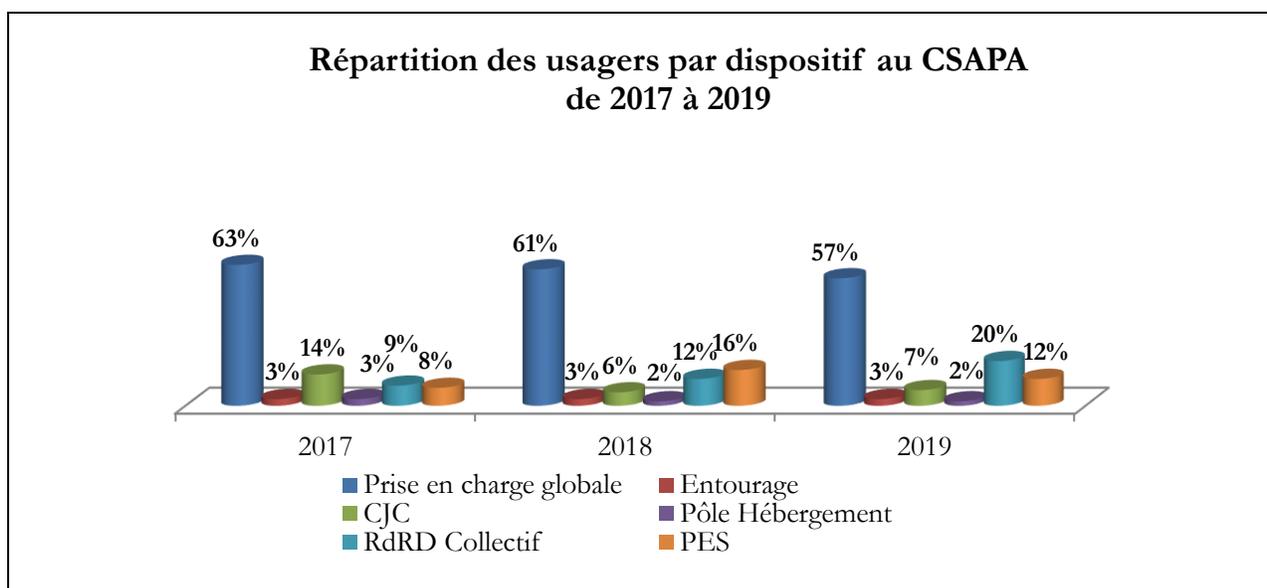
Pour l'ensemble de ces axes, l'expertise et les compétences des patients nous aident à mieux comprendre les situations et mieux les associer aux propositions de soins.

Tableau d'évolution de la file active dispositif par dispositif

CSAPA	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prise en charge globale	10 322	438	11 343	570	11 505	537
Entourage	27	20	36	24	36	25
CJC	485	97	300	60	350	70
Pôle Hébergement	4 286	24	4 828	22	3 976	20
RDRD Collectif	3 833	59	2 181	110	3 145	186
PES		53	608	152	488	109
Total	18 953	691	19 296	938	19 500	947
Evolution en %			2%	26%	1%	1%
			Entre 2017 et 2018		Entre 2018 et 2019	

Un constat important également, fait état de l'accueil de 189 nouveaux patients en 2019 et le retour de 150 patients après une absence supérieure à 6 mois.

L'augmentation de la file active de 2019 est marquée par le travail important réalisé dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs (+ 16%) et la RdRD Collectif (+ 69%).



La répartition par dispositif met en lumière une augmentation manifeste de la fréquentation de la RdRD et du Collectif avec une augmentation de + 8%.

Ce constat renforce notre analyse sur la pertinence de compléter notre dispositif CSAPA par un lieu d'accueil adapté de type CAARUD afin de répondre pleinement aux missions de RdRD, et éviter de faire croiser les publics pour réduire les risques de rechutes, et de ruptures pour les parcours non consolidés.

c. L'équipe pluridisciplinaire : un regard croisé sur l'accompagnement

L'accompagnement proposé au patient, est organisé pour concerner l'ensemble des professionnels qui sont amenés à intervenir sur la totalité des dispositifs.

Tableau d'évolution des actes du CSAPA

CSAPA Colmar au GLOBAL	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	2 053	101	5 158	219	2 939	86
Infirmier	6 469	221	4 892	218	4 069	207
Médical	2 049	335	2 363	333	3 751	333
Pharmacien					5	5
Psychiatre	1 326	130	1 020	130	1 616	150
Psychologue	1 873	148	3 068	241	1 469	233
Social	1 290	110	1 161	99	1 797	183
Entourage	27	20	36	24	36	25
PES/RDRD Collectif	3 866	127	2 232	347	3 818	295
Total Général	18 953	691	19 296	938	19 500	947
	Evolution en %		2%	26%	1%	1%
			Entre 2017 et 2018		Entre 2018 et 2019	

D'une manière générale l'activité globale 2019 reste stable.

Néanmoins à la lecture des chiffres celle-ci s'est modifiée pour s'adapter à la situation nouvelle de 2019.

La répartition des actes donne à voir que l'articulation des domaines de compétences évolue. Chaque professionnel enregistre son acte selon la nature de sa fonction et non plus selon la nature même de l'acte.

Les actes définis comme « Educatif » ont été majoritairement reportés vers le « PES, la RDRD, et le travail sur le Collectif » car ils traitent et portent sur les pratiques de consommation.

Le corps médical a vu croître son activité d'une manière très significative avec une évolution de + 59%. Soit 1 984 actes supplémentaires pour les seuls médecins. Cette situation est liée à l'arrivée de nouveaux patients et aux besoins croissants en général.

Une baisse de l'activité du psychologue est constatée. Elle s'explique par le fait de n'avoir pas pu maintenir le temps de travail supplémentaire de 2018. Ce 2^e ETP avait tout son sens au regard des chiffres de 2018.

L'activité Sociale a également enregistré une progression importante de sa file active, soit une évolution positive de 85% et de 55% au niveau de ses actes. Cela s'explique en partie par la complexité des situations rencontrées sur le terrain et une collaboration accrue entre les différents professionnels pour garantir la prise en charge Pluridisciplinaire.

L'activité PES/RDRD/Collectif poursuit son essor avec une augmentation des actes de + 71% malgré la baisse de la file active de - 15 %. Les divers Ateliers non pérennes mis en place se sont avérés être des supports pertinents pour les patients.

d. L'Accueil Collectif : les premiers pas vers le Soin

L'Accueil collectif est organisé en corrélation avec l'activité régaliennne du CSAPA. L'ensemble des professionnels y participe en binôme avec un professionnel référent « Chargé d'Accueil ». C'est un espace de rencontre libre et anonyme. Autour d'un café, le lien se fait se défait, les discussions sont libres mais elles s'orientent peu à peu vers les domaines qui nous concernent : la consommation, l'addiction, la RdRD...

Les équipes s'organisent pour être en mesure de recevoir les patients dans leurs moments critiques, de crise, et/ou de rechute, y compris parfois sous emprise de produits.

L'espace/temps, d'accueil est connu pour fonctionner comme un refuge, une oasis, un lieu ressource et de circulation fluide dans la structure. Il est également, l'occasion de faire des démarches en autonomie, de faire naître des projets d'activités, de prendre des rendez-vous, ou simplement l'occasion de se poser et/ou d'avoir un premier contact avec les équipes de soin du CSAPA.

Tableau synthétique de l'activité Accueil au CSAPA

Accueil Colmar	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Accueil	3 116	161	1 713	82	2 320	116
Petit Déjeuner	717	75	468	42	825	75
Total	3 833	167	2 181	110	3 145	139

En 2019, 139 patients/usagers ont pu bénéficier de cet accueil ce qui généré 3 145 actes.

C'est une passerelle incontournable pour accéder aux soins. Cette porte d'entrée multi vectorielle propose tous les types d'accompagnement comme base de projet thérapeutique pour le patient. Il peut solliciter aussi bien le service social que la psychologue ou l'éducateur avant même de prendre rendez-vous avec le médecin.

e. L'action collective au service de la RdRD.

Les Ateliers récurrents 2019

Point de repère pour les patients, ces ateliers ont lieu tout au long de l'année à rythme régulier. Ils sont ouverts à toutes et à tous et la participation se fait généralement sans inscription. Ils font l'objet d'une co-animation avec des usagers, des partenaires et/ou des intervenants extérieurs.

Ils consolident le lien de confiance entre les soignants et les soignés et sont au cœur de notre vie associative.

- **Le Petit-déjeuner :** permet de se retrouver après le week-end. Pour certains, c'est le moment de sortir des consommations festives et excessives du week-end pour d'autres de se resocialiser après un week-end d'isolement. Il permet une réinscription dans un rythme de vie normal, de « lancer la semaine » en anticipant ce qu'on a à faire, de reprendre du plaisir à manger et à être ensemble, de travailler la question de la nutrition, d'impliquer les patients dans le fonctionnement de l'association. On y fait attention à l'ambiance pour qu'elle soit chaleureuse et permette l'étayage du groupe. Tous les lundis de 9h à 12h.
Durant l'année 2019, 75 personnes ont bénéficié de cet atelier pour un total de 825 passages.
- **Le Comité Journal :** est l'atelier emblématique du CSAPA puisqu'il édite un journal interne à l'association **Le Cracker's news**. Il est porté par la Secrétaire et plusieurs patients qui rédigent ensemble la totalité des textes.
Le comité de rédaction se réunit 1h30 deux fois par mois pour une parution bimestrielle.
- **Atelier d'écriture :** écriture fictionnelle, sans objectif de performance, pour l'expression et le plaisir d'être avec les autres. Durée de 1h30 une fois par mois.
- **Atelier de bricolage :** relooking de meubles à destination des appartements thérapeutiques, modelage en argile, on y utilise d'abord les envies et les compétences des participants. Une fois par mois à raison de 3h.
- **Re-sportez-vous :** footing dans la nature et vélo en été, piscine en hiver. Pour remettre son corps en mouvement, se donner des objectifs pour se remobiliser. (ex : mini-marathon de Colmar). Toutes les semaines à raison de 2h.
- **Conseil de la Vie Sociale :** Instance règlementaire essentielle pour partager les avis et la vie de l'association avec les usagers. Ces temps d'échanges maintiennent une dynamique associative positive entre patients et professionnels pour aboutir sur une co-construction et/ou une évolution permanente des outils thérapeutiques proposés. Sont organisés 7 Conseils par an, co-animés et formalisés par un compte rendu co-écrit et validé avec un patient.

Ateliers	Nombre de séances	Nombres de participants	File active
Petit Déjeuner	23	275	75
Comité Journal	15	24	7
Atelier d'écriture	6	11	4
Atelier de Bricolage	7	16	9
Re-sportez-vous	7	28	22
CVS	5	30	17

Les Activités ponctuelles 2019

Dans ou hors les murs, elles se déroulent sur une ou sur plusieurs journées selon un calendrier de programmation préétabli. Elles créent l'évènement, sont souvent l'occasion de faire bouger fortement les choses dans un suivi.

- **Europa-Park :** 50 places nous sont offertes par le parc pour l'ensemble des usagers de l'association (CAARUD et CSAPA). C'est une journée loisir et plaisir. Le repas se prépare ensemble, les usagers peuvent venir avec leur famille ce qui permet une rencontre simple dans un contexte facilitant la relation.
- **Fêtes associatives :** la fête de Noël et la journée associative. Deux moments spéciaux qui permettent de fédérer l'ensemble des acteurs de l'association (Conseil d'Administration, Public, Professionnels), et de consolider la cohésion.
Lors de ces journées des activités sont organisées en collaboration avec les usagers (sortie patinoire, des ateliers de confection de gâteaux...), il s'agit aussi de lutter contre le sentiment d'isolement souvent exacerbé pendant ces fêtes familiales de fin d'année.
- **Randonnées :** hivernales, estivales, elles permettent le contact avec la nature et de s'évader un instant de son quotidien.
- **Expression Corporelle :** cet atelier est mené par une Art-Thérapeute et est axé sur le développement personnel. Elle propose des séances individuelles ou collectives en s'appuyant sur des supports permettant à tout un chacun de s'exprimer par « le corps ».
- **Médiation Artistique :** cet atelier est mené par une Art-Thérapeute et est axé sur le développement personnel. Elle propose des séances collectives en s'appuyant sur des supports permettant à tout un chacun de s'exprimer par « l'expression ».
- **Méditation :** Le cadre mis en place fait appel à la sensorialité, (musique, encens, couverture douce), ceci contribuant à accueillir le patient dans un environnement bienveillant et contenant. L'écoute sans jugement lui permet de s'exprimer librement avant et après la séance. La méditation guidée fait appel à des images positives intériorisées dans leur monde interne avec l'aide de l'attention sur la respiration. Ceci participe à installer une relation de

confiance qui permet de les accompagner sur le chemin qui les mène à eux-mêmes. Le regard bienveillant et sans jugement du thérapeute leur permet d'avoir eux aussi ce regard sur leurs propres mouvements intérieurs. Ainsi, ils peuvent prendre un recul sur ce qu'ils ressentent, ce qu'ils pensent, recul propice au travail sur soi et à l'installation d'une image positive de soi-même. A la fin d'une séance, les patients se sentent détendus, ils ne sont plus piégés dans leurs émotions ou pensées désagréables, ils ont ressenti du plaisir à se laisser guider dans une méditation. Il s'agit aussi de créer un lien thérapeutique entre le patient et le professionnel, où des deux côtés, ils sont amenés à partager autour de leurs ressentis, lors de cette expérience commune.

- **Groupe entourage** : à destination de l'entourage d'adultes souffrant d'addiction, ce groupe permet de les soulager, d'apporter de l'information, de questionner le lien. Permet le maintien du lien en offrant un espace de soutien et de décompression à l'entourage. Toutes les trois semaines.
- **Groupe tabac** : groupe d'information et de discussion sur la consommation et l'addiction au tabac et les possibilités de traitement. 3 séances en 2019 pour 11 patients.

Activités ponctuelles	Nombre de séances	Nombres de participants	File active
Europa Park	1	16	16
Fête associative	1	60	60
Randonnées	2	9	9
Cuisine	11	44	25
Expression corporelle	6	12	8
Forum Information	1	4	4
Médiation artistique	22	107	32
Méditation	49	301	63
Groupe Tabac	4	13	11
Sortie Culturelle	1	4	4

B. DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE SOUPLE ET REACTIFS

a. Le plateau de soin : centre névralgique de l'accompagnement médico-social

Lieu névralgique de l'activité au CSAPA, il rassemble quotidiennement l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Le plateau de soin se présente au patient comme un lieu ressource dont il pourra bénéficier au gré de ses besoins.

L'année 2019, donne à voir une activité générale en évolution positive de 6%. Cette situation impacte les délais de prises de rendez-vous qui s'allongent et met à mal la réactivité requise et nécessaire pour mieux saisir les demandes quand elles s'expriment. Les patients les plus fragiles souffrent de ce manque de disponibilité des professionnels. L'observance régulière des traitements est également concernée.

Cette situation, nous alerte et nécessite de renforcer la prise en charge sanitaire par un professionnel supplémentaire afin de préserver à minima une qualité d'accompagnement du patient.

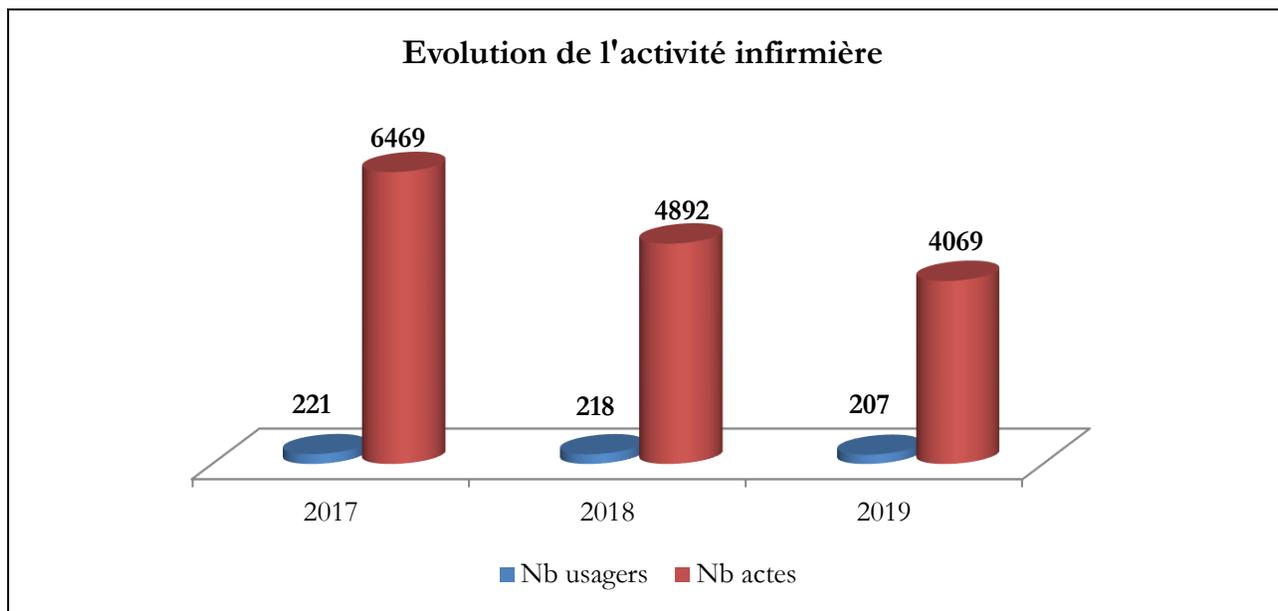
b. L'activité infirmière

L'infirmière apparait comme un élément central dans la gestion du plateau de soins. En effet, elle a pour rôle d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les patients selon leurs demandes vers les autres membres de l'équipe et/ou encore vers des partenaires extérieurs.

Elle coordonne le parcours de soin entre les différents médecins intervenants au sein de la structure. Elle fait également office de professionnel ressource et de soutien auprès de ses collègues pour ce qui concerne les questions liées au soin.

L'activité de l'infirmière porte sur plusieurs aspects. Elle consiste à accompagner les patients dans la mise en place de consultations médicales, à assurer le suivi des Traitements de Substitution aux Opiacés, à effectuer des prélèvements sanguins, et à réaliser des analyse urinaires...

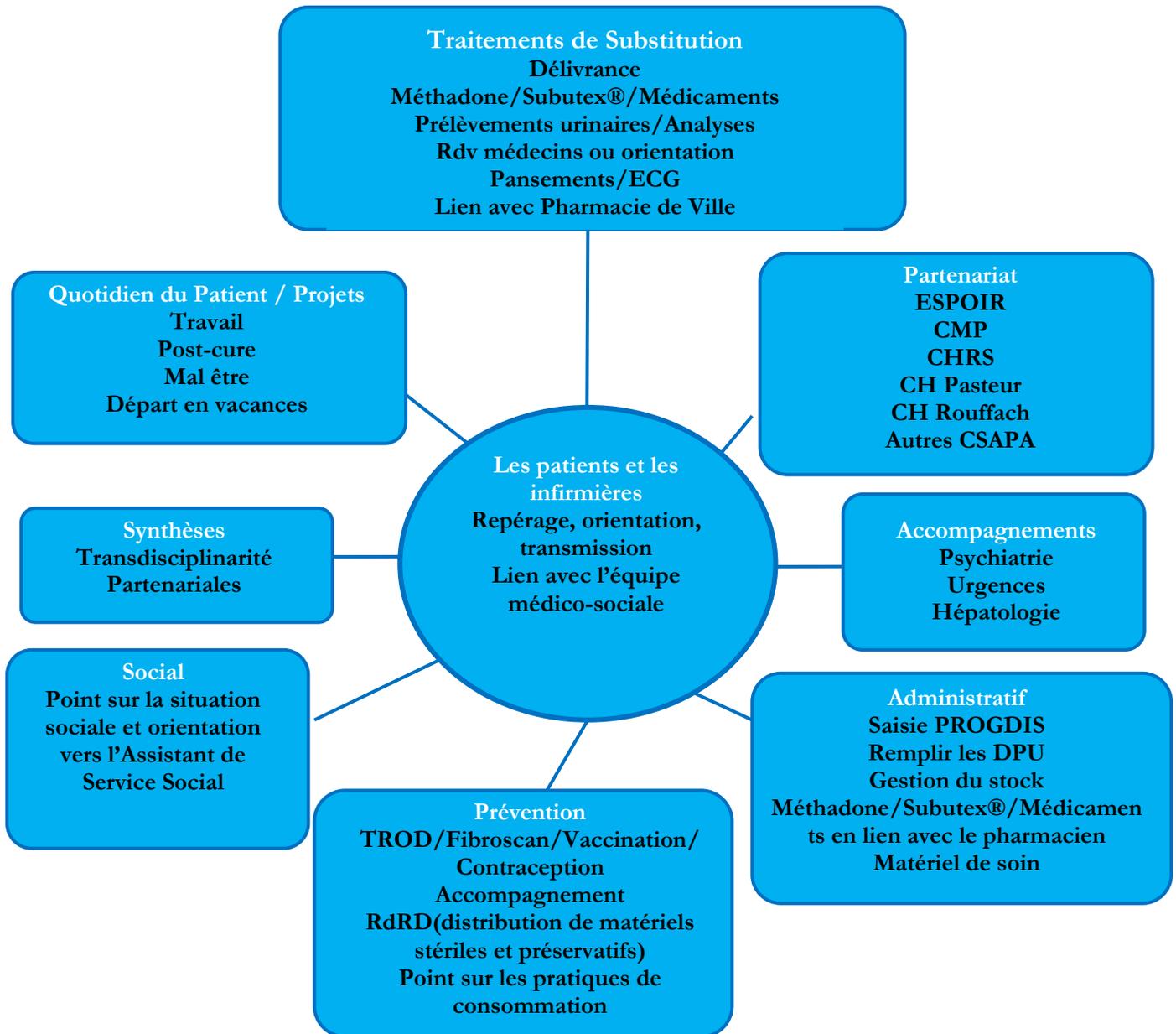
En 2019, 207 patients ont été accompagnés par l'infirmière et 437 analyses urinaires ont été effectuées dont 222 en laboratoire. Nous observons une augmentation de la consommation de cocaïne chez les usagers.



Il est à noter un élément marquant lié à l'absence soudaine et longue en 2019 du médecin référent, qui a impacté le fonctionnement général du CSAPA. Cette situation a nécessité le recrutement de nouveaux médecins, tâche difficile car les prétendants sont rares.

Cette situation a obligé l'infirmière à augmenter son temps dédié à la coordination pour maintenir une certaine cohérence entre les différents praticiens et garantir un parcours de soins pertinent.

Répartition synthétique de l'activité infirmière.



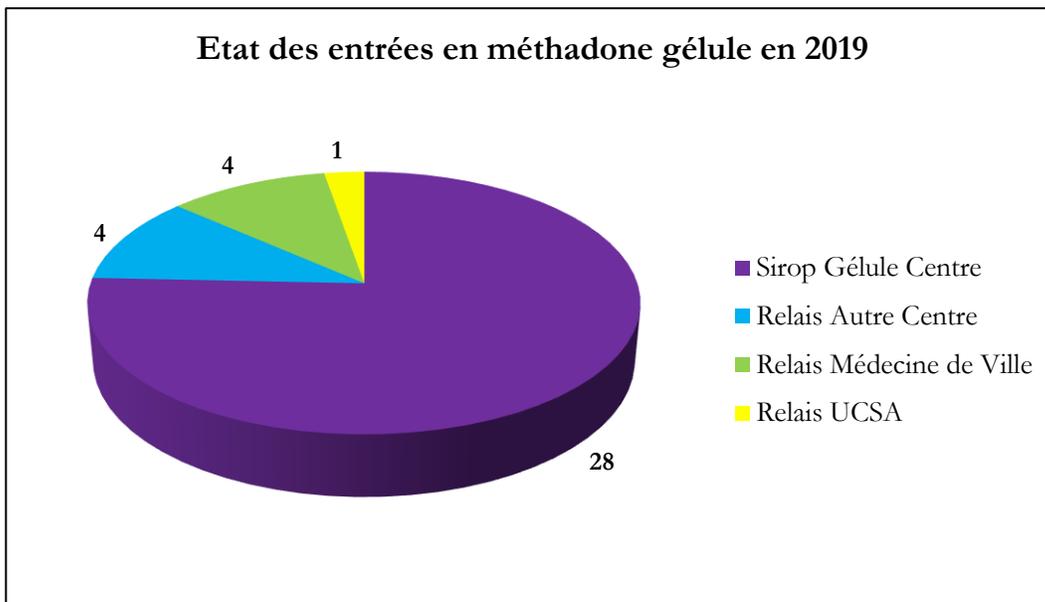
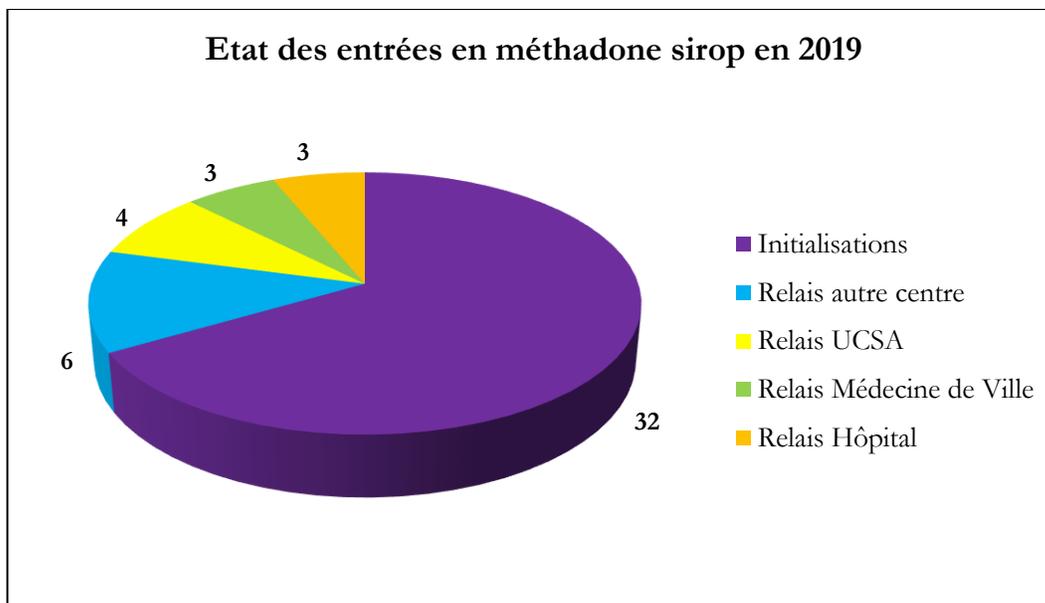
Les Relais entrants

25 patients en relais entrants ont été accueillis en 2019, 16 pour de la méthadone sirop et 9 pour de la méthadone gélule.

Ils ont été initiés en partenariat avec la maison d'arrêt de Colmar, les hôpitaux Civils de Colmar et de Rouffach et/ou d'autres CSAPA.

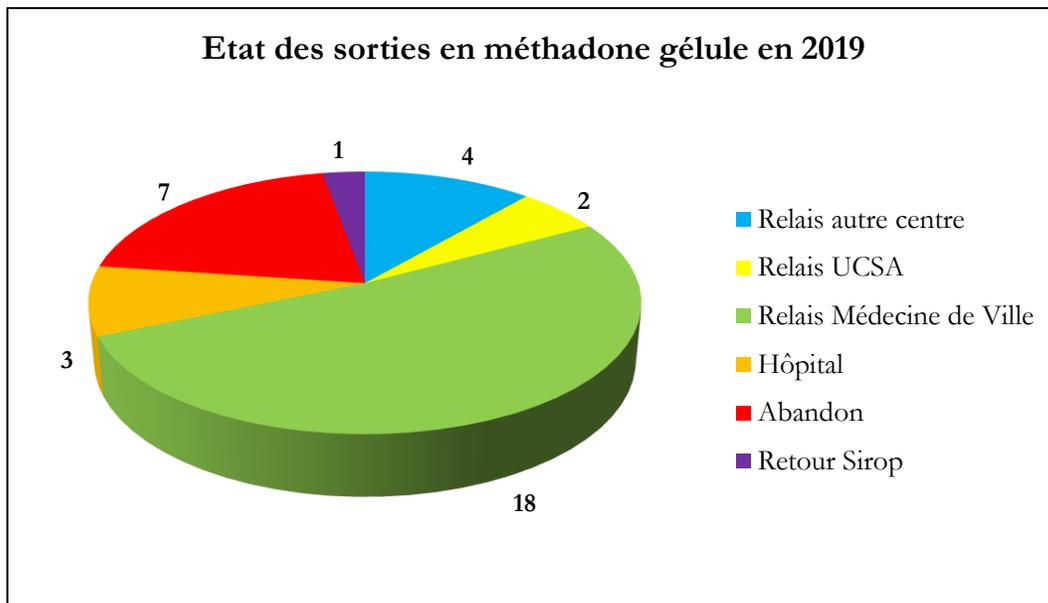
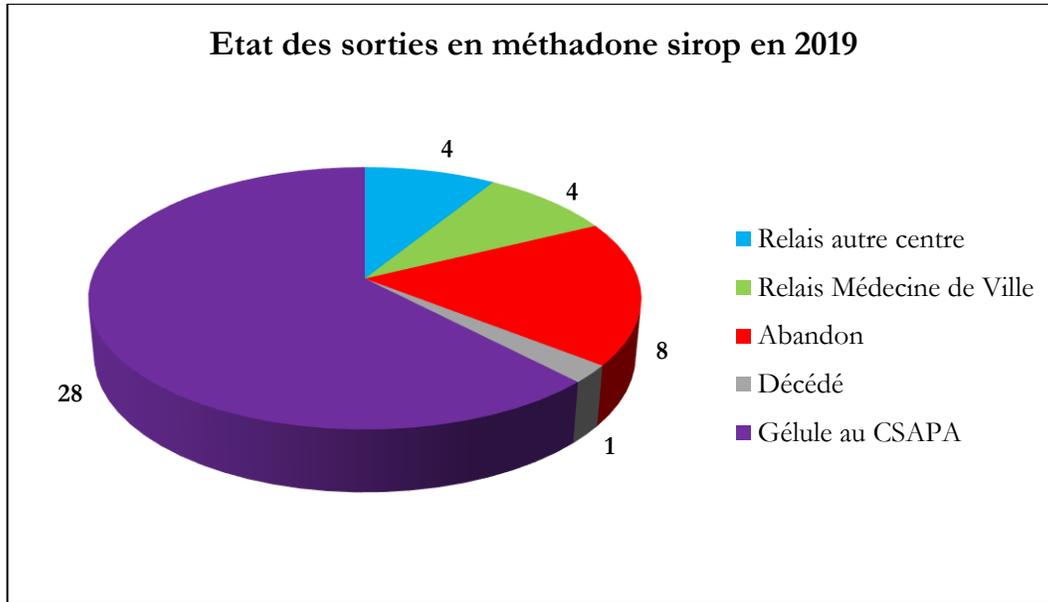
Dans certains cas, ils sont initiés par les patients eux-mêmes qui souhaitent reprendre un suivi médical en CSAPA après avoir été chez un médecin de ville.

Ces relais peuvent constituer une porte d'entrée possible et pertinente pour certains patients.



Relais sortants

52 relais sortants ont été initiés en 2019, dont 35 finalisations et 17 arrêts avant le terme. Les patients ont été orientés vers des médecins de ville, les hôpitaux de Colmar et de Rouffach ou d'autres CSAPA ainsi que vers les maisons d'arrêts lors d'incarcérations.



Fibroscan

L'association Argile participe au programme de lutte contre les Hépatites virales initié par le SELHVA et l'ALMAF.

Nous proposons 3 sessions de dépistage par an au sein du CSAPA et du CAARUD (1 mois/session).

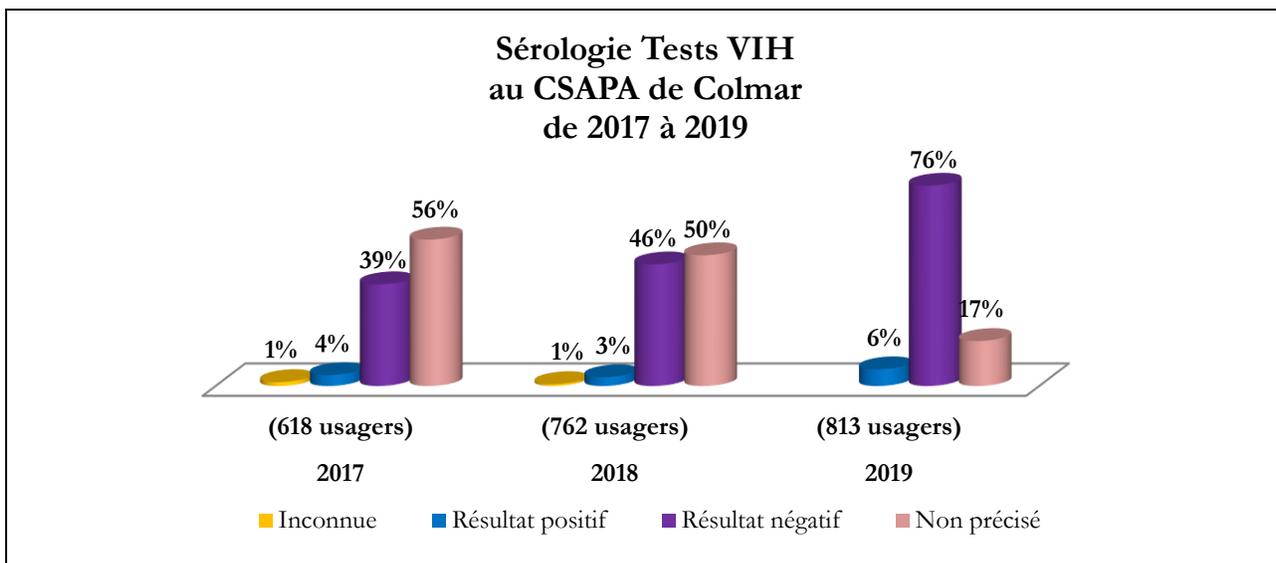
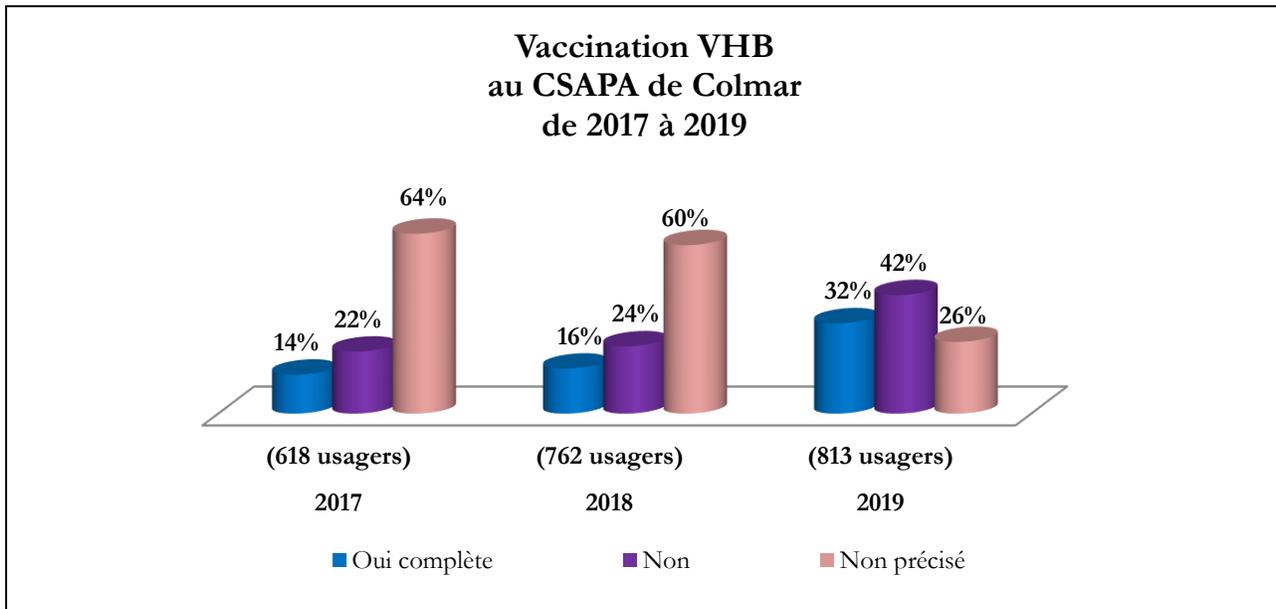
34 patients du CSAPA ont pu en 2019 bénéficier d'un Fibroscan.

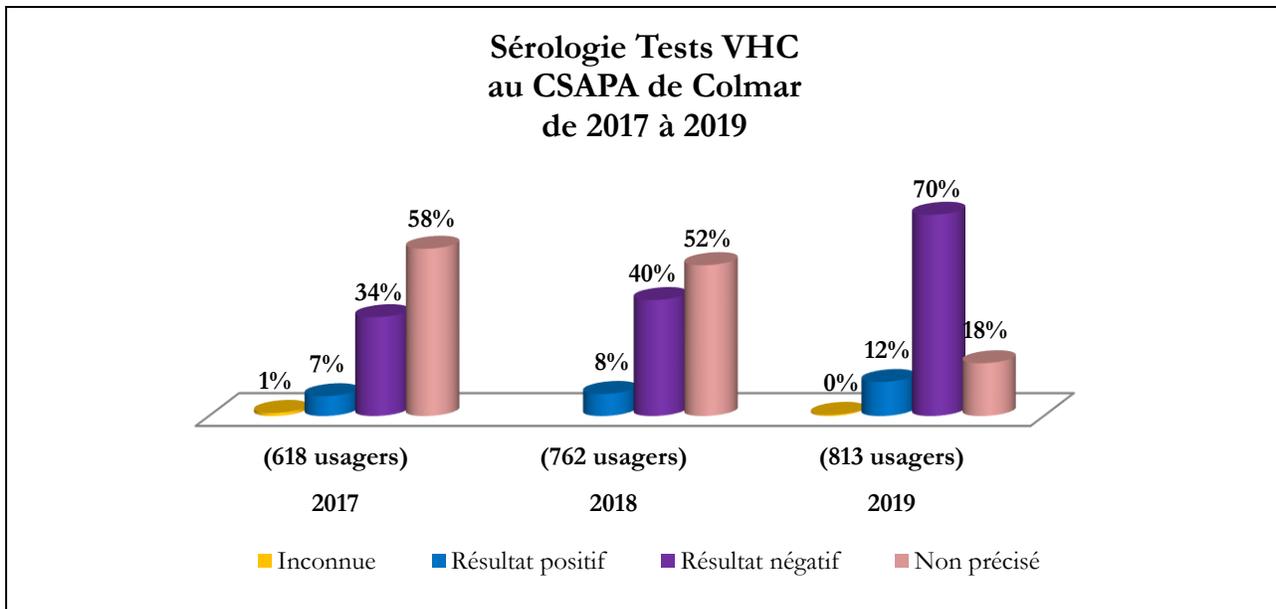
TROD / Sérologies

Pour compléter notre offre de dépistage gratuit, des journées dédiées au TROD sont organisées.

En 2019, 29 personnes ont bénéficié d'un test de dépistage Hépatite C et VIH.

Le dépistage et la vaccination constituent des actions primordiales dans le suivi sanitaire des patients. Les données collectées en 2019, font encore état d'une situation préoccupante quand il s'agit de la situation des Usagers de Drogues par rapport au VHB, au VIH et/ou au VHC.





Partenariat

Il est à noter que pour l'année 2019, l'infirmière a pu consolider le travail de partenariat avec les LHSS, l'association APPUIS, et les différents dispositifs d'hébergements dédiés aux personnes précaires.

c. L'activité médicale en addictologie

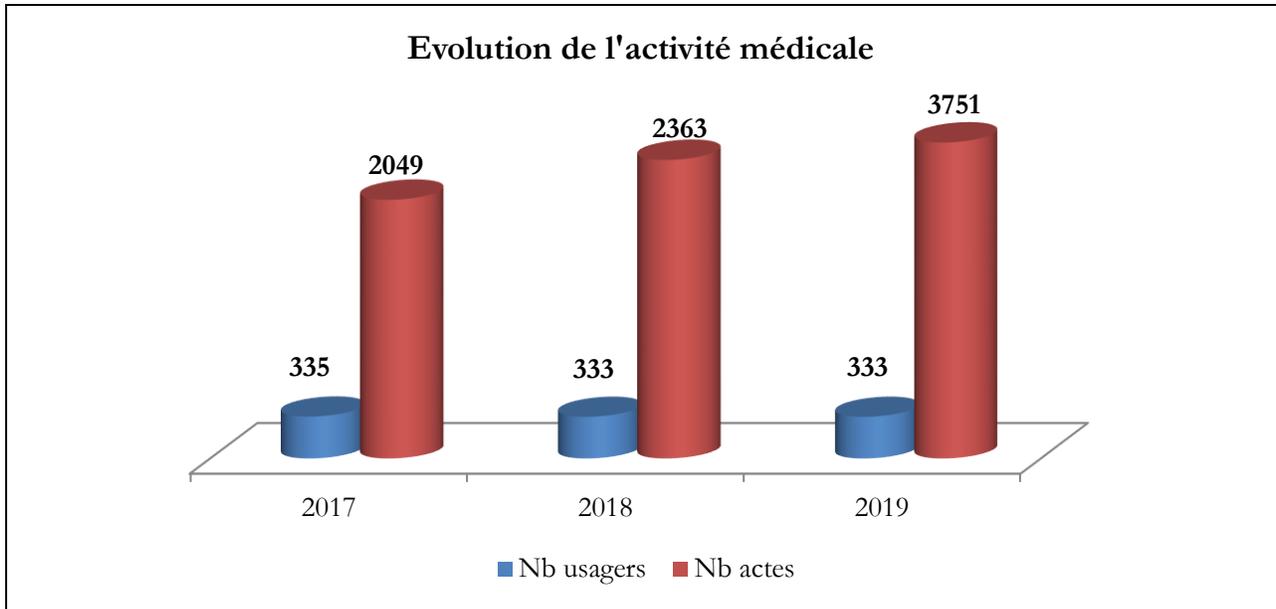
La patientèle 2019, des médecins addictologues est identique à celle de l'année 2018. Néanmoins, le constat important qui retient notre attention réside dans le nombre moyen d'actes/patient qui a enregistré une évolution positive de 60% et une forte augmentation du nombre de consultations (entre 7,1 consultations/an/patient en 2018 et 11,4 consultations/an/patient en 2019). Il est aussi à noter que le temps de la consultation devient de plus en plus long du fait de la situation sanitaire de plus en plus complexe des patients.

En 2019, il nous a fallu intégrer :

- 141 nouveaux patients
- 138 reprises après 6 mois

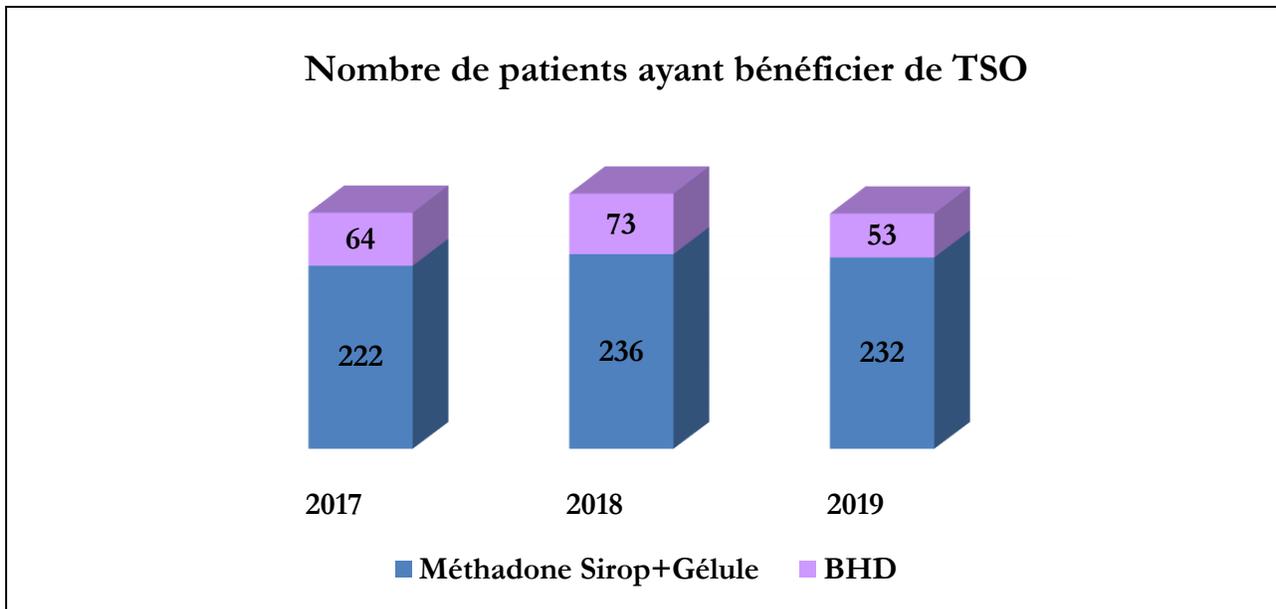
Cette situation n'est pas anecdotique. Elle reflète une complexification et une dégradation manifeste de l'état de santé globale des personnes qui font appel aux services de l'association.

L'année 2019 est marquée par l'intégration importante de nouveaux patients.



La délivrance TSO au CSAPA

232 personnes ont bénéficié d'un traitement de substitution par méthadone (gélules et sirop) et 53 personnes en BHD soit une baisse de 7,7% en comparaison de l'année 2018. La longue absence du médecin référent en est la principale raison.



Durant cette année 2019, 32 personnes ont été initialisées à la méthadone au centre.

Méthadone Sirop + Gélule

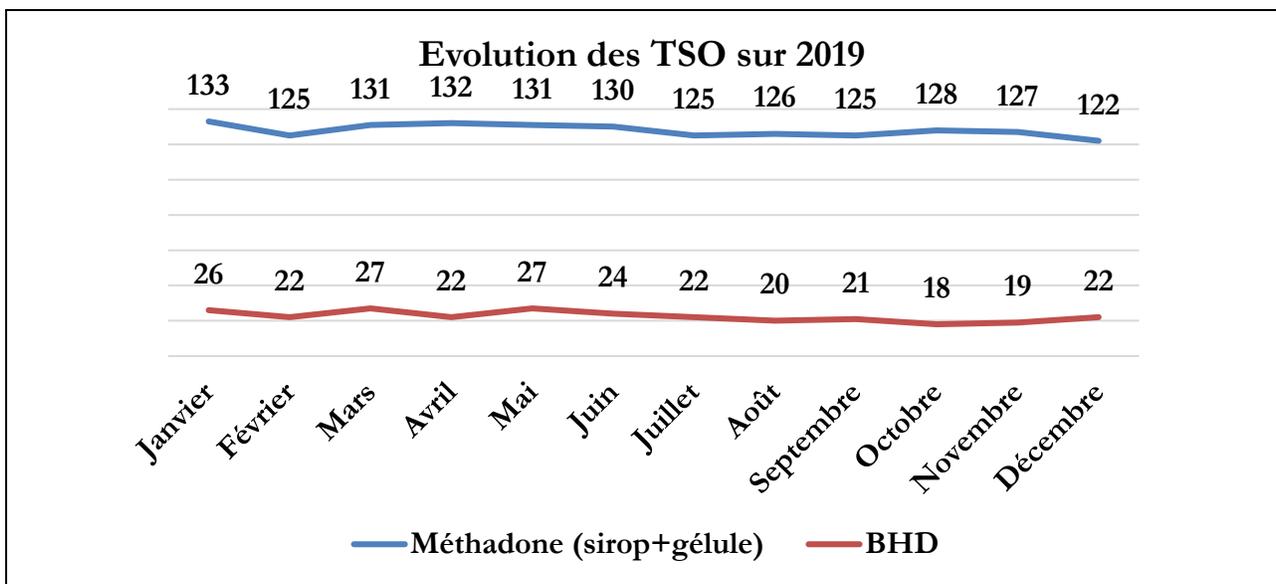
Prescription et Délivrance au Centre : 3 003 actes pour 151 personnes

Prescription au Centre et Délivrance en Pharmacie de Ville : 60 personnes

BHD

Dans un souci d'adaptation et pour répondre aux besoins de la situation des personnes en grande précarité : 10 patients (sans CMU) se sont vus organiser l'initialisation de leur traitement par BHD et sa délivrance au Centre.

Ce graphique représente le nombre de patients suivis mensuellement dans le cadre d'un Traitement de substitution.



L'équipe médicale a également accompagné 169 patients concernés par la consommation de différents produits et/ou comportements qui se répartissent comme suit :

- Alcool : 59 personnes
- Cannabis : 28 personnes
- Benzodiazépines : 23 personnes
- Opiacés : 21 personnes
- Cocaïne basée/Crack : 17 personnes
- Tabac : 12 personnes
- Autres produits : 7 personnes
- TCA : 1 personne
- Sexe : 1 personne

L'équipe médicale constate une recrudescence de consommation de Crack. La hausse de la distribution des pipes à crack au PES confirme cette tendance.

L'équipe se mobilise autour de la nécessité de développer des outils et des postures adaptées à cette situation afin d'en réduire les risques, de sensibiliser les consommateurs aux effets induit et aux

conséquences de ce produit, de proposer du bicarbonate de soude comme alternative à l'ammoniaque et de mettre en place des actions correctives de RdRD avec les consommateurs (Ateliers collectifs...).

d. L'activité psychiatrique

Les toxicomanies ont longtemps été perçues comme des fléaux sociaux, plus que comme des maladies d'où une certaine délégation (relégation diront d'autres) à des structures médico-sociales comme les CSAPA, par le peu d'intérêt porté à ces troubles par la « vraie médecine » hospitalière et libérale.

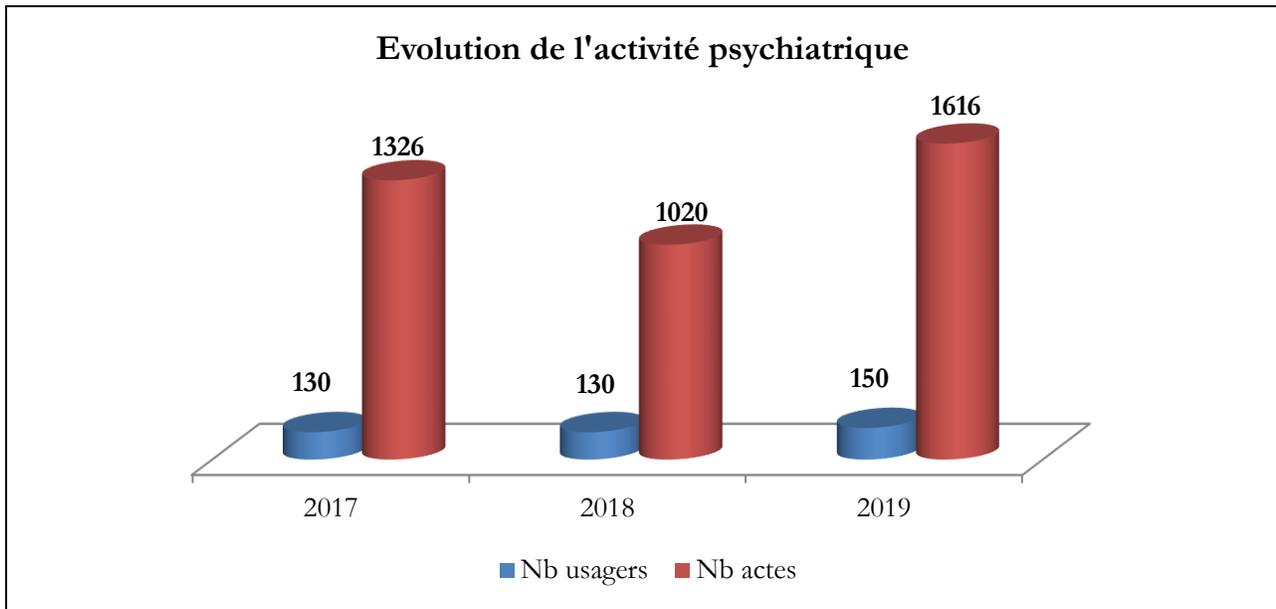
Nous savons que l'organisation des soins est la traduction médicale mais aussi sociale d'une maladie et dans ce contexte nous nous interrogeons donc sur les rapports entre l'addictologie et la psychiatrie, dans un questionnement qui se veut objectif autour de l'objet et du sujet de l'addiction, hors querelles dogmatiques ou pressions politiques.

Le médecin Psychiatre du Centre a vu sa file active progresser de 15,4% (150 patients) et ses actes de plus de 58,4% (1 616 actes).

Cela concerne quasiment un patient sur deux de la file active médicale (333).

Le suivi psychiatrique est fortement plébiscité par les patients et se traduit par une augmentation importante des consultations individuelles : de 7,8 actes/patient/an en 2018 nous sommes passés à 10,8 actes/patient/an soit une hausse de 38,5% en 2019.

L'origine des sollicitations est variée et couvre l'ensemble des dispositifs du Centre (Plateau de soins/ Consultation Jeunes Consommateurs / Pôle Hébergement).



L'accès aux soins psychiatriques est libre et peut concerner également les personnes adressées par leur médecin généraliste ou encore dans le cadre d'un relais faisant suite à une prise en charge psychiatrique durant une incarcération (obligation de soins ou pas).

Il convient donc de caractériser l'activité du psychiatre dans cette fonction particulière, comme étant la prise en charge de personnes présentant une addiction avec une comorbidité psychiatrique, d'en faciliter l'accès, par un travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire, de proposer des soins de qualité et de penser la prévention. Cette approche un peu globale n'invalide en rien le travail nécessaire sur les facteurs individuels de vulnérabilité liés en partie à l'histoire de chaque individu.

La coordination entre psychiatrie et addictologie pourrait être liée à une nouvelle façon de penser la toxicomanie et de la fluctuation des concepts cliniques qui comme citée en préambule, a quitté le contexte social (fléau social) pour rejoindre la médicalisation et psychiatrisation croissante de cette question.

Cela se voit également dans le nombre croissant d'obligation de soins ou de forte incitation de la part de la justice vis-à-vis des usagers de stupéfiants.

Ce constat, n'est malgré tout, pas la seule hypothèse, mais cette augmentation peut être lue au travers du succès d'actions de prévention et de formation, de la reconnaissance de la structure par les partenaires de soins et le fonctionnement du travail en réseau.

Les perspectives de l'année 2020 devraient entériner la collaboration entre le CSAPA Argile et l'Hôpital de Rouffach. Un COPIL associant le CH de Rouffach, les CSAPA Argile, Le CAP, ALTERNATIVE et l'unité d'addictologie du CH de PFASTATT réfléchit à une meilleure collaboration entre acteurs de terrain. Ceci autour de la création d'une unité de sevrage « addictions et troubles psychiatriques » à l'unité de soins 13/2 pour les patients présentant un double diagnostic au sein de l'Hôpital de Rouffach et qui a ouvert en 2019.

Le CSAPA Argile est pressenti pour intervenir dans la formation aux soignants et en relais ressource suite aux séjours hospitaliers.

e. L'activité pharmacologique

Le cadre de l'intervention du pharmacien en CSAPA

La Circulaire Ministérielle N° DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB/2013/339 du 6 septembre 2013 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2013 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques, prévoit des mesures nouvelles dont celles destinées à la **sécurisation du circuit du médicament** dans les CSAPA, notamment par la mise en place de vacations de **pharmacien** pour assurer la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des médicaments.

Sous l'autorité du directeur de l'association, en lien étroit avec le chef de service et les médecins responsables des activités médicales des CSAPA, le pharmacien assure la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des médicaments. Il gère les stocks, garantit les conditions de réception, de rangement et de stockage des médicaments (listes I, II et stupéfiants), tient à jour les registres réglementaires et veille au respect des obligations en matière de déclaration de vol ou de détournements. Il participe aux dispositifs de pharmacovigilance et d'addictovigilance ainsi que de

veille sanitaire. Il apporte ses compétences à l'équipe pluridisciplinaire, et en particulier à l'équipe médicale.

Les spécificités de l'intervention du pharmacien au CSAPA Argile se définissent par les domaines suivants :

- Le Circuit du médicament
- La Réduction des Risques et des Dommages
- La Formation
- L'Information
- Les Forums
- Le programme Vape

Les missions du pharmacien au sein de l'association Argile

L'approvisionnement en médicaments

Au CSAPA Argile, les médicaments sont commandés, soit directement au fabricant (méthadone), soit à un grossiste-répartiteur (Buprénorphine), soit à PHI (Pharmacie Humanitaire Internationale) pour ce qui est de la majorité des autres médicaments. Ces médicaments seront pris en charge par des budgets spécifique CSAPA.

La commande de médicaments auprès de PHI est possible du fait de la déclaration à l'Agence Régionale de Santé (instance de tutelle du CSAPA) de la structure comme recevant des publics précaires et des plus démunis et seront, à ce titre, gratuit pour le centre, conformément aux dispositions prévues aux articles R.6325-1 et L.6325.1 du CSP (code de la santé publique).

La gestion des stocks

La gestion des stocks notamment de la méthadone délivrée au centre, est assurée en fonction du rythme de délivrance aux nouveaux patients en initiation de traitement ou aux patients fréquentant le centre et suivis en ambulatoire.

Le pharmacien assure les relations avec les fabricants et grossistes répartiteurs (6° du R.5124 du CSP).

Le pharmacien garantit les conditions sécurisées de réception et de rangement des médicaments.

Le pharmacien tient à jour les registres règlementaires :

Il adresse l'état annuel des entrées et des sorties des médicaments au pharmacien de l'ARS (D. 3411-10 du CSP).

La détention des médicaments

Le pharmacien garantit le respect des conditions sécurisées de détention des médicaments (D. 3411-10 du CSP) :

- Les stupéfiants dans un coffre de capacité adaptée (R. 5132-80 du CSP).
- Les médicaments relevant des listes I (armoires ou locaux fermés à clef et ne contenant rien d'autres) et II (séparément).
- Il veille au respect des obligations en matière de signalement en cas de vol ou détournements de stupéfiants ou psychotropes (police, ARS et ANSM) (R.5132-80 et R. 5132-95 du CSP).

Prescription, dispensation, délivrance

Les missions du pharmacien incluent :

- La détection des interactions médicamenteuses avec d'autres traitements.
- La conservation des copies des ordonnances sécurisées pendant 3 ans.
- Il participe avec les prescripteurs au suivi de l'évolution des consommations de médicaments et à l'harmonisation des pratiques.
- Il apporte un conseil aux IDE en tant que de besoin.
- Il peut instaurer une « consultation pharmaceutique » auprès des patients du CSAPA.

En complément de ses missions de pharmacien dans une structure médico-sociale d'autres actions, plus spécifiques, ont été impulsées au CSAPA et au CAARUD :

- Participation à la gestion du programme de « Réduction des Risques », le PES (Programme d'Echange de Seringues)
- Des Forums « Usagers »
- Un programme « Réduction des Risques e-Cig »

Le Programme de Réduction des Risques du Tabac à l'aide de la Vape (e-Cig)

Organisation d'un forum sur la Réduction des Risques en matière de consommation de tabac et intérêt de l'utilisation de la vape (e-Cig).

Le but de ce forum est de montrer l'intérêt de consommer de la nicotine en vaporisation plutôt que la nicotine issue de la combustion d'une cigarette.

Organisation d'un atelier pratique avec présentation des différents matériels et différents liquides pour permettre aux usagers de se familiariser avec ce concept.

Dans un deuxième temps il a été fourni, aux patients volontaires, du matériel de vape ainsi que du liquide pour 6 mois d'utilisation et ainsi faire une évaluation de cette action à 1 mois, 3 mois et 6 mois d'utilisation.

Deux actions en été menées entre 2018 et 2019. La première a débuté fin 2018 et s'est conclue le 16 mai 2019. Le programme a concerné 11 patients.

La deuxième session a été remaniée et a pris effet en novembre 2019 et se conclura en mai 2020.

La publication des données sont inscrites dans le paragraphe à suivre : **« f. l'activité psychologique »**.

Formation - Information

Le pharmacien participe régulièrement à la formation des nouveaux intervenants de la structure sur les produits, médicaments et la Réduction des Risques au sein d'un CAARUD et/ou d'un CSAPA.

f. L'activité psychologique

En 2019, l'activité de la psychologue s'est principalement recentrée sur la consultation afin de répondre à la demande qui est restée stable.

La file active est en très légère baisse (- 3,3%) et les actes sont en diminution de 52%.

Cette situation s'explique par le fait qu'en 2018, nous avons pu augmenter en partie le temps de travail du poste de psychologue. Cette plus-value n'a pu se poursuivre en 2019, en conséquence de quoi, les délais d'attente pour un premier entretien ont augmenté durant cette année.

Les différents terrains d'intervention :

La Maison d'arrêt

Une plage de permanence de consultations psychologiques a lieu tous les vendredis matins de 9h à 12h dans les locaux de l'UCSA de la Maison d'Arrêt de Colmar. En 2019, le nombre de consultations a augmenté de 25% avec le même temps de travail alloué qu'en 2018 ce qui a fait passer le délai d'attente pour un premier entretien à 4 mois. 3 détenus n'ont pas pu rencontrer la psychologue avant leur sortie malgré leur demande.

La CJC

30 consultations psychologiques ont eu lieu dans le cadre de la CJC et ont concerné 10 jeunes.

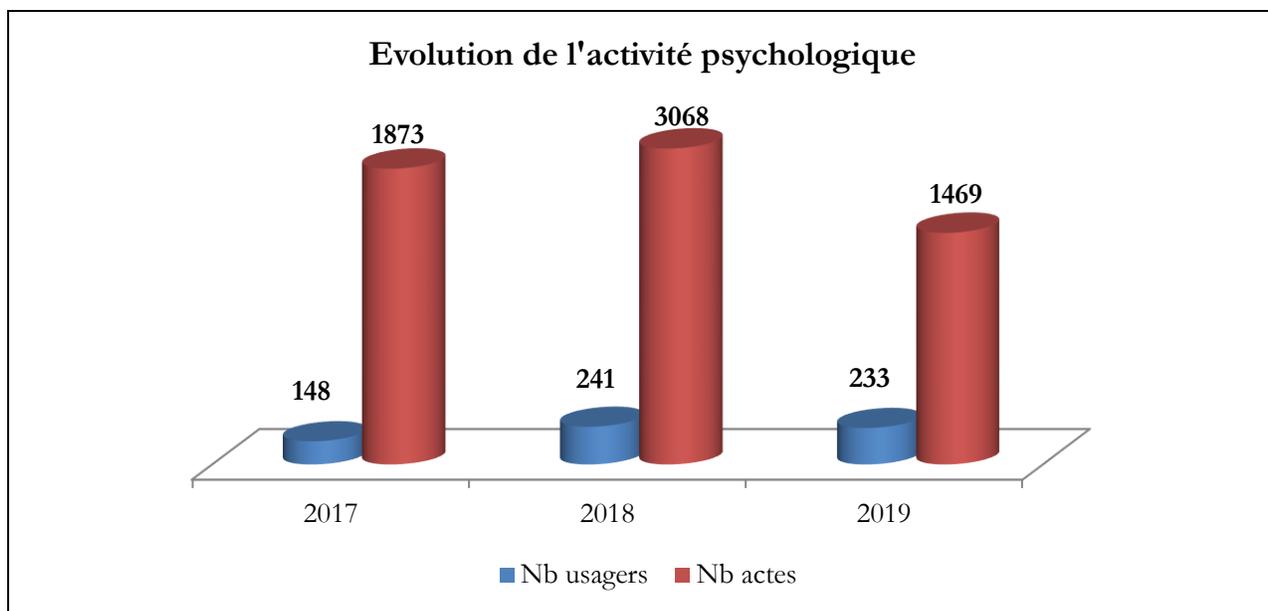
Le Plateau de soins du CSAPA

Les Consultations.

233 patients ont pu bénéficier de 1 469 consultations psychologiques, soit 24,6% de la file active globale du CSAPA. Le délai d'attente est progressivement passé de 2 à 3 semaines d'attente.

Des plages de permanence sans rendez-vous ont lieu tous les mardis matins de 9h30 à 12h afin de permettre une première rencontre, de faciliter l'accès à la consultation pour les patients ayant des difficultés avec leur gestion du temps et de limiter le nombre de rendez-vous non honorés.

La psychologue est également intervenue dans l'environnement de vie des patients, dans une autre institution ou bien encore au chevet des personnes hospitalisées.



Les entretiens en binôme

La psychologue se joint à l'infirmière durant des temps de délivrance afin de créer un nouvel espace propice à la rencontre. 15 patients se sont saisis de cette opportunité. Nous allons tendre vers une augmentation de ces temps de binômes en 2020.

Cette modalité de rencontre a également été mise en application avec l'assistante de service social et l'éducateur référent du Pôle Hébergement.

Ce galop d'essai sera étendu dès 2020.

Les synthèses

La psychologue a participé à 22 synthèses en 2019 permettant au patient de faire le point sur son parcours de soins et définir son nouveau projet individuel pour la période à venir. Les synthèses rassemblent l'équipe pluridisciplinaire autour du patient.

Les ateliers et accueils collectifs

La psychologue participe régulièrement à l'animation des ateliers et activités collectives ainsi qu'aux accueils collectifs. Cela a permis à une quarantaine de patients supplémentaires d'accéder à un suivi psychologique.

Ces « autres » espaces de rencontre se définissent comme thérapeutiques. Ils renforcent l'alliance thérapeutique et participent à l'animation du groupe.

Le Programme Vape

Le programme test débuté le 15 novembre 2018 s'est terminé le 16 mai 2019. Il concernait 11 patients. Il y a eu 4 rencontres collectives, 1 rendez-vous individuel par patient avec le pharmacien et la psychologue pour la remise du matériel en début de programme et 76 rencontres individuelles dans le cadre de l'accompagnement, du suivi et de la distribution d'e-liquide par l'infirmière.

7 personnes sur 11 ont réduit leurs risques liés à la consommation fumée de tabac dans le cadre de ce programme dont 4 qui ont totalement arrêté le tabac.

Un deuxième programme a été remanié et a débuté en novembre 2019. Il est en cours jusqu'en mai 2020. Il concerne 8 personnes.

La thérapie psychocorporelle

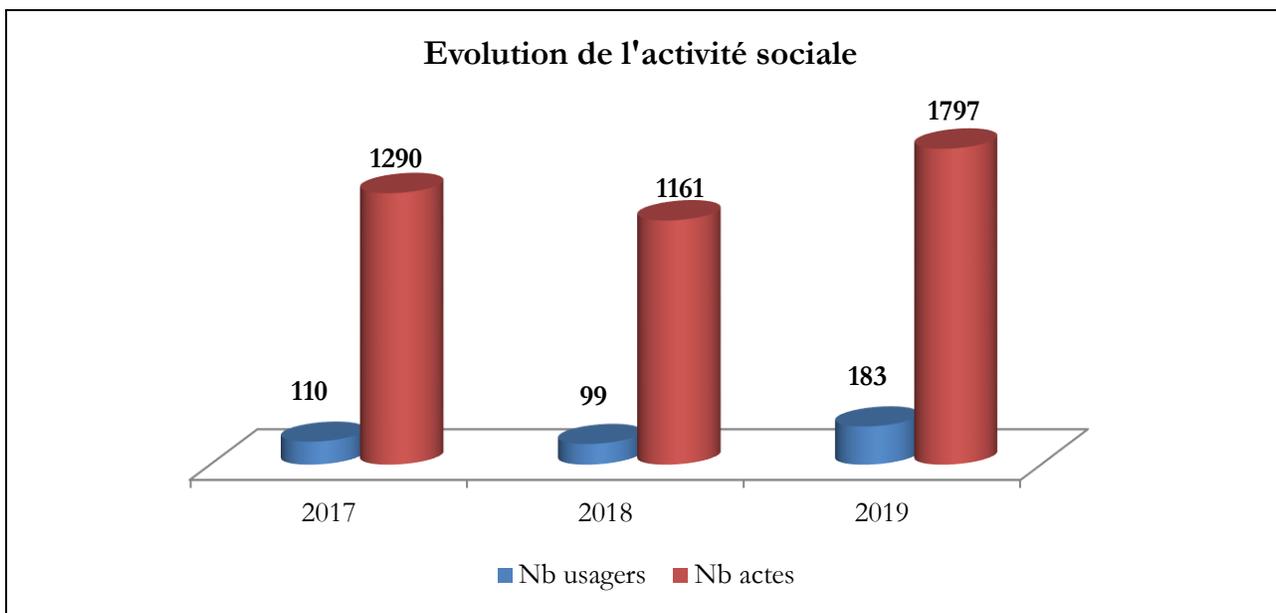
Financée par le biais d'un crédit non reconductible, une psychologue est intervenue sur l'année 2019 pour proposer des entretiens individuels de méditation. Elle a rencontré 63 patients qui ont bénéficié de 275 séances individuelles. Malgré l'engouement suscité par cette proposition thérapeutique, cette activité ne sera pas reconduite en 2020 faute de crédits alloués.

g. L'activité sociale

Les personnes concernées

L'assistante de service social intervient auprès de l'ensemble des personnes accompagnées tous dispositifs confondus ainsi que leur entourage, conjoint ou parent.

La rencontre se fait à la demande, sur orientation en interne ou suite à une orientation de partenaires extérieurs (structures d'hébergement, SPIP, organismes de tutelle, Conseil départemental, etc...).



Nous notons une forte augmentation (45%) du nombre de personnes rencontrées au cours de l'année 2019.

L'accessibilité pour favoriser la rencontre

Les particularités et les problématiques rencontrées par les personnes que nous accueillons poussent à ne pas être figés dans les modalités d'accueil, ce afin de favoriser la mise en place d'un lien permettant tout d'abord la rencontre, puis, dans la mesure du possible d'aller vers la résolution progressive des problématiques rencontrées.

Les temps d'entretiens sont donc des temps de rencontres, avant d'être des temps dédiés aux démarches administratives. Dans certaines situations, certaines démarches nécessitent l'organisation de temps réguliers dédiés exclusivement à la gestion administrative des dossiers.

Les modalités de rencontres s'articulent en fonction des situations et s'adaptent à la disponibilité des patients. Elles prennent la forme de rendez-vous programmés, d'entretiens lors des permanences, ou lors de la venue des patients pour d'autres services (PES, délivrance, consultation médicale, entretien psychologique ou éducatif).

La mobilité de l'assistante de service social complète ces modalités d'accessibilité en se déplaçant dans les lieux d'accueil et d'hébergement de certains patients (domicile, institutions, partenaires, etc...).

Accès aux droits / Accès aux soins

La mission principale de l'assistante de service social, s'inscrit pleinement comme un principe fondamental de la RDRD : Améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

L'écoute, l'accompagnement dans l'accès aux droits, à des ressources, à un logement décent, la résolution de difficultés administratives ou financières, l'accompagnement vers l'emploi, dans des démarches judiciaires, dans la recherche de séjours thérapeutiques (hospitalisations, CTR, ATR) ou dans l'amélioration des relations familiales font partie intégrante de la démarche de soin. Les demandes ou l'expression de difficultés liées à la vie sociale sont bien souvent la porte d'entrée vers l'élaboration ou la consolidation d'un projet de soin.

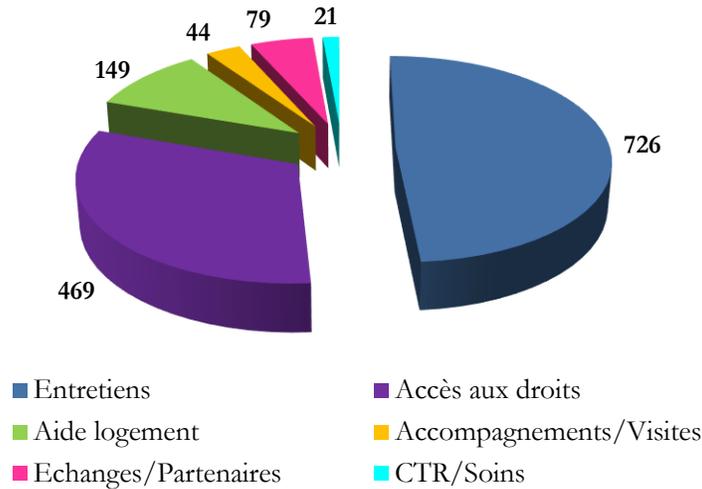
Ce travail mené par l'assistante sociale ne peut se faire sans collaboration, que ce soit avec l'équipe du CSAPA ou les partenaires extérieurs. Cela nécessite l'organisation de temps réguliers d'échanges avec le réseau partenarial mais aussi avec les collègues en interne.

La lutte contre le non recours

Bien souvent, l'assistante sociale sert de médiatrice et d'interlocutrice privilégiée avec les institutions ou le milieu médical et les personnes accompagnées. Favoriser la bonne compréhension des informations par les personnes permet de lutter contre le non recours. Parfois, l'accompagnement physique est nécessaire pour permettre aux personnes de prendre ou de reprendre contact avec des institutions, instruire des dossiers administratifs et permettre aux personnes de bénéficier des droits auxquels elles peuvent prétendre.

Souvent fatiguées par une situation sanitaire et/ou sociale précaire, beaucoup de personnes n'osent plus, ne veulent plus ou ne savent plus comment faire valoir leurs droits. L'assistante de service social a donc une vraie mission d'information et d'accompagnement vers cet accès aux droits, qui représente 30 % des actes effectués à l'année. En accord avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin, l'assistante sociale est référente RSA pour certaines personnes (11 personnes en 2019), dont la priorité n'est pas l'accès à l'emploi.

Répartition des actes sociaux en 2019

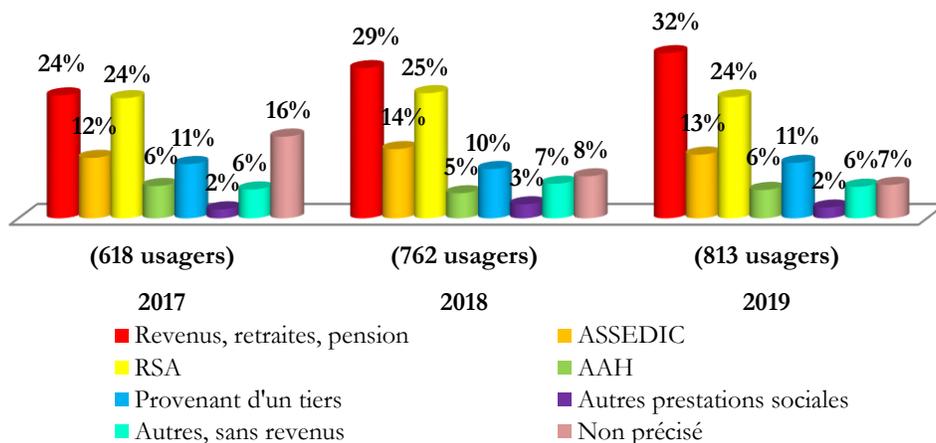


Quelques points d'analyse pour l'année 2019

- **Les problématiques sociales et la précarisation massive et rapide des personnes consommant de la cocaïne basée (ou crack).**

Nous observons une augmentation de l'usage de la cocaïne basée, ou crack. Les impacts sur la vie sociale des personnes sont alarmants, en plus des dommages somatiques. Il n'y a à ce jour pas de prise en charge thérapeutique spécialisée, ni de traitement de substitution pour ce produit qui génère une très forte dépendance psychique. Nous observons des dégradations rapides et massives des situations financières des personnes qui mettent en péril tant l'accès que le maintien dans un logement, dans l'emploi, ou simplement dans une vie sociale sereine. Pour beaucoup de patients, l'envie irréprensible d'acheter du produit prime sur le paiement du loyer, des charges, sur l'alimentation et les liens sociaux s'altèrent.

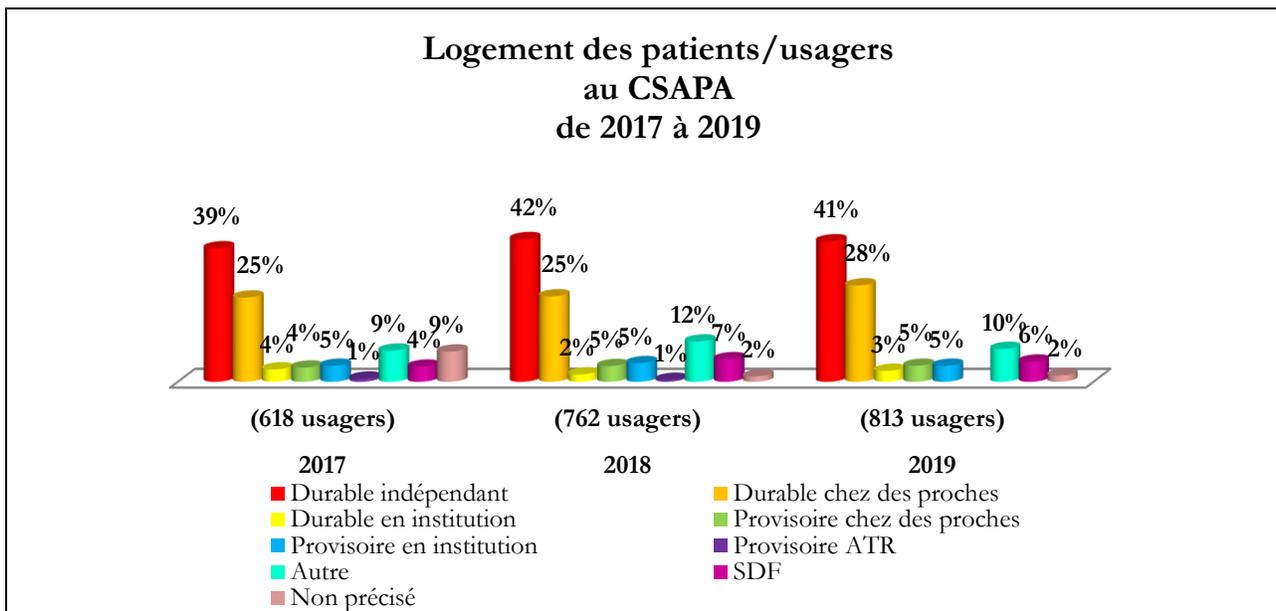
Origine des ressources des patients/usagers au CSAPA de 2017 à 2019



Il est donc difficile pour les patients, d'avoir une gestion financière saine, d'accéder à un logement, sans mettre d'emblée en péril le maintien dans ce dernier. Il y a une réelle difficulté dans l'accompagnement socio-éducatif proposé pour ces patients qui peuvent être en « décrochage » de tout lien qui pourrait être aidant. Notre réflexion se porte sur de nouveaux outils thérapeutiques possibles.

➤ **Les problématiques liées à l'accès au logement**

C'est un constat récurrent depuis plusieurs années. Les difficultés d'accès au logement des personnes rencontrées représentent 28% de la file active soit 228 personnes. Dans ce contexte nous avons plus précisément 48 personnes identifiées à leur accueil comme sans domicile fixe.



Les difficultés à l'accès au logement dit « autonome » résultent également de la particularité du secteur colmarien qui n'offre que très peu de logements dans le secteur privé dont les loyers sont en adéquation avec les ressources des personnes.

Les bailleurs sociaux proposent peu de logements adaptés (T1 ou T2) pour des demandeurs vivant seuls, et ceux mis en location sont souvent situés dans des secteurs peu attractifs (ZUP), notamment pour notre public qui souhaite quitter des lieux imprégnés par la présence et la disponibilité de produits divers.

Les structures d'hébergement n'ont également que peu de places pour les « isolés » et proposent majoritairement des places en collectif ou en colocation, ce qui ne correspond pas aux besoins exprimés par les patients rencontrés ou simplement adaptés à leur profil.

Or, il apparaît comme primordial, notamment pour les personnes désireuses de s'inscrire dans une démarche de soins, de mettre en œuvre leur droit au logement.

Le logement est un maillon essentiel et déterminant dans le parcours de soins et pour le bon rétablissement de la personne.

Nous tenons toutefois à valoriser la qualité du travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs du logement sur ce territoire (bailleurs sociaux, le 115, APPUIS, ESPOIR...) qui s'efforcent, malgré les représentations liées au public que nous accompagnons, de garantir l'accès à certaines places d'hébergement ou de location, même si elles restent clairement insuffisantes au regard des besoins.

Perspectives 2020

- Identifier de manière plus visible les personnes en difficultés face au logement. Beaucoup d'entre elles n'osent pas faire appel au 115 car elles associent le 115 à un « foyer » et rejettent l'idée de vivre en collectivité.
- Nous souhaiterions également favoriser l'instruction des demandes SIAO pour les personnes hébergées de manière provisoire.
- Que ce soit par le 115 ou le SIAO, il faut pouvoir rendre visibles aux yeux des pouvoirs publics les problématiques d'accès à un logement afin de maintenir une alerte continue sur la pénurie de ce type d'hébergement.
- Développement des TROD : L'assistante sociale ayant été formée participe à la mise en œuvre de ces tests et tout particulièrement à destination d'un public qui ne fréquente que son service et/ou l'accueil collectif et le PES, lieux où elle intervient également.
- Participation à des actions de dépistages hors les murs pour des personnes qui sont « à risque » dans leurs pratiques et qui ne veulent pas se rendre dans un centre de Soins (CSAPA ou autre).

h. Le Pôle Hébergement : une synergie pluri disciplinaire au service des patients

Un dispositif pluriel

Le Pôle Hébergement, dispositif d'accueil résidentiel rattaché au CSAPA, propose dix-sept appartements Thérapeutiques répartis entre Mulhouse et Colmar. La prise en charge globale des personnes est assurée par l'équipe pluridisciplinaire et est coordonnée sur chaque site par un référent. A Mulhouse l'équipe s'appuie en grande partie sur les partenaires locaux, notamment les CSAPA Le Cap et Alternative, les Centres Hospitaliers de Mulhouse et Pfastatt ainsi que le CHS de Rouffach.

Six Appartements Thérapeutiques Relais, sont conventionnés avec le SPIP (dispositifs PARIS/TIPI) et répartis entre les deux villes du Département Haut-rhinois : 4 pour PARIS à Mulhouse et 2 pour TIPI à Colmar.

Les ATR s'adressent à toute personne ayant une problématique d'addiction, engagée dans une démarche de soins (sortie de cure, postcure, consolidation d'un projet de soin...), et ayant un projet de réinsertion sociale. Les dispositifs PARIS/TIPI y intègrent les personnes sous-main de justice.

La plus-value du dispositif TIPI/PARIS est la collaboration étroite avec le SPIP formalisée par un conventionnement.

Il est à noter que pour l'année 2019, une partie du parc de logements colmarien a été renouvelé afin de permettre à 2 personnes de devenir locataire par le biais d'un bail glissant.

Cela nous a également permis d'obtenir des logements situés dans des secteurs plus propices aux besoins des hébergés.

Un exemple d'appartement investi par un patient :



Les mouvements d'entrées et de sorties :

En 2019, le Pôle Hébergement a accueilli 20 personnes au total. Nous avons enregistré **7 entrées** et **8 sorties du dispositif**.

Nous notons qu'une grande partie du relogement des sortants en 2019 s'est effectué vers le parc social.

En 2019, 24 personnes nouvelles ont sollicité le dispositif via le réseau HÉTAGE dont nous sommes membre.

La tranche d'âge majoritaire reste celle des 25 à 45 ans. La demande émanant du public féminin est en baisse.

Pour le site de Colmar :

Au cours de l'année 2019, **11 personnes** ont été accueillies, tous dispositifs confondus (ATR et TIPI). Sur cette même période, nous avons dénombré 4 entrées et 4 sorties.

Pour le site de Mulhouse :

9 personnes ont été accueillies, tous dispositifs confondus (ATR et PARIS). Et nous avons dénombré 3 entrées et 4 sorties.

La prise en charge

L'accompagnement global pour l'année 2019 représente 3 976 actes.

Tableau récapitulatif de l'activité Pôle Hébergement en 2019

Pôle Hébergement	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	1 747	24	2 319	22	2 599	20
Infirmier	531	18	556	19	241	15
Médical	136	23	115	22	100	16
Psychiatre	113	21	45	17	100	14
Psychologue	1 121	24	935	22	383	20
Social	605	11	575	10	368	11
Collectif			475	22	185	11
Total	4 253	24	5 020	22	3 976	20

L'accompagnement s'incarne de plusieurs façons. L'éducateur référent définit avec le patient un projet personnalisé. Il est l'interlocuteur privilégié des personnes dont il assure le suivi. Tour à tour confident, porte-parole...le référent assure l'échange d'informations entre la personne et les professionnels en fonction des besoins et demandes exprimées. Des synthèses et bilans sont régulièrement programmés et permettent d'évaluer les situations et redéfinir si nécessaire des axes de travail, en accord avec les projets exprimés initialement par les patients.

Le travail s'articule entre les différents professionnels. La collaboration avec l'assistante sociale favorise le travail de recherche, d'accès au logement et aux droits.

Cet appui est fondamental pour stabiliser la situation sociale des personnes durant le temps de prise en charge et permet de préparer leur sortie du dispositif vers une solution d'hébergement adaptée.

Les données selon chaque site :

Tableau récapitulatif de la prise en charge en ATR Colmar

ATR Colmar	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	399	5	639	8	706	8
Infirmier	171	5	187	8	156	6
Médical	69	5	90	8	93	7
Psychiatre	80	5	35	4	66	4
Psychologue	130	5	131	8	68	8
Social	183	5	296	8	168	8
Collectif			321	8	138	8
Total	1 032	5	1 699	8	1 395	8

Tableau récapitulatif de la prise en charge dans le dispositif TIPI

TIPI	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	308	6	312	2	624	3
Infirmier	309	5	131	2	34	3
Médical	67	5	25	2	7	1
Psychiatre	33	5	10	2	34	3
Psychologue	144	6	141	2	17	3
Social	148	6	179	2	66	3
Collectif			154	2	47	3
Total	1 009	6	952	2	829	3

Tableau récapitulatif de la prise en charge en ATR Mulhouse

ATR Mulhouse	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	378	8	838	7	845	5
Infirmier	11	3	8	4	25	4
Psychologue	361	8	571	7	197	4
Social	118	6	43	6	59	3
Total	868	8	1 460	7	1 126	5

Tableau récapitulatif de la prise en charge dans le dispositif PARIS

PARIS	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	662	5	530	5	424	4
Infirmier	40	5	230	5	26	2
Social	156	5	57	5	75	4
Psychologue	486	5	92	5	101	4
Total	1 344	5	909	5	626	4

Il est important de noter également que le suivi logistique des appartements ainsi que leur maintien en état nécessitent une charge de travail non négligeable. Le turn-over régulier des personnes dans le dispositif demande une réactivité dans la remise en état des logements pour pouvoir accueillir au plus vite de nouveaux patients car la demande est forte et les délais de traitement des candidatures s'allongent.

Les projets d'accompagnement thérapeutique mis en place en 2019 :

Les activités physiques et sportives

L'objectif est de permettre aux personnes de se réapproprier ce corps malmené, et notamment en travaillant sur ses sensations corporelles. Il s'agit de se remettre en confiance, de voir ce qu'on est capable de faire. Le réentraînement à l'effort permet de développer ses capacités physiques, sa capacité à s'investir et à participer de façon active à un quotidien souvent désinvestit.

Cette mobilisation du corps remet en selle l'intérêt du bien-être et de bonne santé. L'organisation et le choix des activités physiques se décident avec les personnes. Ces derniers, définissent les activités qu'ils souhaitent pratiquer et dans le cadre d'un débriefing avec le groupe, ils étudient ensemble la faisabilité et la pertinence du projet.

Ainsi, chaque mois a été dédié à une activité différente (badminton, football, randonnée, piscine, course à pied, vélo, musculation, mini-golf).

La Méditation

La méditation permet de se connecter à soi, de prendre conscience de son intériorité en observant ses mouvements tels que les pensées, les émotions.

En effet, vivre seul en appartement peut être difficile. Les séances de méditation proposées aux hébergés ont pour visée d'améliorer leur propre ressenti et d'investir positivement leur espace de vie.

L'intervenante leur propose des exercices de méditation à faire quotidiennement chez eux, basés sur la respiration consciente afin qu'ils puissent opérer ce recul sur leurs pensées ou émotions désagréables. Elle leur propose aussi des enregistrements de méditation guidée pour pratiquer dans leur espace de vie afin de les aider à se sentir bien chez soi, à supporter la solitude et réduire les conduites à risque, qui peuvent découler de cette souffrance telles que les consommations ou encore l'utilisation de la violence envers soi-même ou envers les autres.

Des séances au domicile du patient peuvent être envisagées afin de leur permettre d'accéder à cet outil thérapeutique. Aller vers un patient qui se sent trop fragile pour se confronter au monde extérieur peut s'avérer nécessaire pour qu'il ne se laisse pas aller à la dépression. La méditation dans ce cadre, permet de reconstituer un monde interne sécurisé et sécurisant pour penser et entrer en interaction sans risque avec un monde qui nous entoure.

En 2019 ce sont 5 personnes hébergées à Colmar qui ont suivi régulièrement des séances de méditation.

Atelier cuisine

Dans un but d'amélioration un certain nombre d'objectifs à atteindre ont été repensés pour insuffler une nouvelle dynamique individuelle et remobiliser le groupe autour de cet atelier. Ces objectifs sont déclinés en critères d'évaluation (fréquentation, satisfaction, bénéfices pour les participants...).

- La participation, la convivialité et le plaisir :

- développer une action collective au sein du pôle hébergement,
 - axer la démarche sur la notion de plaisir et de bien-être personnel,
 - permettre à chacun d'avoir une place et d'être reconnu d'égal à égal,
 - proposer un espace chaleureux pour préparer et partager un repas « fait maison ».
- Des finalités d'accompagnement et de soutien :
 - valoriser chacun dans ses compétences, connaissances et savoir-faire, en les partageant,
 - redonner le goût de cuisiner et de mieux préparer les denrées distribuées,
 - réaliser des préparations culinaires équilibrées et simple,
 - diminuer les réticences voire le refus de certains aliments,
 - actualiser des notions d'hygiène et les mettre en pratique.

Dans ce cadre-là, l'atelier cuisine a été proposé une à 2 fois par mois tout au long de l'année 2019, en alternance à Mulhouse et à Colmar. Les patients étaient présents de façon régulière et ont pleinement investi l'atelier.



L'amélioration de ce projet s'est traduite en 2019 par l'intervention bénévole d'un chef cuisinier d'un restaurant colmarien. Ses interventions ont été basées sur le principe de « bien manger à moindre coût ». Il a proposé un menu complet (entrée, plat, dessert) à 4€ par personne. Les patients ont trouvé ce repas digne d'un restaurant étoilé.



En 2020, l'atelier devrait accueillir une nutritionniste afin de construire des menus diététiques adaptés à certaines pathologies spécifiques à notre public.

Fête de fin d'année du PH

L'équipe éducative du pôle hébergement a organisé un repas de fin d'année avec les résidents pour créer un moment de convivialité et de plaisir et pour leur permettre d'appréhender cette période particulière de l'année qui se doit d'être « joyeuse » alors que nombre d'entre eux vivent des ruptures familiales.

Ce projet est basé sur plusieurs axes :

- Favoriser la familiarisation entre eux (les résidents de Colmar et de Mulhouse).
- Créer une dynamique de groupe, rencontrer, partager...
- Echanger ensemble sur les moments conviviaux de leur passé et se mettre ensemble à table.
- Redécouvrir les sensations liées aux fêtes de fin d'année.

Présentation du projet « cohésion » 2020

L'équipe du Pôle Hébergement met en avant une constante : les personnes accueillies souffrent de solitude et d'isolement social. Cette problématique individuelle peut trouver une réponse dans des actions collectives. A ce titre, il apparaît judicieux de maintenir les activités/ateliers collectifs en complément des accompagnements individuels. Il s'agit de construire un projet d'intervention collective à destination des hébergés.

L'équipe propose aux usagers du pôle hébergement un séjour thérapeutique rassemblant les patients du Pôle Hébergement et des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Il a pour objectif de contribuer au développement des liens à l'extérieur de leur microcosme social. Pour cela, nous orientons l'action à partir du rythme de la « vie quotidienne ».

Le projet à venir doit porter sur 3 axes :

- La lutte contre l'isolement social ; réunir, rencontrer, partager.
- Créer une dynamique de groupe, échanger, interagir, évoluer.
- Créer un événement sur la vie quotidienne, ressentir, vivre, impulser.

La finalité est de créer un événement positif, une expérience commune (usagers-professionnels). Cette empreinte positive crée des images et des souvenirs qui favorisent l'estime de soi. L'accompagnement global ne peut que s'enrichir de cette expérience humaine partagée.

Le Réseau HÉTAGE

Depuis 2017, Argile, coopère au sein du Réseau HÉTAGE. Il s'agit de coordonner dans le cadre d'une cohérence régionale l'action résidentielle des dispositifs de prise en charges des personnes souffrant d'addictions en Région Grand Est.

Cette collaboration permet de mettre en corrélation les besoins des demandeurs aux propositions de prises en charges des différentes structures d'accueil spécialisées.

Elle offre à chacun de ses membres la possibilité de mieux appréhender les situations souvent complexes des personnes accueillies en s'appuyant sur des ressources régionales avec une offre plurielle et des dispositifs à géométries variables et réactifs.

Des rencontres régulières entre les responsables des unités sont organisées. Elles définissent les priorités et les principes de cette coopération.

Elles sont complétées par des rencontres opérationnelles animées par les référents « hébergement » de chaque acteur signataire de la convention de coopération.

Ces rencontres, constituent un moment privilégié pour nous (référents hébergement). D'une part, elles nous permettent de mieux nous connaître et de tisser des liens professionnels, de visiter les sites et de comprendre le fonctionnement des uns et des autres. Cela afin de faciliter le parcours d'accueil des personnes susceptibles de faire appel à nos services.

C'est aussi un moment d'échange autour de situations de personnes qui potentiellement peuvent être accueillies au sein du Réseau et plus largement de confronter nos pratiques professionnelles (ateliers, activités, accompagnement), nos modalités d'accueil et nos outils utilisés.

i. La Prévention et la Consultation Jeunes Consommateurs : à la rencontre de la jeunesse

La consultation Jeunes Consommateurs de l'association Argile vise un public de 12 à 25 ans. Elle s'articule autour de deux missions principales : **la prévention et la consultation**. Elle s'inscrit dans les missions facultatives du CSAPA

Au regard des spécificités du public jeune (réfractaire à la prise en charge, conduites à risques), et de la complexité de l'intervention dans le champ des addictions, le professionnel en charge de la CJC doit avant tout, développer des outils de communication en adéquation avec ce dernier afin que le lien se tisse.

Il est impératif également d'identifier l'ensemble des acteurs locaux qui sont en charge de la problématique jeune afin d'établir une politique d'intervention pertinente et collaborative à l'égard de cette jeunesse.

Il s'agit d'aller à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie, de rassemblements, de mettre en place des permanences de sensibilisation et de repérage dans des structures d'accueil, de développer l'intervention précoce dans les établissements scolaires...

À ce jour, le dispositif CJC associé aux différentes actions de prévention de l'association Argile intervient sur un territoire allant de Guebwiller à Ribeauvillé.

Pour répondre aux sollicitations et mener à bien les actions de prévention, l'intervenant référent s'appuie également sur les autres compétences disponibles au sein de l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA.

La Stratégie d'intervention précoce et le dispositif de prévention

Le dispositif de la Consultation Jeunes Consommateurs adosse son action aux dispositifs locaux de prévention existants pour développer une stratégie d'intervention précoce. Cela se traduit au quotidien par des contacts réguliers avec les partenaires agissants auprès des jeunes et présents sur le territoire.

Cette coopération, facilite le travail commun et le repérage des situations à risque. Il s'agit d'être disponible et réactif pour appréhender la situation problématique dans les meilleurs délais pour l'intégrer dès lors dans une démarche d'accompagnement.

Le constat de terrain nous apprend que plus vite nous déployons autour d'un jeune une action de prise en compte de sa situation, plus vite on peut juguler les effets néfastes induits par les risques pris.

Le partenariat de terrain nous permet également d'élaborer un vocabulaire et une culture commune, afin de développer et de pérenniser cette dynamique.

La prévention prend une place de plus en plus importante dans l'accompagnement de ce public jeune. On observe en 2019 une demande en forte augmentation de la part des établissements scolaires. Aujourd'hui, l'Éducation Nationale est le premier partenaire de l'association Argile en termes de prévention et de Consultation Jeunes Consommateurs.

D'autres partenariats ont pu se mettre en place, notamment auprès de la PJJ. En effet, leur public peut être considéré comme à risque aux niveaux des addictions. Nous avons ainsi instauré dans le cadre d'une action régulière une intervention mensuelle de sensibilisation au sein de l'PEPE de Colmar.

Au cours de l'année 2019, nous sommes intervenus lors d'ateliers de réparation pénale organisés auprès des publics jeunes jugés pour des affaires de stupéfiants au sein de l'UEAJ. Des liens ponctuels ont été établis avec l'AEEMO de Colmar (orientation de jeunes). Et on peut aussi recenser une intervention collective au sein de la Cité de l'Enfance de Colmar qui a donné lieu par la suite à deux suivis individuels dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs.

Une première action de prévention spécifique à l'utilisation de la chicha (utilisation, produits, méfaits, risques...) a été co-organisée avec la Prévention Spécialisée de Colmar. Elle a vu la participation active de 20 jeunes du quartier Europe de Colmar. Un autre temps de travail, est programmé pour 2020 afin d'amorcer une collaboration autour de la prévention dans le cadre du travail de rue.

Consultations

Comme développées précédemment, les interventions collectives de prévention permettent d'aboutir à des demandes de consultation. Ces demandes proviennent souvent d'une orientation de professionnels, d'une demande spontanée d'un jeune qui estime avoir un problème avec ses consommations, d'une sollicitation de parents inquiets par les consommations de leurs enfants et en dernier lieu de consultations contraintes suite à des obligations de soin.

L'association Argile, dans sa volonté de proposer des actions de proximités, organise des consultations avancées, un mercredi matin sur deux, au sein de la maison des adolescents de Colmar. Celles-ci permettent d'apporter un étayage important en addictologie pour les jeunes, leur entourage et les professionnels de la MDA.

La majorité des consultations sont organisées à l'extérieur du CSAPA pour des raisons d'anonymat, de choix du jeune/entourage, de mobilité, de proximité, stigmaté.

Les rencontres peuvent avoir lieu, soit directement chez le partenaire originaire de la demande (Education Nationale, STEMO, ASE, etc...), soit dans un lieu choisi par le jeune (domicile, café, endroit où le jeune se sent à l'aise et en confiance, etc...).

Le principe d'intervention fondamental réside pour nous dans la réactivité et la mobilité. En effet, il nous faut régulièrement nous déplacer sur le territoire et adapter nos modes opératoires à la situation pour répondre le plus vite possible aux besoins du moment du jeune.

Selon les situations, et après une évaluation objective et factuelle des problématiques, des orientations peuvent être préconisées et organisées. Celles-ci, peuvent être réalisées en internes en lien avec la psychologue du CSAPA, ou en externes en lien avec la psychiatrie infanto juvénile, les infirmières scolaires et les psychologues des autres structures concernées.

Tableau récapitulatif de l'activité CJC en 2019

Consultation Jeunes Consommateurs	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	275	79	185	45	246	54
Infirmier	11	2	11	3	17	7
Médical	32	11	46	12	29	6
Psychiatre	38	12	3	2	3	2
Psychologue	119	26	44	17	32	10
Social	10	3	11	4	23	5
Total	485	97	300	60	350	70

Les produits consommés

La plupart des jeunes qui nous contactent sont suivis pour des problématiques de cannabis. Ces consultations sont aussi l'occasion d'aborder les autres produits comme l'alcool et de tabac.

Les consommations d'alcool sont essentiellement festives, avec des doses importantes (le binge drinking), notamment les week-ends. Pour les consommations plus quotidiennes, ce sont surtout le tabac et le cannabis.

Lors des interventions collectives, les jeunes font acte d'autres consommations telles que le protoxyde d'azote. Ces dernières sont souvent évoquées par les établissements scolaires comme étant un problème récurrent. En effet, les consommations ont souvent lieu aux abords des établissements pendant les heures de pause. Un point sur ce produit est systématiquement fait lors des interventions collectives.

Il est également question d'usage de jeux d'argent, notamment les paris sportifs en ligne.

Beaucoup de publicités, à destination d'un public jeune, semblent se faire à travers les réseaux sociaux et Youtube. En effet, des influenceurs se posent en tant que bookmaker et proposent des pronostics sur Youtube, Instagram et Snapchat.

Mission de diagnostic

En 2019, Argile a diligenté un travail d'enquête afin de bien identifier les partenaires, de recenser les problématiques et les besoins et d'élaborer un plan d'action en terme de prévention au sein des écoles primaires et des collèges.

Il ressort de cette étude qu'une des principales problématiques exprimées par la communauté éducative concerne les écrans.

Présentation synthétique des résultats l'enquête réalisée dans les écoles élémentaires en 2019-2020

Santé et addiction : les écoles primaires

Contexte : En écho aux recommandations de l'INSERM (2014) sur les conduites addictives et avec le soutien de l'ARS Grand-Est, l'association Argile a réalisé une enquête de terrain sur les besoins des écoles élémentaires en terme d'interventions de promotion de la santé.

Au total 57 professionnels de l'Education Nationale ont participé à cette enquête de Septembre 2019 à Mars 2020. Ils concernent les circonscriptions d'Ingersheim, de Colmar et de Wintzenheim.

Les participants :

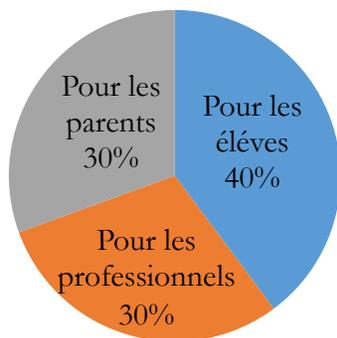
Professions	Total
Inspecteurs	2
Directeurs écoles élémentaires	15
Principaux de collèges	4
Enseignants écoles élémentaires	31
Infirmières scolaires	3
Coordinatrice réseau école	1
Conseillère technique de l'éducation Nationale	1

Recueil des données :

L'ensemble des professionnels ont été rencontrés au sein de leurs établissements lors d'entretiens semi-directifs. Seules les données concernant les enseignants ont été recueillies à l'aide de questionnaires. Ces questionnaires ont été remis aux directeurs d'établissements et ont été remplis à la libre participation.

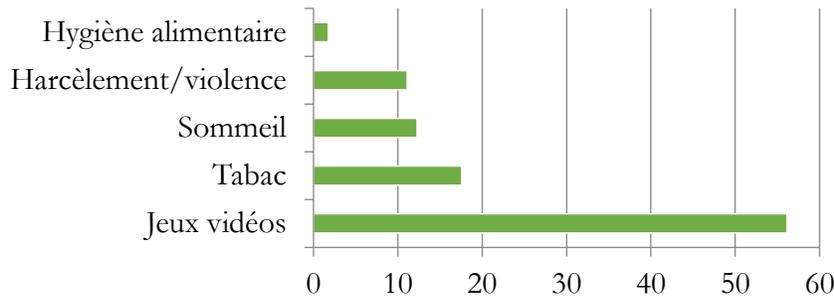
Résultats :

Figure 1 : Les interventions souhaitées par les interrogés



Les professionnels de l'Education Nationale souhaiteraient voir des interventions à destination à la fois des parents, des élèves et des enseignants.

Figure 2 : interventions souhaitées par les participants auprès des élèves



Les attentes auprès des élèves : La figure 2 précise que les attentes du corps enseignant sont majoritairement tournées vers la sensibilisation et la prévention au niveau des « écrans », cela représente 56 %. Ils se questionnent particulièrement sur l'utilisation de ce type d'outil (internet, jeux-vidéo) en fonction de l'âge des enfants.

Concernant les interventions sur le tabac, 15% précisent qu'elles seraient pertinentes notamment pour les CM2.

9% des thématiques souhaitées concernent le sommeil. En effet, d'après les observations des enseignants de plus en plus d'élèves scolarisés présenteraient des signes de fatigues (difficulté à suivre en classe, fatigabilité lors d'exercices, somnolence pour certains).

Les attentes auprès des parents d'élèves : 56 % des personnes interrogées attendent des interventions auprès des parents d'élèves. Elles ont précisé des souhaits de conférences à destinations des parents, des ateliers parents-enfants, des groupes de paroles. Tous les directeurs d'écoles évoquent leur souhait de réaliser ces actions au sein de leur établissement scolaire.

Les attentes auprès des professionnels de l'Education Nationale : Parmi les directeurs rencontrés, 35% indiquent que les enseignants auraient besoin de mise à disposition de différents supports (livres, vidéos, jeux etc.) sur la sensibilisation aux consommations. Aussi 23% des réponses précisent des attentes des participants autour de la formation des professionnels sur l'addiction et les conduites à risques.

Limites du dispositif

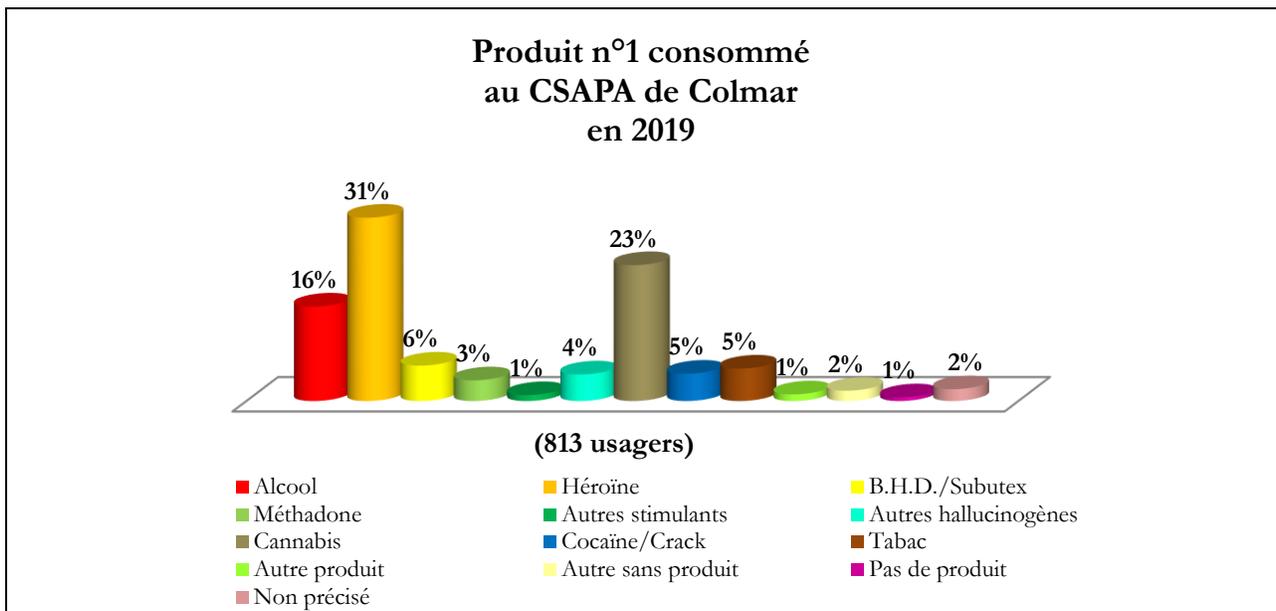
Actuellement, le dispositif de prévention de la Consultation Jeunes Consommateurs est confronté à une augmentation considérable de sollicitations sur notre territoire d'intervention. En effet, il devient difficile pour nous de répondre dans un délai raisonnable à l'ensemble des demandes sachant que les interventions doivent s'inscrire selon le calendrier scolaire.

Perspectives 2020

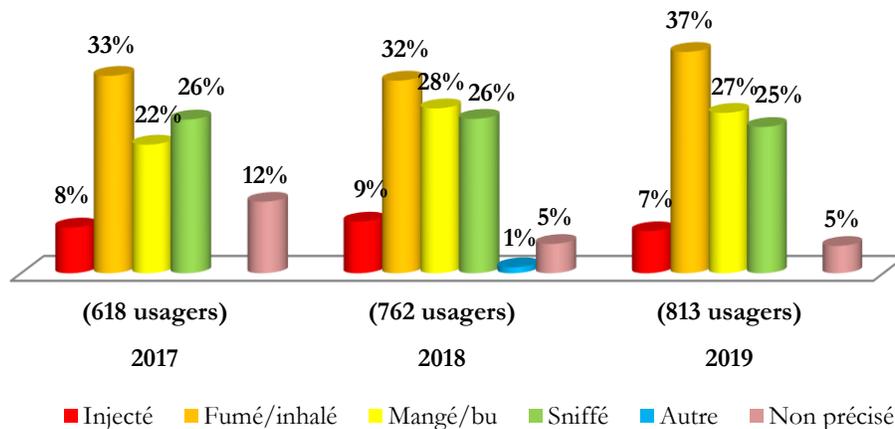
En termes de perspectives, le dispositif a pour objectif de continuer le développement de l'intervention précoce sur son territoire d'action. Notamment en renforçant sa présence au sein des établissements partenaires. Argile renforce ses compétences en 2020, en formant une partie de ses professionnels aux programmes validés, à savoir (Unplugged/Primavera). Ceci dans le cadre du projet « Interventions précoces et compétences psycho-sociales » porté par la Mildeca, l'ARS et soutenu par la Fédération Addiction. Une collaboration active entre les associations Le Cap, Oppelia et Argile permet d'y répondre de façon pertinente (couverture du territoire, organisation et modalités d'interventions...).

C. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

a. Le type de consommations



Modes de consommation du produit N°1 au CSAPA de Colmar de 2017 à 2019



b. Le Programme d'Échange de Seringues

La politique de réduction des risques et des dommages en direction des « usagers de drogue » vise à prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose par injection de substances par voie intraveineuse et les dommages sociaux et psychologiques liés aux conduites addictives de consommation de substances classées comme stupéfiants.

Les programmes d'échange de seringues (PES) sont des dispositifs qui, à l'origine, mettent à disposition des usagers de substances par voie injectable du matériel d'injection stérile dans le but de réduire la transmission des virus et autres infections liées au partage de matériel de consommation. Ils offrent également du matériel servant à préparer l'injection (filtres, eau, récipients pour le mélange) ou la consommation de drogues sans injection (pailles/pipes à crack, feuilles d'aluminium...).

Aujourd'hui l'association Argile propose une large gamme de matériels qui couvre l'ensemble des modes de consommations : l'injection, l'inhalation et sniff.

Par ailleurs, le PES inclut dans ses objectifs de réduction de risques et dommages des services complémentaires tels que :

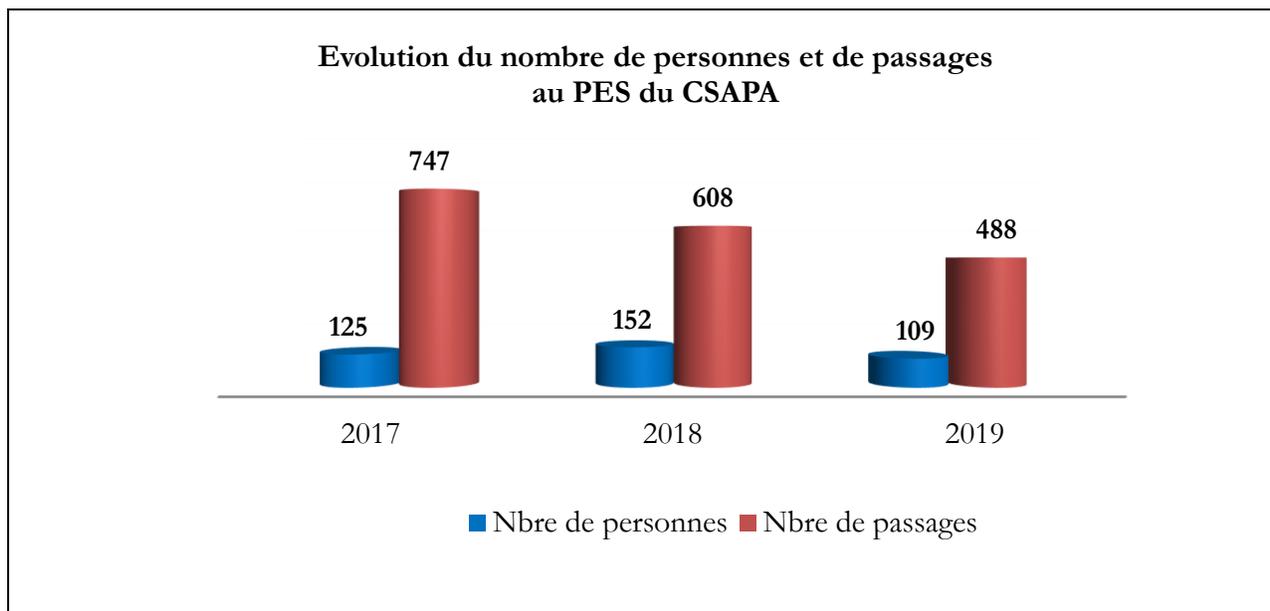
- Les conseils sur les pratiques d'injection et sur les manières de réduire le risque d'overdose ; informations sur la façon adéquate de se débarrasser du matériel usagé.
- L'accès aux tests de dépistage des infections (VIH/VHB/VHC), aux préservatifs, à la vaccination, aux services de traitement.
- Les aides à l'arrêt de l'injection et encouragements au passage à la consommation sans injection.
- L'accès aux traitements de la dépendance et l'accès à d'autres services sanitaires et sociaux.

Le pharmacien gère les commandes et le stockage de ces matériels.

Il participe, avec les autres intervenants de la structure, à la délivrance de ces matériels aux usagers et discute avec eux de leurs pratiques afin de les améliorer dans des stratégies de réduction des risques et des dommages ainsi que d'éducation à la santé.

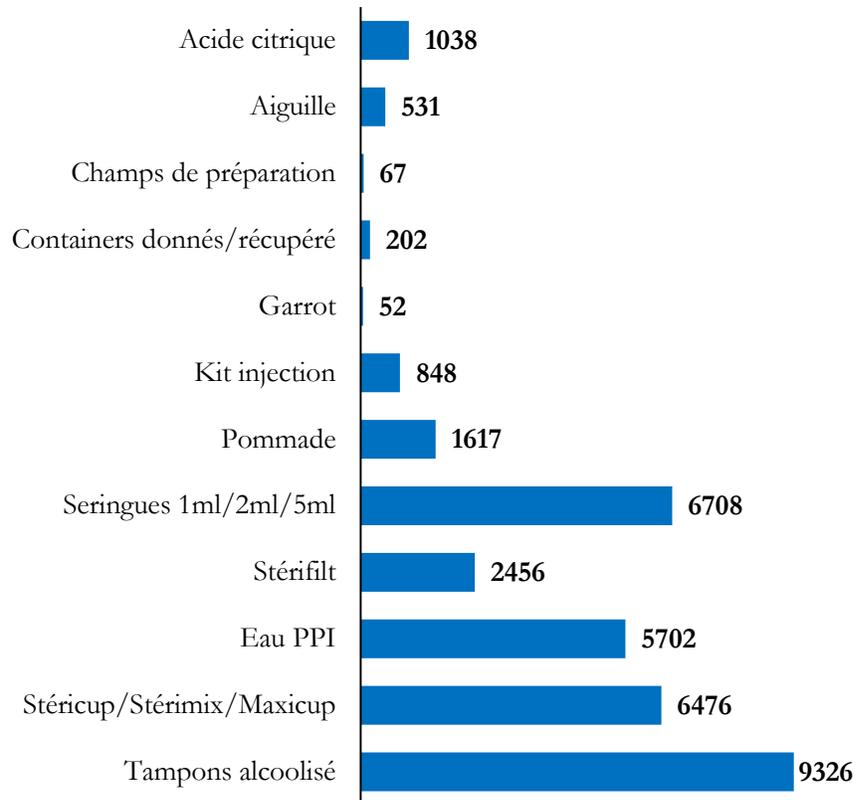
Une pièce a été dédiée à cet effet et permet de recevoir le public concerné de manière anonyme et discrète.

Ce service est réservé, en priorité, aux usagers réguliers du CSAPA, traités ou non avec des TSO (Traitements de Substitution aux Opiacés). Toutefois nous sommes en mesure de recevoir, ponctuellement, d'autres usagers qui viennent spécifiquement pour ce service.

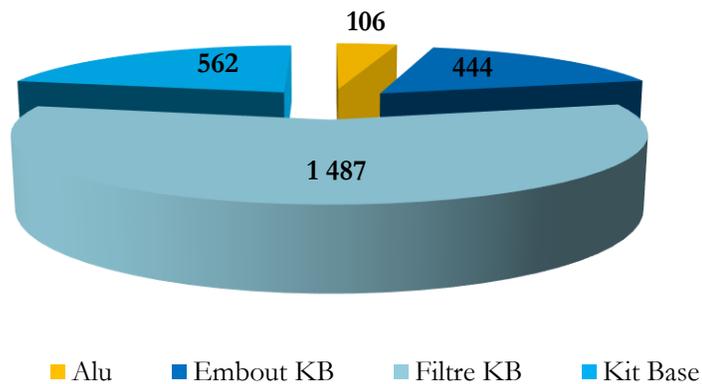


Nous ne pouvons que constater une baisse générale de la fréquentation du PES et par conséquent une diminution globale de la distribution de matériels.

**Matériel de RDR lié aux injections distribué
au PES du CSAPA en 2019**

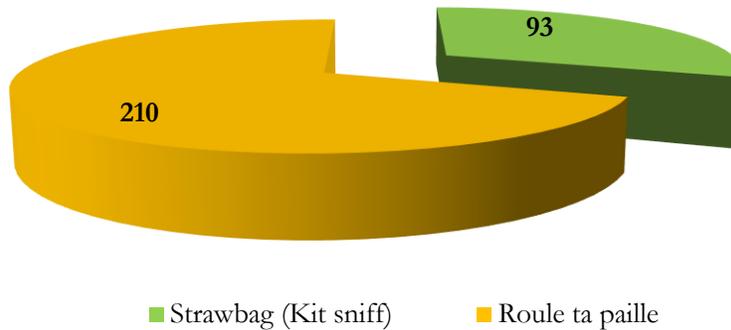


**Matériel de RDR lié aux pratiques d'inhalation distribué
au PES du CSAPA en 2019**



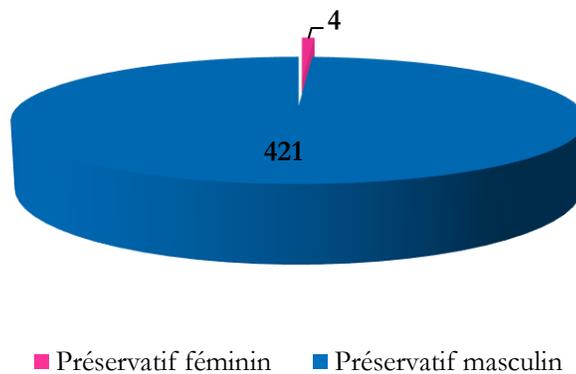
La distribution de matériels pour la consommation par inhalation reste stable en comparaison à l'année dernière et au vue de la file active en baisse pour cette année.

Matériel de RDR lié aux pratiques de sniff distribué au PES du CSAPA en 2019



La distribution de matériels pour la pratique du sniff a diminué de moitié en comparaison à 2018.

Matériel de RDR lié aux pratiques sexuelles distribué au PES du CSAPA en 2019



La demande de préservatifs a également largement diminué cette année dans ce cadre-là mais nous avons multiplié les points d'approvisionnements et de distribution en libre-service aussi bien au sein du centre qu'hors les murs (bureaux, salles d'attentes, établissements scolaires, ATR...).

c. La veille sanitaire

Son importance est fondamentale car elle permet à l'ensemble des professionnels de rester informé en temps réel de l'évolution des pratiques de consommation ainsi que de la nature des produits qui circule sur un territoire donné.

Elle doit être associée à l'expertise des usagers (patients experts) sans quoi notre analyse et compréhension du milieu ne serait qu'hypothétique. Nous associons les usagers à différents ateliers de RdRD et nous appuyons régulièrement sur leurs propos pour faire évoluer notre PES, nos connaissances des pratiques ainsi que des produits en circulation.

Le pharmacien participe également à ce dispositif et plus particulièrement :

- Au suivi des alertes ANSM pour les retraits de lots des médicaments (procédure, zone sécurisée, archivage des messages reçus).
- Au dispositif de pharmacovigilance.
- Au dispositif d'addictovigilance (signalement des nouvelles pratiques de consommations au CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance – R. 5132-114 du CSP).

II. LE CAARUD BEMOL

Le CAARUD Bémol est structuré autour d'un espace d'accueil convivial où les personnes sont reçues dans « l'ici et maintenant », de là où elles en sont, dans l'anonymat, sans jugement et sans exigence autre que les règles nécessaires à une cohabitation organisée.

Durant les temps d'accueil, l'équipe s'attache à porter une attention particulière à chacun et à reconnaître sa particularité en favorisant la création d'une relation de confiance, le respect et la revalorisation de chacun.

Ces principes constituent pour l'ensemble de l'équipe un droit inaliénable et fondamental pour toutes et tous.

A. UN LIEU QUI FAIT LIEN

L'Association Argile définit son action de prise en charge comme une action communautaire et a depuis toujours mis en avant l'utilisateur comme une personne ressource détentrice d'un savoir sur lequel s'appuient les professionnels pour mieux comprendre les situations, les produits, les modes de consommation...

D'une manière pragmatique et pour répondre de la façon la plus pertinente possible et centrer notre activité sur la RdRD, il va de soi que la connaissance du public que nous accueillons est fondamentale. Ces derniers sont au centre de nos préoccupations et sont systématiquement invités et encouragés à participer à la vie de la structure.

a. Une organisation au service de l'utilisateur

Les modalités d'accueil respectent et tiennent compte de la situation globale des personnes. Elles intègrent les problématiques liées à la précarisation et à la consommation des produits psychoactifs.

Le CAARUD, répond à des missions fondamentales d'accueil du public permettant d'accéder aux besoins de premières nécessités, aux soins, au dépistage, aux droits sociaux, d'être orienté vers les structures adéquates, d'accéder à du matériel de RdRD, de s'informer sur la RdRD, de rencontrer une équipe pluridisciplinaire.

L'accueil collectif offre un espace d'écoute et de socialisation. L'accueil y est chaleureux, bienveillant, sans jugement et pose les bases d'une relation de confiance. Les personnes y viennent de façon spontanée.

Un temps d'accueil individuel est proposé tous les mercredis sur rendez-vous et permet d'aborder des questions plus personnelles.

Les accueils thématiques et activités ont pour objectif de contribuer à la valorisation de soi, d'amener une réflexion, de s'enrichir, d'échanger et de se mobiliser autour de projets communs.

L'équipe assure une permanence PES tous les jours de 10h00 à 17h30 sauf les mardis et vendredis après-midis.

Horaires d'accueil du Public

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 – 12h30 Accueil collectif	14h00_17h30 (Accueil femmes les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} lundis du mois)
Mardi	10h00 – 12h30 Accueil collectif	Reunion d'équipe
Mercredi	10h00-12h30 Accueil individualisé	14h00-17h30 Ateliers RdRD
Jeudi	10h00 – 12h30 Accueil collectif	14h00-17h30 Ateliers RdRD
Vendredi	10h00 – 12h30 Accueil collectif	Fermé

L'organisation générale tente tout au long de l'année de mettre en adéquation son offre de services, les attentes et les besoins des usagers et leur rythme de vie.

Tableau synthétique de l'évolution des services et des prestations en 2019

Accueil Bémol	2017		2018		2019	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prestations/Hygiène	19 077	496	24 562	546	17 882	571
Socio-Educatif	1 241	243	6 133	481	13 678	178
Santé	477	142	1 127	265	3 260	173
Psychologique	165	56	1 666	78	940	47
Ateliers					369	367
1er accueil		73		91		24
Retours		307		179		176
Habituels		124		281		371
Total Accueil	20 960	504	33 488	551	36 129	571
Aller Vers	27	4	146	8	334	21
PES Mulhouse		254	1 286	292	1 346	306
TOTAL CAARUD	20 987	758	34 920	843	37 809	877
Evolution en %			40%	10%	8%	4%
			Entre 2017 et 2018		Entre 2018 et 2019	

b. La Typologie du public accueilli

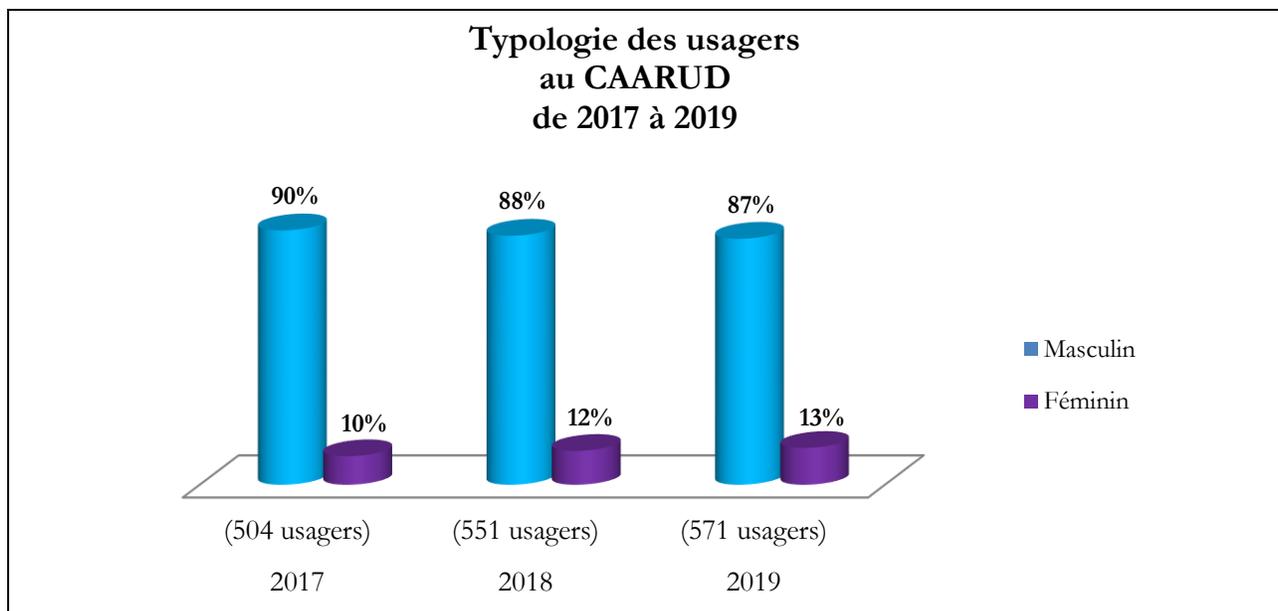
Dans un premier temps, il nous paraît pertinent de rappeler que les chiffres présentés sont basés sur du déclaratif et de ce fait, ils peuvent parfois ne pas être représentatifs du public accueilli au sens où la particularité de nos dispositifs donne quelque fois lieu à des « non réponses » de la part des personnes.

Cela étant dit, les chiffres et les observations des professionnels(les) font état de certaines similarités chez les personnes dans le cadre de l'accueil dit à « bas seuil d'exigences ». Outre la consommation de produits psychoactifs, souvent synonyme de stigmatisation et d'isolement, la plupart des personnes qui fréquentent le CAARUD se caractérisent par un certains nombres d'handicaps sociaux : marginalité, comorbidités psychiatriques, précarité, absence et/ou ruptures de liens sociaux et/ou familiaux, incarcérations souvent nombreuses...

Ils présentent pour la plupart, un parcours jalonné de ruptures et de traumatismes divers qui rendent leurs difficultés multifactorielles et engendrent souvent chez eux le sentiment d'un cercle vicieux, d'une impasse, dont ils ne peuvent se sortir seul.

Néanmoins, il est important de le souligner le fait que nous accueillons également un petit nombre de personnes socialement « insérées » avec une vie de famille et un emploi stable. Ces personnes fréquentent quasi exclusivement le Programme d'Echange de Seringues. Leur relation avec le CAARUD se limite à leur besoin de disposer du matériel stérile et de conseils quand c'est nécessaire.

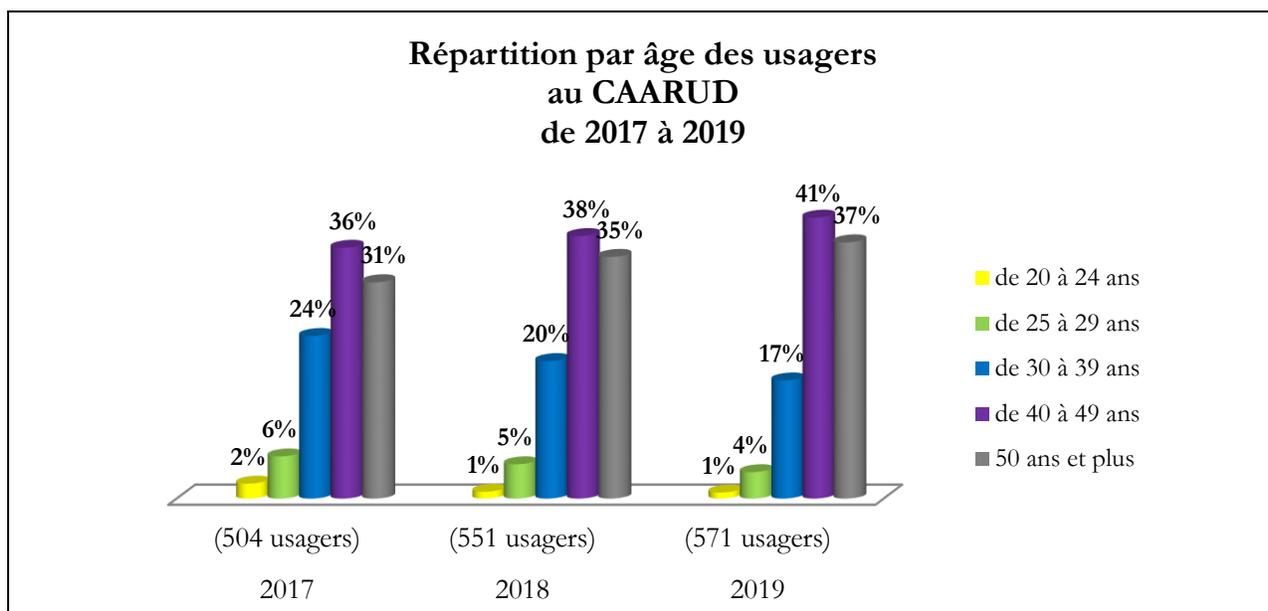
Ces personnes s'inscrivent pleinement dans une démarche particulièrement aboutie de RdRD et dans une consommation « suffisamment raisonnée », qu'elle soit récréative ou non, au sens où l'impact sur leur vie sociale est géré et que les prises de risques sont réduites au maximum.



Le CAARUD accueille majoritairement des hommes soit 87%. Les femmes représentent 13% de la file active.

La violence qui régit habituellement le milieu social dans lequel évoluent les consommateurs de produits rend particulièrement insécure les dispositifs d'accueil comme les CAARUD pour le public féminin. Il est intéressant de souligner qu'en général les femmes et les hommes ne consomment pas les mêmes produits ou du moins que souvent la fonction recherchée dans le produit n'est pas la même selon le genre. Les femmes vont avoir tendance à choisir plutôt des produits "calmants", et ne s'inscrivent que rarement définitivement dans une carrière de consommatrices. Le fait que les femmes semblent développer plus de facilités à se tourner vers le soin et à demander de l'aide lorsqu'elles en ressentent le besoin, participe à cette situation. Les hommes, sont plus dans une recherche de plaisir et une prise de risques lorsqu'ils consomment des produits. Des recherches sur la question du genre soulèvent beaucoup de questions tant les différences sont marquées et méritent que nous y accordons une attention particulière au sein de nos accompagnements.

Il est aussi intéressant de souligner que les femmes présentes au CAARUD sont souvent les compagnes ou les amies d'hommes fréquentant déjà la structure, et que rares sont celles qui se présentent sans avoir cette "porte d'entrée" là.

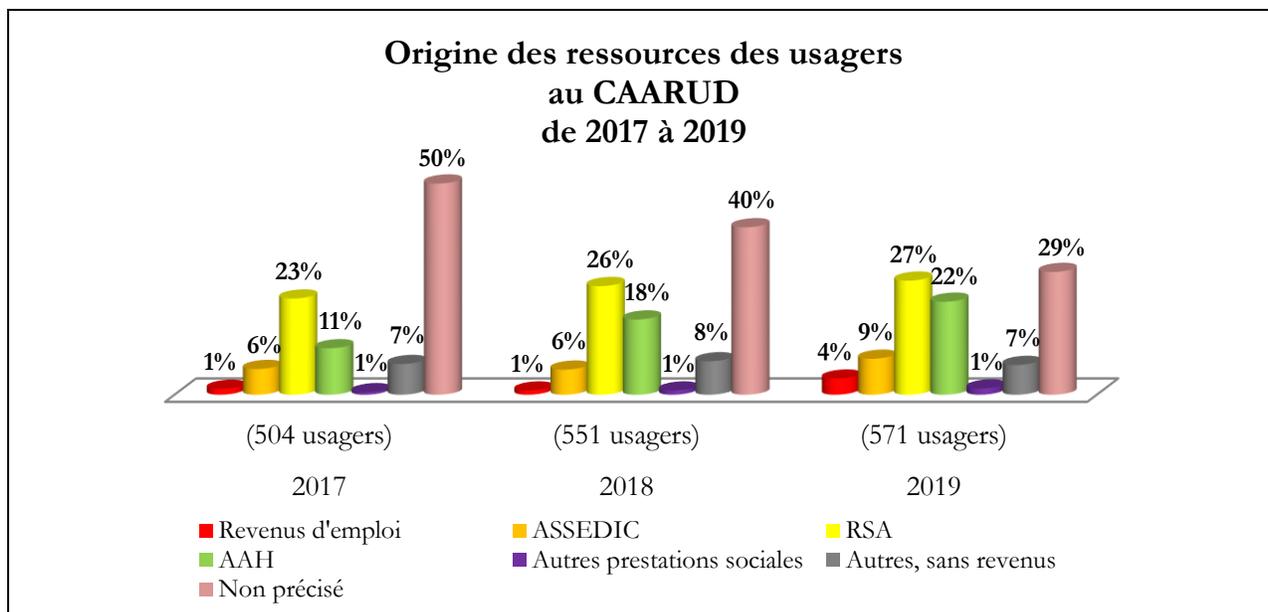


Comme chaque année, nous constatons que la population du CAARUD est vieillissante, ils et elles sont âgées de 40 et 60 ans. Cela s'explique notamment par le fait que nous accueillons très peu de primo consommateurs et qu'un public semble en chasser un autre. En effet, il peut paraître compliqué pour certaines personnes de pousser la porte d'un endroit quand on ne se sent que très peu représenté.

Néanmoins, un public jeune fait appel d'une manière sporadique à l'offre de services du CAARUD.

Cette situation nous interroge et nous pousse à adapter notre accompagnement aux spécificités de ce public jeune. Il convient de tenir compte de cette nouvelle donne liée à leur situation sociale, à leurs pratiques de consommations et à leurs demandes et attentes qui diffèrent de celles du public que nous accueillons habituellement depuis de nombreuses années maintenant.

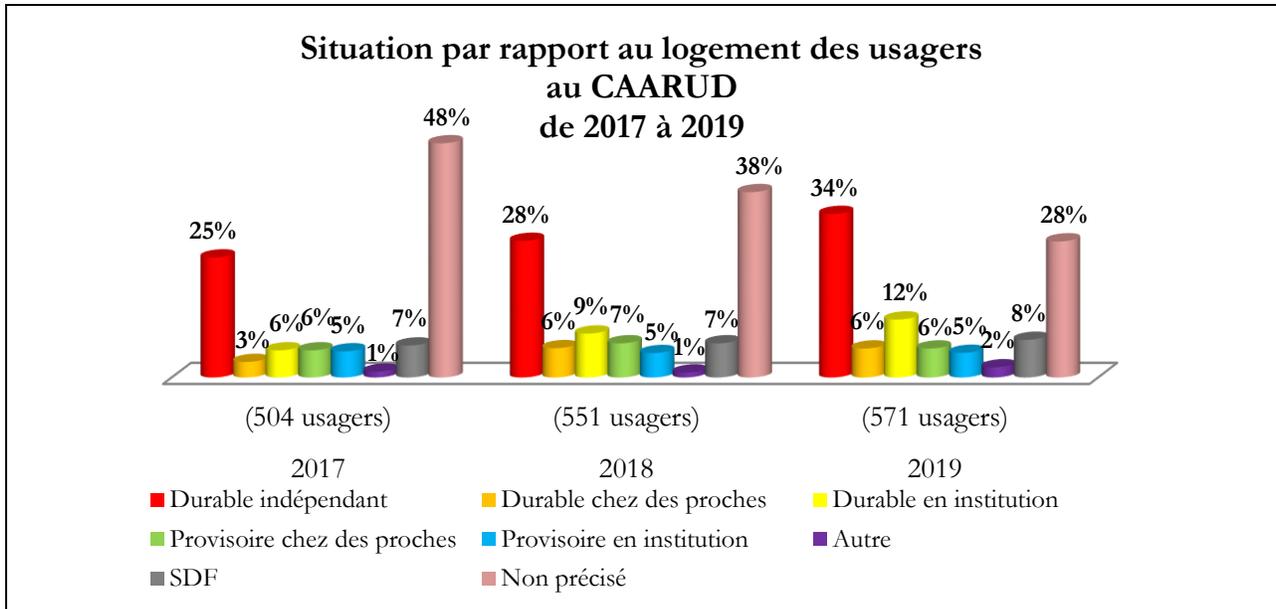
Il est aussi important de souligner, que la majeure partie des personnes que nous accueillons se connaissent. Concernant le public plus jeune il se caractérise par son nomadisme, son errance et son refus de faire partie d'une certaine sociabilité, identité collective.



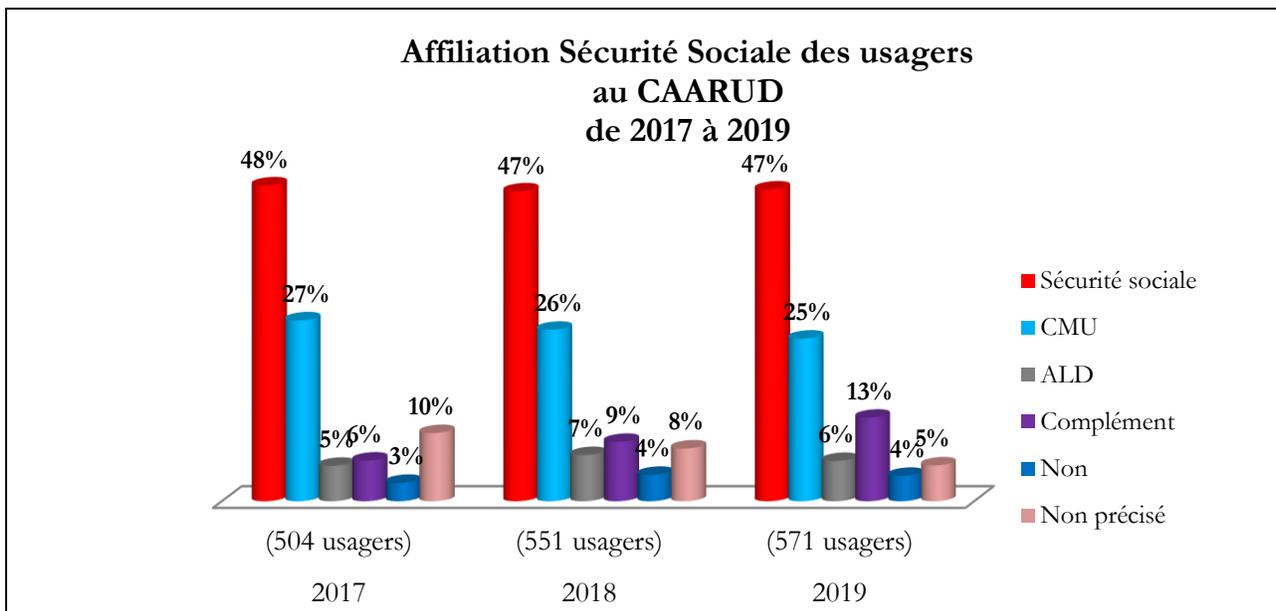
La question des ressources financières rythme la vie des usagers(es) et celle du CAARUD. Si la plupart ont des ressources stables, émanant des minima sociaux, il nous faut néanmoins travailler constamment avec eux cette question et cela, souvent, après la perte de leurs droits. En effet, malgré une apparente stabilité, le public que nous accompagnons reste très précaire dans sa capacité à maintenir ses droits.

Comme chaque année, la question de l'accès aux droits et/ou du maintien des droits, constitue un de nos axes de travail les plus prioritaires.

Au niveau professionnel si beaucoup ont le projet permanent de retrouver un emploi, cela reste particulièrement délicat du fait de leur situation sociale et leur état de santé. Leur vie, rythmée par la recherche de produit et sa consommation, ne leur laisse que peu de place pour investir concrètement ce projet.



Paradoxalement, la plupart des personnes accueillies en 2019 disposent d'un logement stable que ce soit dans un parc locatif privé ou en institution.



La question de l'affiliation à la sécurité sociale semble s'être stabilisée en 2019. Axe prioritaire de notre travail, l'équipe attache une attention particulière à accompagner les personnes dans leur affiliation ou la reconduite de leurs droits. En effet, la question de la santé reste un point primordial pour ce public, d'autant plus qu'avec le vieillissement, les questions liées à leur état de santé se font prégnantes. Leur capital santé se détériore avec l'âge, et les accompagnements vers les soins, deviennent de plus en plus fréquents, d'où l'importance de pouvoir bénéficier de leurs droits à une couverture médicale ainsi qu'à une mutuelle.

c. L'activité 2019 au CAARUD

Un espace d'accueil convivial et vivant

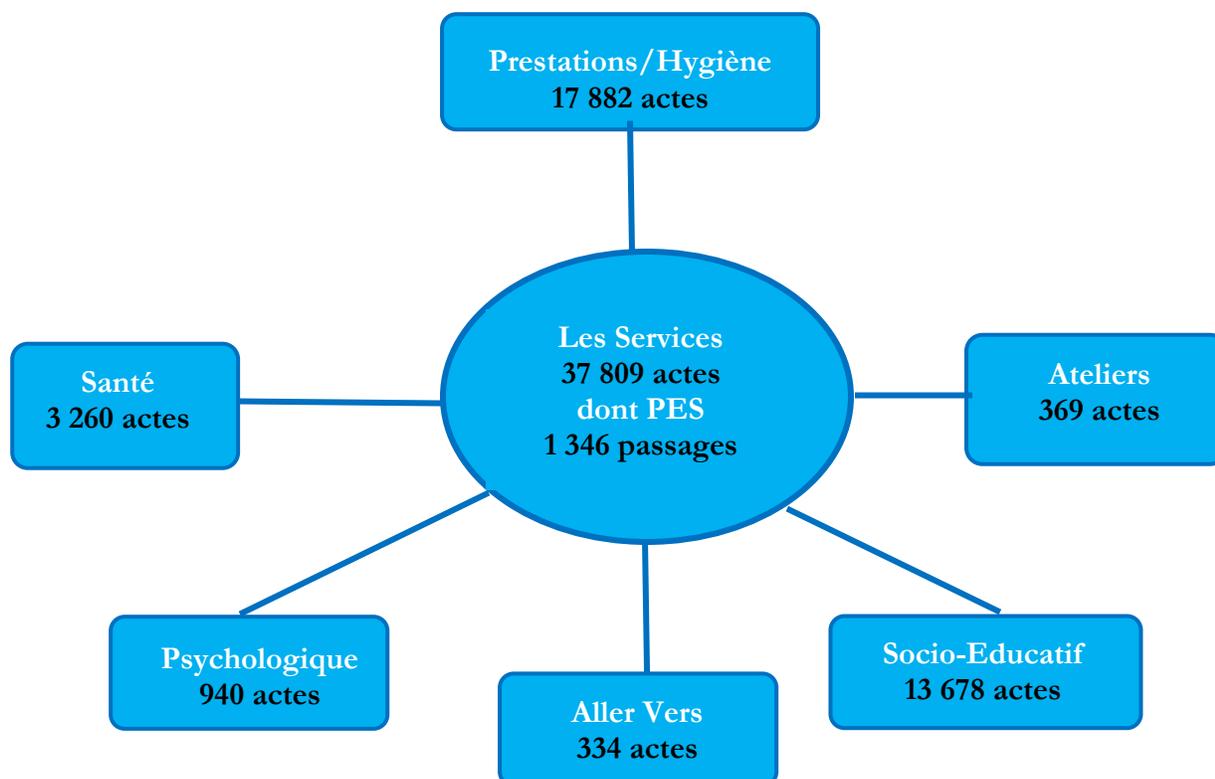
Fil rouge de la philosophie associative, nous poursuivons notre objectif de porter une attention particulière à la participation des usagers dans toutes les actions qui leurs sont destinées et plus globalement dans la vie associative.

d. L'accompagnement social et l'orientation

Dans l'objectif de travailler des sujets aussi vastes que l'estime de soi, le pouvoir d'agir, l'autonomie, la gestion des angoisses et/ou tout simplement le rapport au quotidien, le rapport aux autres.... L'équipe a mis en place en 2019, un certain nombre d'ateliers collectifs qui se sont avérés être autant d'occasions d'échanges entre pairs, de partages, et d'acquisitions diverses : Réduction des Risques et des Dommages, accueil femmes, accueil hommes, médiation artistique, théâtre, informatique, photo, médiation animale, débat d'actualité, dépistage, accueil délocalisé, méditation, sport, activité manuelle, jeux, interventions de partenaires acteurs...

367 personnes différentes ont participé à ces différents ateliers.

Les prestations et services 2019



e. Les Activités socialisantes

La Fête de fin d'année

Chaque année, le CAARUD organise une fête de fin d'année. Ce temps de convivialité est très apprécié et attendu. La période de fin d'année est souvent difficile à gérer pour les personnes que nous accompagnons, et le sentiment de solitude y est très exacerbé. Cette année le repas était concocté sous forme de buffet et chaque usager présent s'est vu remettre un présent. Ils ont été très touchés par ce geste.

La Journée Associative

La journée associative a eu lieu le 28 juin 2019 au parc de Wesserling. Elle a convié les usagers des deux sites, les salariés et les membres de l'Association autour d'un barbecue à passer une journée conviviale. La Compagnie des Naz a proposé une représentation et des ateliers autour des arts du cirque ainsi qu'une initiation aux pratiques céramiques.

La journée Europa Park

Chaque année, Europa Park met à disposition des associations des entrées gratuites. Cette sortie est organisée conjointement entre le CAARUD et le CSAPA. Elle est très appréciée des usagers, et permet aux participants d'être accompagnés de leur famille, de sortir du quotidien, de profiter d'un moment d'évasion et de passer du temps hors des murs.

La Parenthèse

Porté par l'association ALSA68, « le groupe de co-pilotage inter-partenarial de « La Parenthèse » œuvre à l'élaboration d'actions collectives constituant des leviers incontournables de réassurance pour les personnes fortement désocialisées. Cette mutualisation des partenaires a pour objectif de coordonner et rationaliser les actions, les financements et l'amélioration de la prise en charge des personnes ». *Extrait du Rapport d'Activités de l'ALSA 2012.*

Les sorties proposées par la Parenthèse contribuent à créer un certain lien social avec des personnes ayant d'autres problématiques que celles de l'addiction. Les usagers du CAARUD demandent à participer à ces sorties, même si leur présence n'est pas toujours honorée le jour J (problématiques liées aux addictions, aux traitements à récupérer à heure précise, démarches de droit commun à effectuer, etc...).

Ceux qui participent aux activités en font un retour positif.

Enfin, la Parenthèse permet de faire connaître le CAARUD et ses missions à des publics que l'on n'aurait pas touchés sur la structure même.

f. L'activité psychologique

Accueil collectif

La psychologue est présente lors des temps d'accueil collectif. Des échanges informels avec les usagers conduisent à des entretiens individuels de type clinique qui peuvent amener ensuite à une prise de rendez-vous.

Les consultations permettent de proposer un suivi et un soutien psychologique, d'accompagner les personnes en souffrance, de les amener à verbaliser des choses, à prendre de la distance vis-à-vis de leur problématique, de leur permettre de comprendre que tout n'est pas réalisable tout de suite, de les accompagner vers une diminution des consommations, vers une démarche de soins, pour certains de travailler la réinsertion professionnelle...

Ateliers thématiques

La psychologue anime en binôme deux ateliers : l'accueil femmes et la médiation artistique. Ces ateliers permettent d'accueillir les usagers en petits groupes, favorisent l'émergence de discussions et d'échanges.

PES

Il permet la rencontre avec certains usagers, d'échanger, de sortir du collectif, d'amorcer aussi parfois un travail clinique.

Pôle hébergement

La psychologue intervient aussi auprès des personnes hébergées à Mulhouse. Que ce soit lors des visites à domicile, en consultation dans les locaux du CAARUD, lors des synthèses et de réunions avec les partenaires...

Cet accompagnement se fait en binôme avec le référent Mulhousien du dispositif.

g. Des ateliers d'expressions pour se réaliser et se reconstruire

Ateliers de médiation artistique

Ces ateliers sont proposés depuis de nombreuses années. A raison de deux mercredis après-midis par mois, ils sont co-animés par Marie-Jo HIGELIN, art thérapeute présidente fondatrice de l'Association « Les Arts » et par la psychologue du CAARUD.

L'art thérapie est une pratique de soins fondée sur l'utilisation du processus de création artistique. Elle libère des notions de réussite et d'échec, tout est question de transformation. Au service du soin, l'art thérapie est un espace de communication qui favorise l'expression des émotions. L'objectif est de faciliter, par le biais de la création, l'articulation et les échanges au sein du groupe.

Le matériel proposé : encre, pastels secs, pastels gras, fusain, acrylique, aquarelle, aqua couleur, feutres, crayons de couleur...

Des supports variés sont utilisés : papiers à grains différents, papier toilé, toile de lin...

Accueil femmes

Le CAARUD accueille principalement un public masculin et il semble important pour l'équipe de donner une place aux femmes au sein de la structure en leur consacrant une plage d'accueil rien que pour elles deux fois par mois le lundi après-midi.

L'objectif principal est d'accueillir des femmes présentant une conduite addictive dans un cadre sécurisé et sécurisant permettant l'émergence de question spécifiquement féminines. Il s'agit de leur donner un lieu et un temps pour elles.

B. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

La Réduction des Risques et des Dommages est une pratique qui permet aux personnes consommatrices de substances psychoactives d'avoir accès à du matériel stérile, à des conseils, de préserver leur santé et d'interagir positivement avec l'environnement social dans lequel elles évoluent.

Il s'agit également de prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose, et de réduire les méfaits et les dommages sociaux et psychologiques.

La RdRD, bien intégrée, permet de promouvoir une consommation responsable, en favorisant les échanges entre professionnels et consommateurs. Aussi, l'équipe s'attache à travailler cette question dans le cadre d'entretiens individuels et/ou collectif.

Les entretiens individuels se passent dans un lieu clos dédié au Programme d'Echange de Seringues et ne répondent pas à la même logique que le collectif.

De par la relation duale, ils permettent d'aborder les pratiques singulières de chacun, les consommations, les besoins, les attentes, les projets... et de délivrer des conseils plus individualisés en lien avec les modes de vies et les réalités de chacun.

Au regard des consommations de crack très en vogue sur le territoire Mulhousien, nous avons pu mettre à disposition des outils tests tel que le bicarbonate de soude en sachet ainsi que des rouleaux d'aluminium traités sans substances nocives.

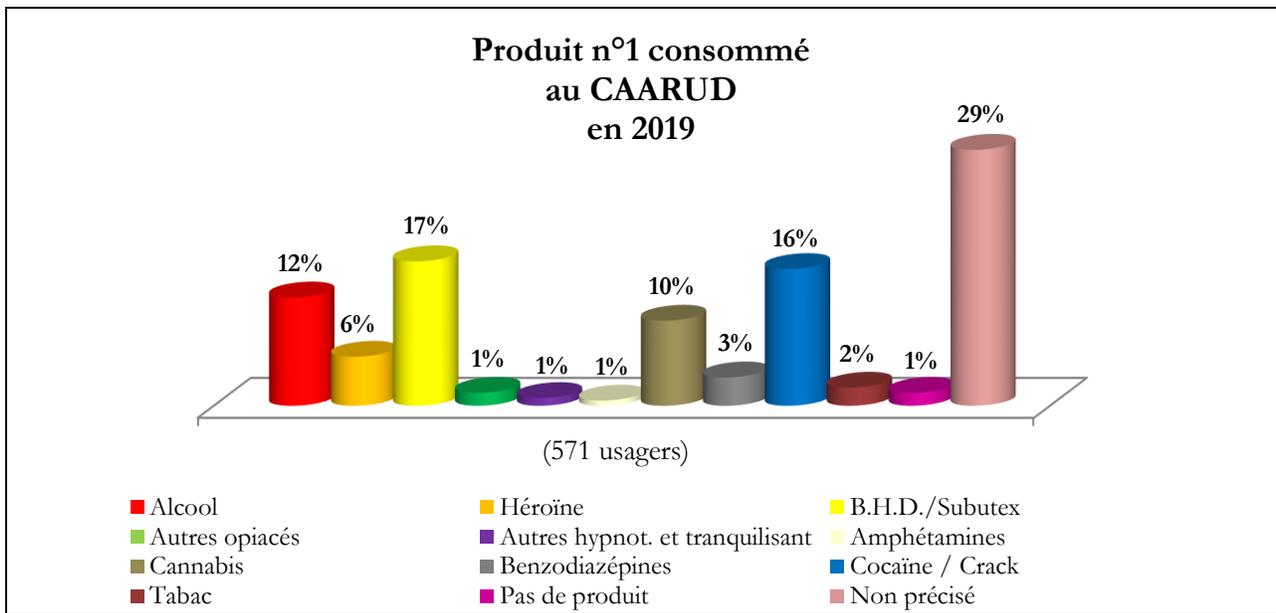
L'équipe s'attache à faire la promotion et à former et informer le public de la mise à disposition de Nalscue et du Prenoxad, pour lutter contre les risques de surdose aux opiacés.

Parallèlement, deux salariés formés développent un projet basé sur l'Accompagnement à l'Education à la Réduction des Risques Liés à l'Injection (AERLI). Nous espérons pouvoir le proposer au public concerné dès 2020 aussi bien au sein du centre que lors d'interventions hors les murs.

a. Le type de consommation

Le graphique ci-dessous donne à voir le produit consommé en première intention. Il est construit sur la base du déclaratif.

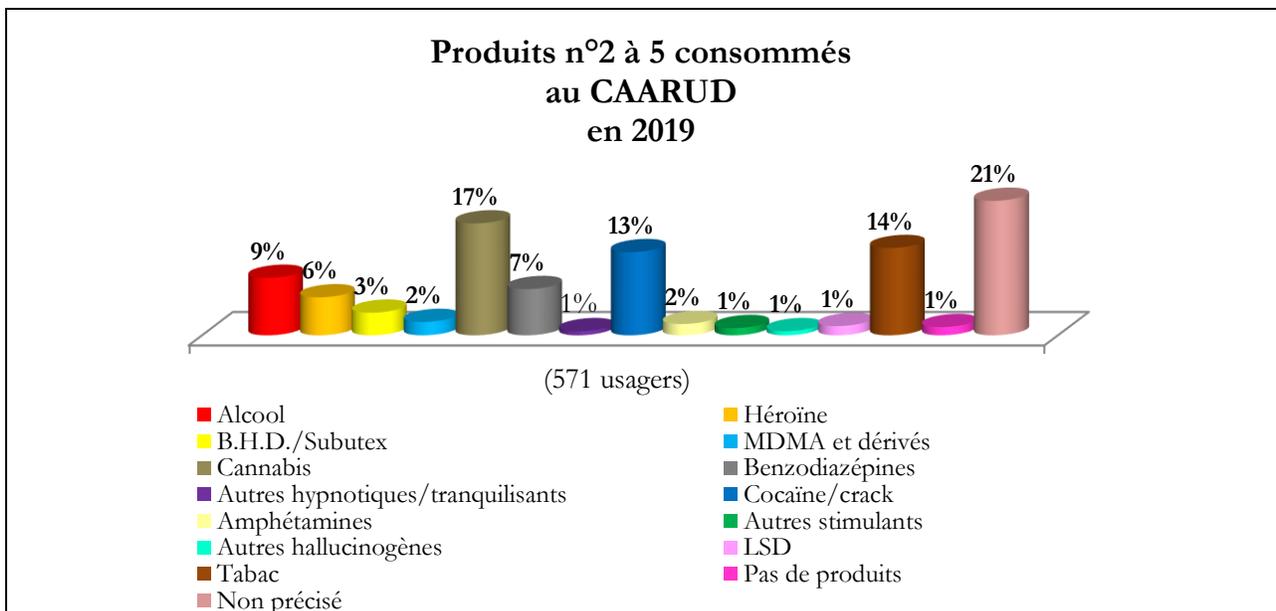
Le pourcentage de non précisé s'explique notamment par le fait que le questionnaire d'entrée est rempli lors de la première ou deuxième rencontre avec les personnes. De ce fait, les usagers prennent le temps de se livrer sur leurs consommations.



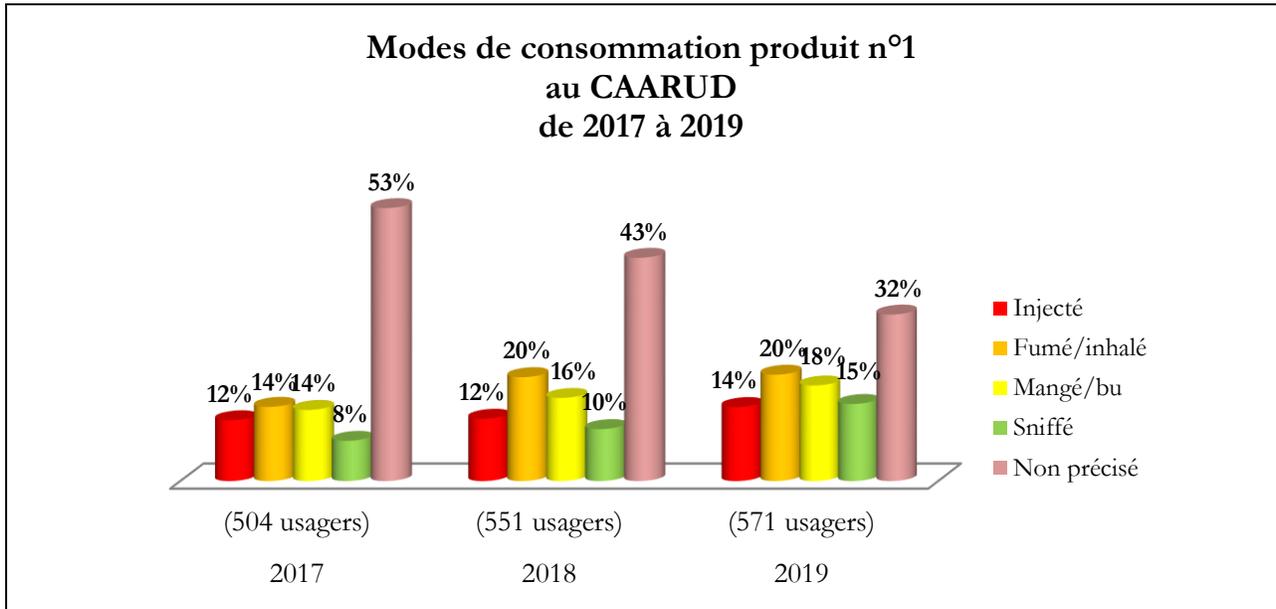
Nous notons une augmentation constante de la consommation de cocaïne / crack, produit de plus en plus présent à Mulhouse et environ. Le prix moyen pour l'année 2019 se situe autour de 60 euros le gramme. Il est aussi conditionné par demi-gramme ou quart de gramme.

L'alcool et le Subutex® restent également en tête de consommation. Ceci s'explique par une grande disponibilité et facilité d'accès.

Pour ce qui est des produits consommés en deuxième intention et plus, comme pour le premier d'ailleurs, ces données recueillies lors des premiers entretiens nécessitent une réactualisation en cours d'année afin de se rapprocher de la réalité des produits consommés.



Il ressort de ce graphique des consommations similaires à 2018. Le cannabis, le tabac, l'alcool et la cocaïne / crack restent une association de substances régulières chez les consommateurs.



Les modes de consommation restent stables. L'arrivée du crack sur le territoire de Mulhouse a sensiblement modifié les modes de consommations. Nous assistons depuis quelques années à une banalisation ainsi qu'à une forte disponibilité de ce stupéfiant. La mise en place de matériel de Réduction des Risques pour la pratique du crack (Kit base et pipe coudée) a généré un glissement des modes d'administration. En effet, nous observons chez certains que la consommation par voie intraveineuse est articulée en alternance avec l'inhalation ce qui leur permet entre autre de restaurer et de mettre leurs systèmes veineux au repos.

Des échanges avec les consommateurs nous ont permis d'apprendre qu'ils basent eux-mêmes leur produit, et pour la grande majorité avec de l'ammoniaque.

L'ammoniaque étant très nocive, l'équipe, tente de pousser les consommateurs à la remplacer par le bicarbonate. De ce fait, nous proposons des sachets de bicarbonate de 0,5 grammes et de 1 gramme en test.

L'équipe a pris le temps de rassurer les usagers et de leur expliquer les bénéfices inhérents à l'utilisation du bicarbonate plutôt que de l'ammoniaque.

Aujourd'hui, nous observons que les retours sont positifs et que le bicarbonate est bien accueilli par les consommateurs.

b. Le Programme d'Echange de Seringues

Le PES est au cœur des moyens déployés par l'équipe pour remplir sa mission de Réduction des Risques et des Dommages.

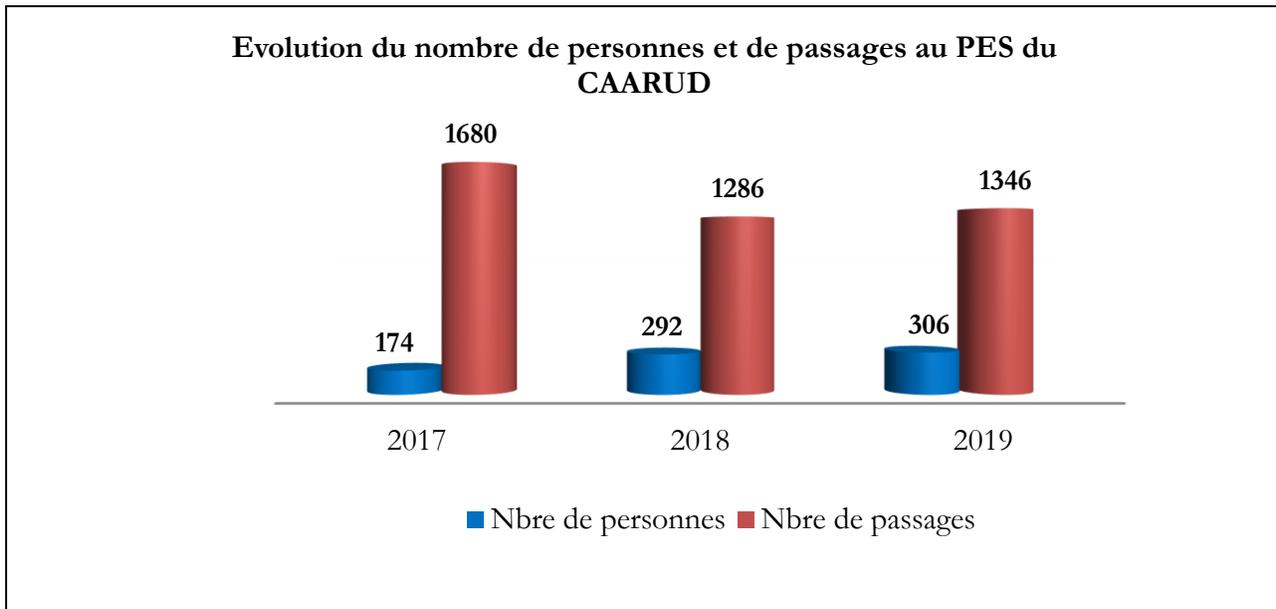
Historiquement, le PES s'articulait essentiellement autour de la mise à disposition de matériel d'injection stérile. Aujourd'hui, nous proposons toute une gamme de matériel qui ne manque pas de s'élargir et d'évoluer pour coller aux besoins des nouvelles pratiques et des nouveaux produits. Le rôle et les retours des usagers sont prépondérants dans ces évolutions/adaptations.

Ainsi, le rôle du PES est d'apporter des réponses de proximité destinées particulièrement aux usagers de drogues ne fréquentant pas ou peu les lieux de soins et les circuits médico-sociaux institutionnels.

Pour cela, l'équipe développe un travail de proximité auprès d'un large public, consommateur, professionnel du secteur médico-social ou non. L'objectif est d'informer sur le bien-fondé de la RdRD et de combattre certaines « idées reçues » sur la question.

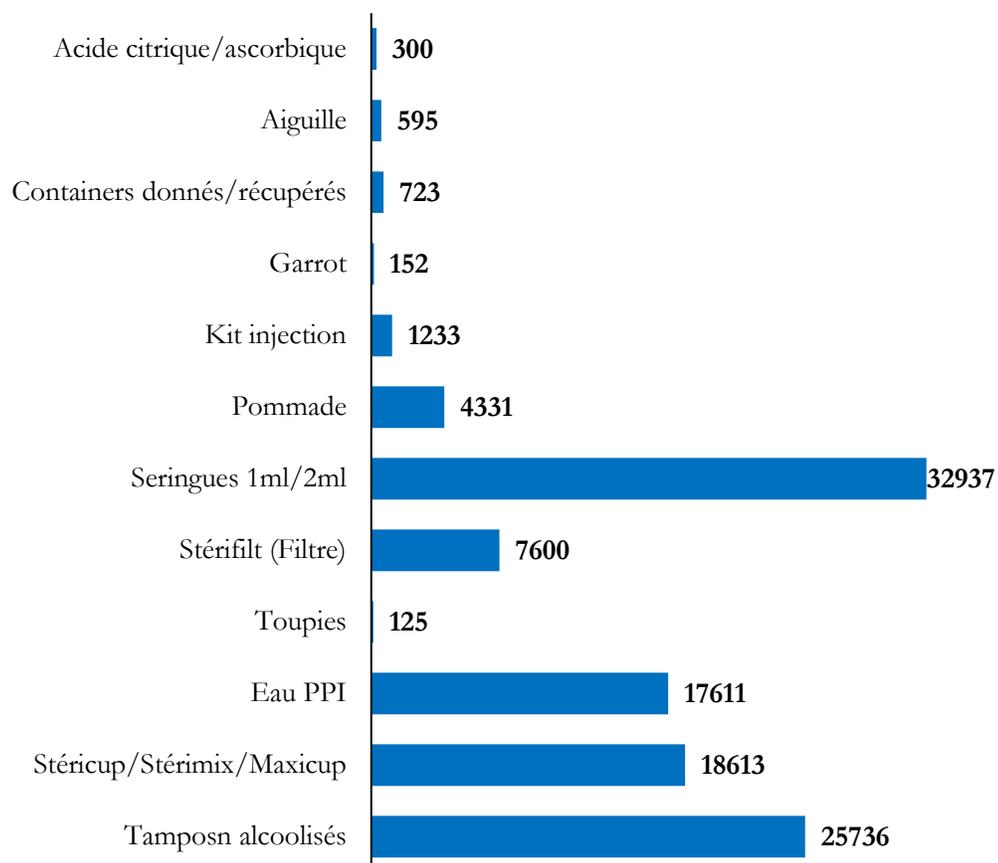
Il donne toute la cohérence à deux impératifs apparemment contradictoires : le respect du choix de l'usager de drogues / la protection de sa santé et la mission de Santé Publique à laquelle il répond.

La file active du PES est stable, avec une légère augmentation relative au nombre de passages.



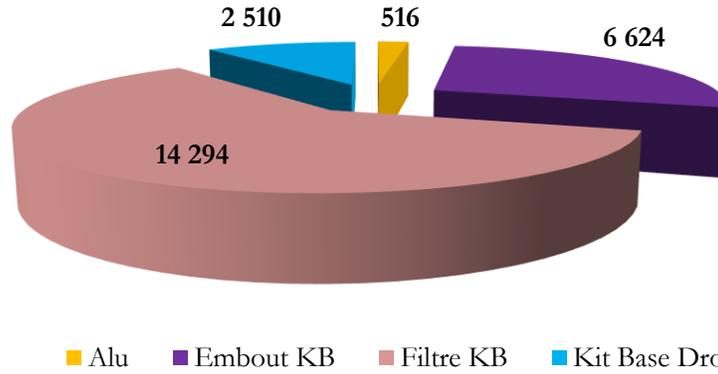
Comme l'année précédente, la plupart des usagers accueillis au PES résident à Mulhouse ou aux alentours. Il est encore difficile de toucher les personnes plus éloignées géographiquement. De ce fait la mission d'Aller Vers reste un axe prioritaire de l'activité à développer et le projet de mise en place d'un PES avec les officines de ville est toujours d'actualité.

Matériel de RDR lié aux injections distribué au PES du CAARUD en 2019

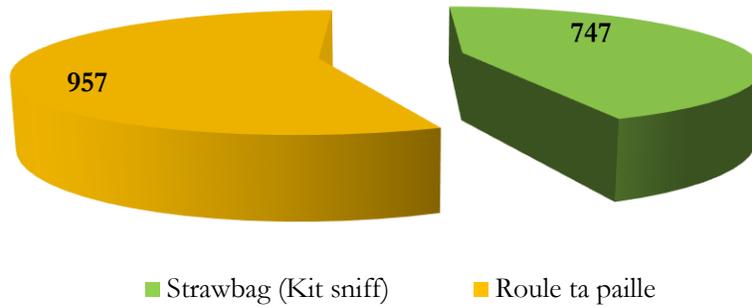


La quantité de seringues distribuées au cours de l'année 2019 est stable par rapport à l'année précédente. Concernant l'ensemble du matériel lié aux pratiques d'injection, un travail de sensibilisation s'est poursuivi autour des questions de la réutilisation du matériel, du partage de matériel et des bonnes pratiques. On peut d'ailleurs noter que la distribution des Stérifilts et des filtres toupies a légèrement augmenté.

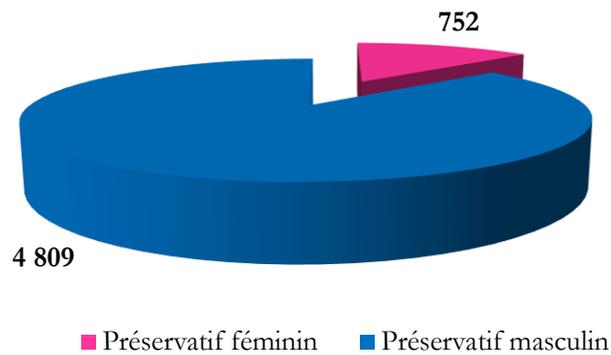
Matériel de RDR lié aux pratiques d'inhalation distribué au PES du CAARUD en 2019



Matériel de RDR lié aux pratiques de sniff distribué au PES du CAARUD en 2019



Matériel de RDR lié aux pratiques sexuelles distribué au PES du CAARUD en 2019



Afin de s'adapter aux pratiques, deux types de pipes à crack sont actuellement disponibles, l'une coudée et l'autre droite. L'augmentation de la distribution de ces matériels liés à ce mode de consommation est en nette augmentation.

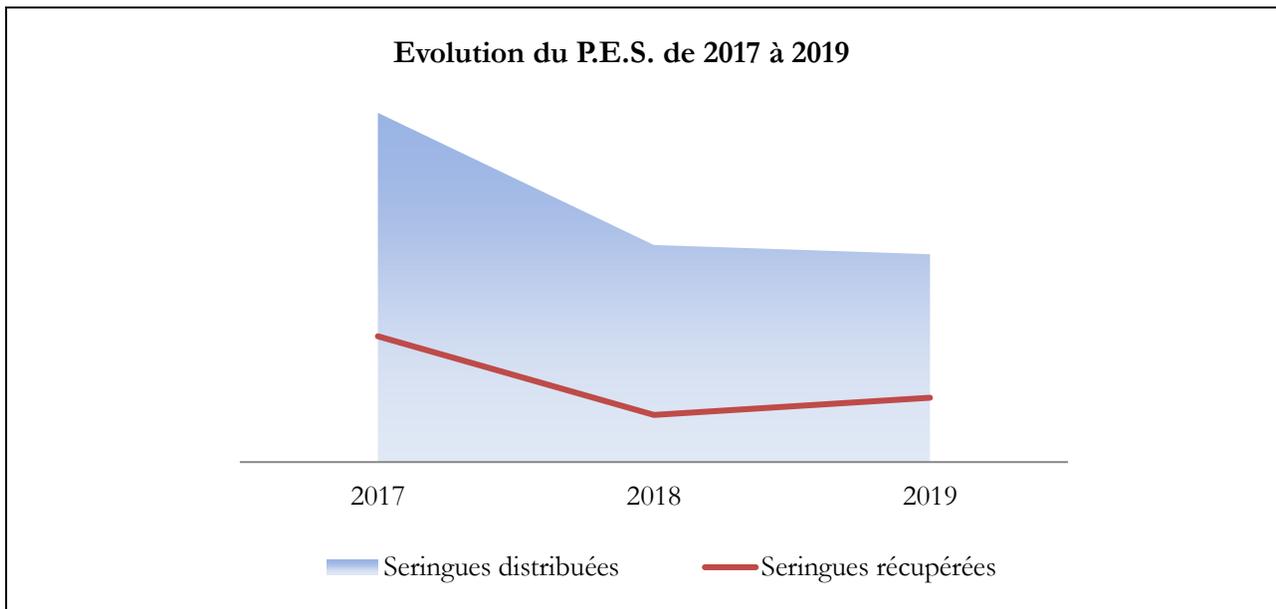
c. La veille sanitaire

La veille sanitaire correspond à l'ensemble des actions visant à reconnaître la survenance d'un événement pouvant représenter un risque pour une population donnée. Au sein du CAARUD, cette mission s'articule autour de différents axes et notamment les messages d'alertes concernant les produits en circulation et le testing des produits consommés.

Deux alertes principales ont ainsi été diffusées durant l'année 2019, la première a concerné de l'héroïne et la seconde ciblait de la cocaïne fortement dosée. Ces messages ont été ensuite diffusés massivement au sein de l'accueil.

Concernant la possibilité de tester les produits consommés par les usagers via le dispositif SINTES, un seul testing a été effectué durant l'année 2019 et a concerné le dispositif festif. L'équipe relève l'obstacle majeur du délai d'attente (4 à 8 semaines d'attente) entre le dépôt du produit et le résultat de son analyse. L'utilisateur ne peut attendre aussi longtemps et soit il le consomme quand même soit il cherche un autre fournisseur.

Le taux de récupération des seringues et des containers est en augmentation. Le travail de sensibilisation doit être poursuivi dans les échanges entre professionnels et usagers et doit également s'étendre grâce à la mise en place d'un PES en pharmacies.



d. L'offre de santé et l'activité dépistage

L'activité santé au CAARUD développe plusieurs actions :

- une action de dépistage anonyme des principales maladies virales et bactériennes liées à l'usage de substances addictives (VIH/ VHC/ VHB/ CHLAMYDIAES/ TREPONEMATOSES)
- des actions médico-sociales (soins /orientations/accompagnement/V à D/...)

Ces actions sont assurées par un binôme constitué d'un médecin (0,1 ETP) et d'une infirmière (0,75 ETP).

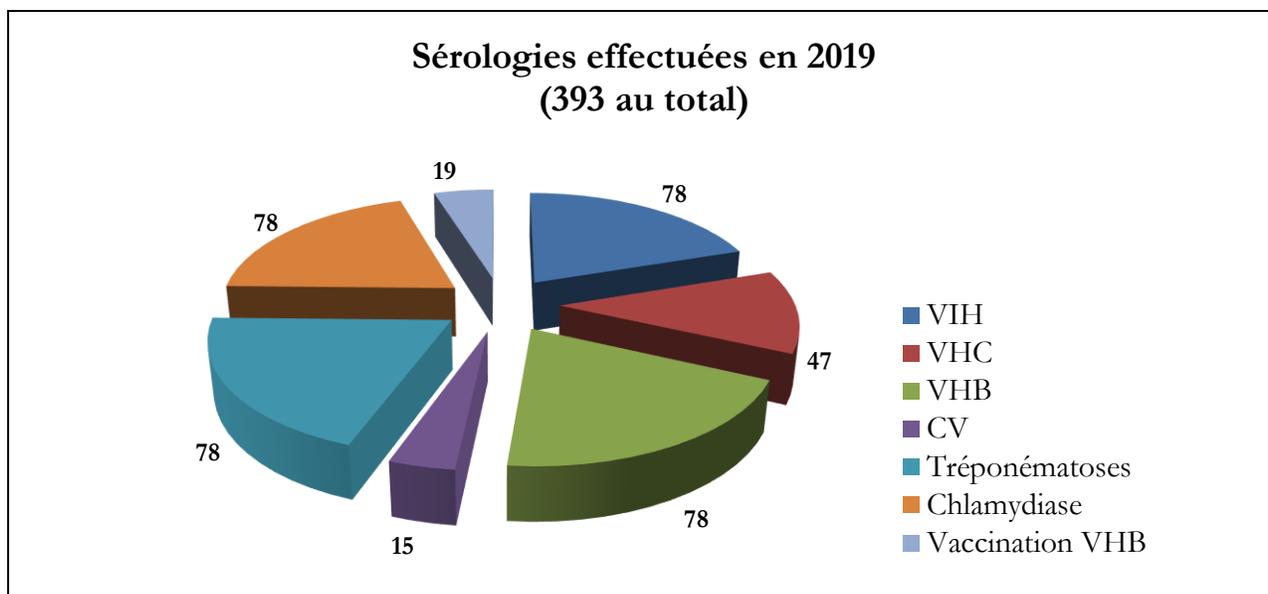
L'activité 2019 en chiffres

Les actes en lien avec la sérologie se ventilent comme suit :

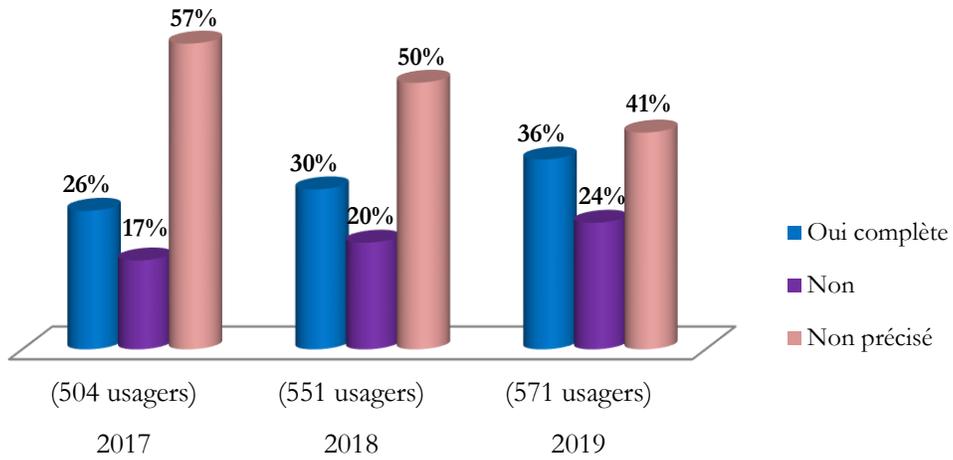
- Nombre de TROD : 48
- Nombre de vaccinations VHB : 19 (la pénurie de vaccin perdue)
- Nombre d'acte médicaux : 276 (actes para médicaux comptabilisés autre section).

Commentaires

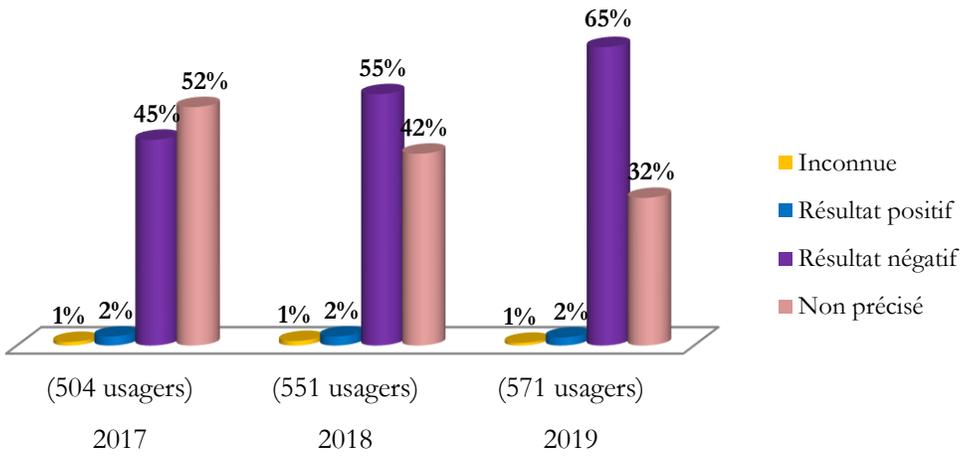
L'activité de dépistage est en nette progression. Elle a permis de dépister 15 nouvelles VHC actives qui ont pu bénéficier du nouveau protocole thérapeutique.

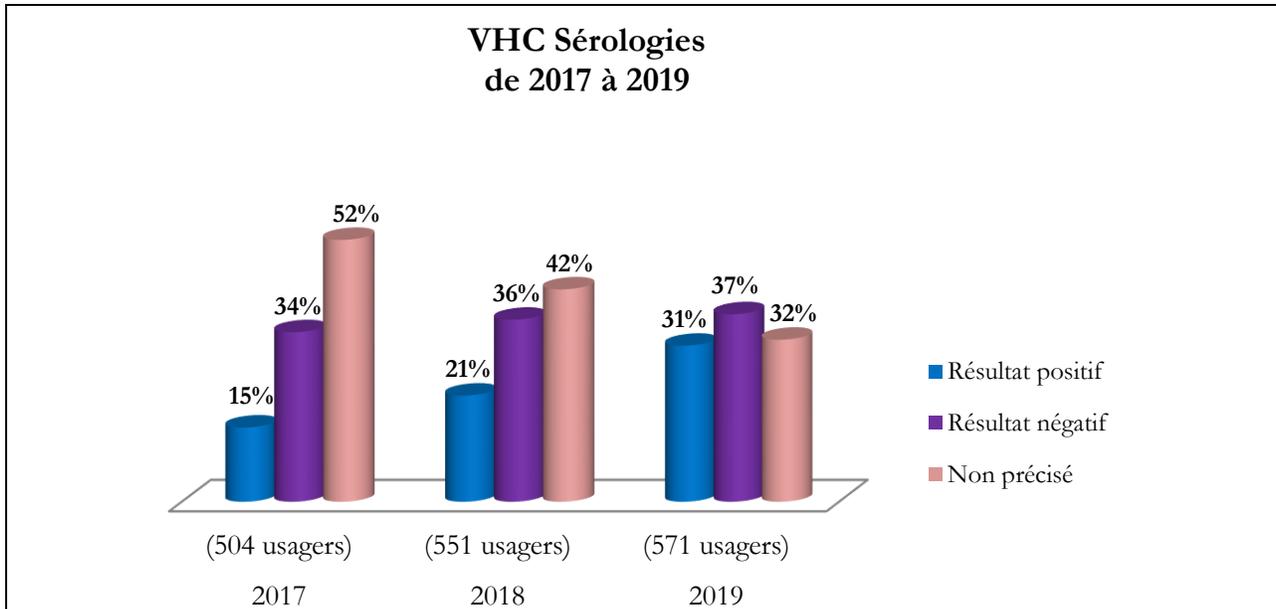


Vaccinations VHB de 2017 à 2019



VIH Sérologies de 2017 à 2019





Projet 2020

Le projet ambitieux du dispositif santé pour 2020 est la **prise en charge GLOBALE de VHC** (dépistage /bilan biologique/ Fibroscan/traitement), en effet le protocole de soins peut se faire depuis mai 2019 en extra hospitalier. Le projet est en attente de validation par l'ARS.

La présence quotidienne de l'infirmière permet d'apporter des réponses de proximité aux difficultés de santé (mais pas que) des usagers en dehors des temps de présence du médecin. Cette action nous permet d'assurer un certain continuum dans le cadre de la prise en soins proposé.

Durant l'année 2019, la pénurie de vaccins contre l'hépatite B s'est peu à peu atténuée de sorte à permettre une amélioration de l'offre au sein du CAARUD. Traditionnellement, il était proposé un schéma vaccinal d'injections à intervalle M0, M1/2 et M6. Avec du recul l'équipe soignante s'est rendue compte que ce schéma peut mettre en difficulté les usagers de la structure du fait d'une projection incertaine dans un calendrier de plusieurs mois ; c'est pour cela qu'au cours de l'année nous avons pu proposer peu à peu un nouveau schéma vaccinal à J0, J7/10 et J21 avec rappel à 12 mois.

19 usagers ont pu bénéficier d'une vaccination durant l'année 2019.

L'offre de dépistage s'organise principalement autour des sérologies mais elle est également complétée par un panel d'outils. La participation au Programme Fibroscan s'est ainsi poursuivie avec un total de 38 examens passés au cours de l'année sur 3 sessions. 10 TROD ont également été effectués au sein du CAARUD et auprès de certains partenaires à travers la participation de l'ensemble de l'équipe.

C'est l'ensemble de ces actes qui permettent de garantir une personnalisation des soins et de pouvoir nous inscrire dans un accompagnement global.

e. Conclusion et Perspectives 2020

COREVIH

En 2019, l'association Argile et plus particulièrement le CAARUD Bémol a participé à la mise en place d'un projet innovant porté par la COREVIH Grand Est.

Une enquête a été menée auprès de 13 Maisons d'arrêt afin de collecter des informations portant sur l'accès aux soins et à la Réduction des Risques et des Dommages.

En lien avec la COREVIH, une enquête a été menée au sein du CAARUD, pour mieux connaître les pratiques et les consommations des personnes sortantes de prison et qui fréquentent le centre.

De cette enquête est née une commission de travail et de réflexion axée sur la politique de RdRD en maison d'arrêt.

4 axes sont ainsi développés :

- La formation des professionnels intervenants en milieu carcéral.
- Un guide d'harmonisation des pratiques.
- Les outils de RdRD
- Le travail qui doit être établi entre le dehors et le dedans.

AERLI

La Réduction des Risques et des Dommages englobe plusieurs dispositifs encadrés par la loi de santé publique du 26 janvier 2016 dont les programmes AERLI (Accompagnement et Education aux Risques Liés à l'Injection).

L'équipe souhaite intégrer ce dispositif aux activités du CAARUD Bémol en 2020.

Ce programme permet l'accompagnement de personnes consommant des produits licites et illicites par voie intraveineuse. Il s'agit de réduire les dommages liés à la pratique de l'injection, d'améliorer les connaissances des consommateurs, mais aussi de les informer des différentes alternatives de consommation possibles.

La mise en place permettra également de repérer les pratiques à risques et de mener un travail englobant conseils et information sur les risques de transmissions du VIH et VHC.

Pour sa mise en place, deux salariés du CAARUD ont suivi une formation obligatoire en 2019. Un protocole a été rédigé et déposé au Conseil d'Administration pour validation.

C. LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

a. L'équipe Mobile

Commencé en 2018, le Projet « Aller Vers » a été organisé de manière efficace à l'interne : cette mission comprend également la rencontre des consommateurs sur les sites festifs. Il s'agit de mener et d'assurer :

- la responsabilité des missions de contacts,
- la coordination d'actions multi partenariales,

- la formation et la sensibilisation de professionnels et d'étudiants,
- le maintien de l'existant concernant Prev'En Teuf68.

La mission principale de ce dispositif consiste à aller vers le public consommateur de substances psycho actives là où il se trouve (sur les scènes festives, en hébergement d'urgence ou à raison sociale, à la rue...) et à proposer des mutualisations de moyens et de compétences entre les différentes structures médico-sociales pour répondre aux besoins de ces personnes.

b. Des actions pour s'intégrer dans la ville

Les différents lieux et champs d'interventions détaillés ci-dessous :

- **Les JMLS** : Les Journées Mondiales de Lutte Contre le Sida.
Ce travail en réseau existe depuis une dizaine d'années. Cela inclut plusieurs réunions d'organisations pour les différentes actions qui ont lieu tous les ans en décembre. La coordination entre les différents participants a permis de définir une programmation générale mulhousienne.
Cette année le CAARUD aura ouvert ses portes 3 après-midis, en partenariat avec SOS Hépatites, afin de proposer un stand avec des brochures d'informations objectives, des quizz et des TROD VIH, VHC mais aussi VHB dans le cadre du programme de recherche Fibroscan.

- **Les JNH** : Les Journées Nationales Hépatites.
Ce travail en réseau est établi depuis 3 ans maintenant et permet la participation à des actions collectives et la mise en place de temps dédiés pour effectuer des TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique) pour le VIH et le VHC dans la ville de Mulhouse, et notamment sur les différents sites de l'UHA et dans différentes structures d'hébergement à raison sociale.
L'équipe a participé à **6 actions TROD** et a effectué **30 tests : 15 VIH et 15 VHC**.
Pour chaque résultat positif, une prise en charge globale est proposée au patient par les différents partenaires.

Le STEM0 : Une collaboration entre nos deux services permet de présenter un espace de parole et d'échange autour des dangers de consommation de cannabis. Il se présente sous la forme de Ciné Débats. Il concerne les mineurs convoqués avec leurs parents suite à une infraction en lien avec une consommation de cannabis.

Les séances sont co-animées par un binôme d'éducateurs du STEM0 et un binôme d'éducateurs du CAARUD. Elles font suite au stage de sensibilisation sur les stupéfiants, proposé par la gendarmerie et le CAP une semaine avant le ciné-débat. Le bilan partagé entre les équipes et les familles rencontrées est que le ciné-débat permet d'aborder les sujets des consommations, de l'addiction, des liens sociaux et familiaux, des risques mais aussi du plaisir de consommer sur un ton non jugeant et dé stigmatisant.

Ce sont **2 cinés débats** qui ont été réalisés en 2019, pour un total de 17 jeunes et leurs parents.





- **L'ALSA** : Ce partenariat a débuté en septembre 2018 et s'est développé. Tout d'abord mis en place sur l'espace collectif de la rue du Cerf, les équipes ont sollicité la structure pour que les sites de la rue Gutenberg et du quartier des Coteaux soient également concernés par les actions de Réduction des Risques et des Dommages.

En 2019, les actions RdRD du CAARUD ont touché 20 usagers de substances psycho actives du CHRS.

Concernant la rue Gutenberg, les actions sont un peu différentes car à destination d'un public plus vulnérable, aussi, il y a peu d'entretiens individuels mais surtout des actions collectives avec débats autour d'un goûter-café en utilisant des cartes (Info/Intox) comme support aux échanges. Les discussions sont riches, l'aspect non jugeant, informel et basé sur le volontariat a permis la création d'un climat de confiance où tous les résidents s'accordent pour témoigner de leurs propres expériences de consommation et/ou de prises de risques.

Les principaux matériels de RdR distribués sont :

- 560 seringues 1 ml (cela ne prend pas en compte les kits, ni les seringues de couleur)
- 441 Stéricups
- 250 aluminiums
- 202 pipes à crack
- 331 préservatifs externes

Le PRAPS : Une participation régulière aux réunions organisées par la Coordination Santé à la Ville de Mulhouse permet à l'association de s'inscrire dans le tissu médico-social de la ville, d'y être référencé et de participer à des actions collectives.

Ces réunions sont organisées tous les 2 mois environ par la Coordination Santé à la Ville de Mulhouse.

Une des réunions PRAPS a d'ailleurs été dédiée à la présentation détaillée des missions du CAARUD.

- **Le LIEU** : est une structure qui accompagne des mineurs sur une période déterminée et qui propose des temps d'activités ludiques afin de soutenir leur socialisation, leur insertion socioprofessionnelle et leur inscription dans la vie citoyenne.



L'association Argile a été sollicitée en janvier 2019 pour une sensibilisation des salariés sur les consommations de substances psycho actives.

Afin de répondre au mieux à cette demande, une collaboration avec le pôle Prévention de l'association LE CAP est née. L'objectif est de mutualiser les compétences afin de proposer un discours global sur la Prévention et la Réduction des Risques mais aussi sur les différents aspects de la vie quotidienne liés à l'adolescence.

Les éducatrices ont pu rencontrer l'équipe du LIEU et travailler sur un plan de formation-sensibilisation à destination des professionnels. Ce temps d'échanges ont permis de sensibiliser aussi bien des professionnels que des jeunes et leur famille.

- **APPUIS** : Une demande de sensibilisation à la RdRD a été faite par les salariés de l'association APPUIS. La coordinatrice a pu rédiger un plan de formation et d'échanges basé sur les compétences des salariés et leurs besoins. Elle a ainsi animé un temps d'échanges pour un groupe de 20 salariés (ES, ASS, CEFS et IDE) incluant un retour sur l'histoire et les origines de la RdR, les risques à réduire et/ou prévenir ainsi qu'une démonstration détaillée des outils avec les modes de transmissions de certains virus (VIH, VHB et VHC).

- **UHA** : L'université de Haute Alsace souhaite proposer une formation pérenne en début d'année scolaire à destination des étudiants pour une meilleure gestion des soirées festives. La coordinatrice a ainsi pu former **6** présidents des différentes amicales étudiantes de Colmar. Cet apport a vocation à être pérennisé et devra être reconduit chaque année.

- En plus de cette formation, des actions JNH sont prévues sur les différents sites de Mulhouse et de Colmar : aux IUT, au biopôle, à l'Université de la Fonderie, auprès des étudiants de l'Ensisa et de l'Enscmu. Pour ce faire, ce sont **8** rencontres qui ont été nécessaires, mais aussi, la création d'un groupe de collaboration sur Colmar avec de nouveaux partenaires car aucune action multipartenariale n'était mise en place. Les partenaires sollicités pour ces actions sont le Centre de Planification, le SELVHA et SOS Hépatites, l'hôpital de Colmar et l'UHA basé à Colmar. A Mulhouse, la demande de formation émane de l'IFMS : l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé. La direction de l'IFMS tient à être vigilante quant à l'organisation des soirées étudiantes qui ont lieu et notamment vis-à-vis des prises de risques. Une proposition d'apport et un plan de formation détaillé a été transmis et accepté par la direction de l'IFMS. Une convention de partenariat est en cours de signature afin de pérenniser également ces sessions.

D. A LA RENCONTRE DU PUBLIC FESTIF

a. Le dispositif Prev'En Teuf 68

La collaboration indispensable de nos structures a permis en 2019 au dispositif festif d'intervenir sur différents événements de la manière suivante :



- **3 festivals** : Chipozik, la fête de la musique et le festival Alternatiba (ce dernier durait 2 semaines en août, et a donc nécessité notre présence plusieurs soirs, mais aussi des colis de matériels déposés en amont).
- **4 soirées Electro**
- **3 free parties** dont une sous la bannière « Rave On Free » c'est-à-dire en collaboration avec le CELR et ITHAQUE où nous avons pu rester toute la durée de l'évènement.

- **9 colis** ont été préparés et distribués pour des soirées en auto support comme suit : 4 colis ont été demandés par des étudiants de l'UHA : 2 sur Mulhouse et 2 à Colmar ; 4 ont été donnés à des organisateurs de free parties ; et le dernier colis a été donné à un groupe de personnes organisant une soirée « Afterwork ».

Ce sont donc **19** évènements festifs qui ont pu bénéficier de nos actions de prévention et de réductions des risques.

En 2019, **3** évènements ont été annulés : 2 pour cause d'intempéries et une free à cause du terrain qui ne pouvait plus être utilisé par les organisateurs.

Nous avons également refusé une intervention en free party car nous étions déjà sollicités par ailleurs ce même week-end. Ce sont le CELR et ITHAQUE qui ont pallié à notre absence.

Cette année, ce sont **20 intervenants dont 14 bénévoles** qui ont permis de réaliser toutes ces interventions de prévention et de RdRD dans le Haut Rhin. Le nombre des interventions réalisées a permis de rencontrer plus de **3000** personnes.

Nuit en Free INDOOR.

Anne-Sophie, salariée du PF68 et intervenante + que régulière en festif est partie pour de nouvelles aventures en octobre 2019.



La Formation des bénévoles

Cette année, le dispositif a formé **14 bénévoles** issus de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse (ex ISSM).

A ce nombre, s'ajoutent la formation de **7** jeunes en Service Civique à Unis Cité Mulhouse qui ont pu également intervenir avec l'équipe lors de festivals.

1 étudiant en année de césure s'est rapproché de la coordinatrice afin de découvrir les interventions et participer aux différentes sessions de la formation.

Ainsi, c'est un total de **22** bénévoles qui ont participé à la formation et découverts les interventions de réduction des risques et des dommages en milieux festifs.



Les jeunes en Service Civique à Unis Cité lors de la Fête de la Musique 2019, accompagnés d'une salariée du PF68.

+

Promotion de la campagne « Support Don't Punish »

Matériel distribué pour l'ensemble des interventions

OUTILS	2016	2017	2018	2019
ALUMINIUM	80	120	160	210
BOUCHONS D'OREILLES	1925	3091	1767	4300
BROSSES A DENTS	93	740	434	391
COUVERTURES DE SURVIE	246	155	76	86
DASRI	1	0	0	2
DIGUES	92	166	341	213
ETHYLO 0.2	PAS DE STOCK	319	611	697
ETHYLO 0.5	PAS DE STOCK	584	794	1223
KITS BASE	95	133	54	165
KITS +	19	5	0	28
NARCOCHECK	0	23	9	22
PISSE DEBOUT	PAS DE STOCK	PAS DE STOCK		219
POMMADES	51	51	23	
PRESERVATIFS INTERNES	160	160	338	378
PRESERVATIFS EXTERNES	577	955	1285	1079
REGLETTES ALCOOL	59 (le cap)			641 (nouvelles)
REGLETTES TOXICA	PAS DE STOCK	PAS DE STOCK	PAS DE STOCK	492
RTP	387	605	483	785
SERUM PHYSIOLOGIQUE	263	224	292	396
STRAWBAGS	172	259	144	360

Nous constatons cette année encore une augmentation de la distribution de certains outils.

Les éthylotests 0.5g/L et 0.2g/L. Ces outils sont presque systématiquement donnés avec une réglette « alcool » après un entretien et une explication sur l'utilisation de la réglette. Le retour du public sur les réglettes Alcool est majoritairement positif : c'est un outil que les festivaliers aiment garder pour s'y référer ultérieurement et pour le partager avec leur entourage.

Les réglettes « toxica » ont également été très bien accueillies par le public, elles seront cependant à modifier si possible car l'un des effets recherchés qui apparaît sur la liste est la « dépendance », or ce n'est aucunement un effet recherché par les consommateurs.

Au niveau de la logistique du dispositif, chaque année des réunions sont organisées pour permettre aux intervenants (salariés et bénévoles) de se retrouver afin de faire le bilan des actions passées et de programmer les suivantes.

Cependant cette année, au vu de l'augmentation de l'activité de la mission « Aller Vers », le bilan est programmé pour le premier trimestre 2020.

Mais aussi, le comité de pilotage se réunit à minima 2 fois par an.

Rave On Free



La création d'un groupe de coopération des 3 dispositifs d'interventions en milieux festifs des départements du Bas-Rhin (Ithaque), Haut-Rhin (Argile PrèVEnTeuf68) et du Doubs (Collectif Ensemble Limitons les Risques) qui rencontrent les organisateurs et personnes se rendant en free parties sur ce territoire.

C'est l'idée d'une mutualisation de moyens humains et matériels pour répondre au mieux aux besoins de cette zone Géographique définie par ces trois départements.

L'objectif principal étant la facilité et la rapidité de communication entre les dispositifs et les organisateurs d'évènements, mais aussi la sensibilisation et formation des organisateurs aux valeurs de RdRD en free.

Pour la communication entre les structures et pour la logistique de cette collaboration, plusieurs axes ont été nécessaires :

- Création d'un groupe sur le réseau social FACEBOOK, administré par les 3 représentants des structures, et ouvert au public free.
- Création d'un groupe de travail sur FACEBOOK pour partager les informations et des fichiers professionnels.
- Réunions du comité de pilotage trois fois par an avec un ou 2 référents par structure.
- Organisation de formations à destination des organisateurs.

Afin de communiquer sur cette nouvelle collaboration, Rave On Free a proposé un abstract qui a été présenté par les 3 représentants des structures lors des Journées Nationales de La Fédération Addiction à Perpignan en juin 2019.

Mais aussi, ce sont 3 sessions de formation sur chaque site qui ont été proposées aux organisateurs de free parties et 4 jeunes ont pu en bénéficier.

Ces formations ont été rédigées conjointement par les représentants de chaque dispositif d'interventions en milieux festifs et sont également délivrées par l'ensemble.

De plus, une première collaboration physique en intervention lors d'une importante free party a été possible : « Alice In Wonderland » est un évènement massif qui a lieu chaque année et qui draine entre 5000 et 7000 personnes.

Afin de pouvoir être sur place toute la durée de l'évènement, des équipes ont été organisées et une première expérience collective a pu être expérimentée.

**Rave On Free en action
lors de Alice In Wonderland
-Septembre 2019-**



Enfin, le comité de pilotage s'est réuni 3 fois. Lors de ces temps, la question d'une mutualisation de moyens est primordiale aussi bien au niveau des moyens humains que des moyens matériels (échanges de « bons plans » fournisseurs, création d'un « kit base 2.0 » ...). Une convention de partenariat devra formaliser cette collaboration.

b. Perspectives 2020

- Fédérer de nouvelles institutions pour prendre part au dispositif et poursuivre son développement.
- Recrutement de nouveaux intervenants « pérennes » au sein des associations partenaires.

III. LA VIE ASSOCIATIVE

A. LE GROUPE D'AUTOSUPPORT

Le groupe d'autosupport « Horizon » est un groupe d'entraide entre pairs permettant une ouverture sur l'extérieur du CSAPA. Les différents projets menés par le groupe permettent de tisser du lien entre les individus, de lutter collectivement contre les stigmates et de repositionner chacun dans le cadre de son autonomie et de son pouvoir d'agir. Le groupe agit ainsi comme un partenaire de soin en reconstruisant un étayage social autour de patients parfois fortement désocialisés.

Le groupe, (à géométrie variable) se retrouve au minimum une fois par semaine pour une réunion de réflexion, de fonctionnement et d'organisation de ses projets.

Une vingtaine de personnes en moyenne participent régulièrement à la vie du groupe.

B. LES BENEVOLES

L'implication des bénévoles et pairs : un enrichissement des pratiques

En 2019, l'ensemble des professionnels ont pu recourir aux usagers désireux de participer en tant que bénévoles dans différentes activités.

Ils ont accompagné les équipes durant les temps d'accueil collectif. Une nouvelle expérience a été menée durant cette année avec la participation de « patient expert » lors d'intervention de certains professionnels à destination de structures externes.

L'association Argile dispense différentes formations aussi bien pour des professionnels du secteur médico-social que pour un public concerné par la question des addictions (jeunes de collègues, personnes en situation de handicap...). C'est dans ce contexte que plusieurs patients du CSAPA ont pu accompagner les formateurs et ainsi compléter et enrichir le contenu par leur récit de vie.

Ce type d'intervention a été très apprécié par les formateurs et le public concerné. Chaque « histoire » est réelle et engage à l'échange, au questionnement...

Un travail préparatoire a été mené entre le patient et le formateur afin de faciliter ce type de prise de parole.

Si le public formé en tire un bénéfice incontestable, pour le patient expert il s'agit également d'en tirer un intérêt personnel et thérapeutique. Après chaque intervention un temps est partagé avec le professionnel pour débriefer. Il est important de pouvoir établir un bilan car « s'exposer » de la sorte est rarement chose facile.

C. LE PARTENARIAT

a. Un partenariat institutionnel

Avec l'ARS, la MILDECA, la PJJ, les collectivités territoriales..., chacun de sa place, nous permet de déployer nos dispositifs pour assurer une offre de service plurielle et de qualité.

L'Education Nationale, avec 27 établissements scolaires, constitue un partenaire privilégié puisqu'il concentre la majorité des jeunes auprès de qui nous dispensons une partie de notre travail de prévention.

Un partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, permet aux travers de stages de sensibilisations à l'usage des stupéfiants d'appréhender la problématique addictive au sens large et l'usage des psychotropes (cannabis, proxy carbonate...) en particulier avec un volet important axé sur la prévention et la réduction des risques.

Une convention avec l'Etablissement de Placement Educatif de Colmar a été reconduite en 2019.

Une collaboration avec l'Université de Haute Alsace débutée 2017, s'est poursuivie en 2019, notamment à travers la mise en place de forums associatifs portant sur la prévention.

b. Un partenariat de terrain

Nos partenariats de terrain sont tournés prioritairement à destination des publics les plus précaires. Le panel est volontairement diversifié ; des établissements scolaires classiques, en passant par des structures d'insertion, de remobilisation, ou d'accompagnement de publics en situation de précarité. Nous intervenons à chaque fois que nous sommes sollicités et/ou que cela nous est possible.

D. LA FORMATION

a. Un plan de formation pour mieux appréhender l'action

Le plan de formation de 2019, constitue pour l'équipe de Direction un outil de prévision pour anticiper les évolutions potentielles susceptibles de marquer le fonctionnement de notre association (démission, départ en retraite, adaptation aux postes, etc.), et pour les équipes de professionnels il est la possibilité de pouvoir partir en formations diverses et variées en lien avec les besoins des dispositifs et/ou un intérêt personnel/professionnel.

Comme chaque année, pour chercher une meilleure adéquation entre les compétences dont elle dispose et les compétences dont elle a besoin, l'association construit son plan de formation en tenant compte de sa situation réelle au niveau des Ressources Humaines et de ses besoins du moment ou à venir, en termes de nouvelles compétences à développer.

En complément, des formations sont proposées à l'ensemble des intervenants à l'intérieur de la structure autour de différentes problématiques liées aux phénomènes de l'addiction/l'exclusion, Hépatites/méthadone.... Les professionnels peuvent par ailleurs participer à des séminaires, conférences et des rencontres avec d'autres professionnels du champ médico-social.

b. Une supervision pour comprendre l'action

En 2019, l'analyse de la pratique a été encadrée par Thierry Goguel d'Allondans, anthropologue, et formateur à l'ESEIS. Il propose un temps dédié à la libre expression des professionnels basé sur le volontariat et la confidentialité. Il permet d'aborder des problèmes rencontrés et d'amener des

solutions grâce à une collaboration et des débats entre les participants. Il permet aussi de désamorcer des frustrations, des échecs et des moments de doute en apportant des réponses collectives.

c. Des stagiaires pour l'innovation sociale

Chaque année, l'association accueille des stagiaires en formation : ES, ME, ASS, Master de psychologie.

En 2019, l'équipe du CAARUD a accompagné 1 étudiante en 2eme année ME.

Après un temps de découverte du public et ce principalement par le biais de l'accueil collectif, la stagiaire a pu mettre en action son projets de stage.

Pour l'équipe du CSAPA se sont 4 étudiantes en filière qui ont été accompagnées pour bien mener les sujets de leur stage :

Une étudiante en 3^{eme} année DEASS

Une étudiante en 1^{ere} année DEES

Une étudiante en 2^{eme} année DEES

Une étudiante en Master 1 de psychologie clinique TCC

Le regard « neuf » souvent porté par les personnes découvrant la structure, nous permet de nous réinterroger sur nos pratiques et de remettre en question le sens des actions.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2019, fut une année marquée par la mise en œuvre concomitante de plusieurs projets qui ont rythmés l'année par les changements produits dans le sens d'un engagement associatif fort.

Ainsi 2019, a surtout mis en évidence une situation problématique qui impacte l'organisation quotidienne du CSAPA. En effet, cela fait maintenant plusieurs années de suite (depuis 2015 en passant de CSAPA drogue illicite à CSAPA généraliste que notre activité évolue et se développe. En termes de file active globale, nous sommes passés de 413 patients en 2015 à 947 patients 2019.

En terme de conséquences, cette évolution participe de faire venir au Centre des nouveaux patients avec de nouveaux besoins qu'il a fallu intégrer dans la file active générale sans moyens supplémentaires. Il nous a fallu adapter l'offre de service en élargissant la palette de nos réponses pour être au plus près des situations nouvelles.

La charge quotidienne de travail des professionnels (consultations, évaluations, synthèses, délivrances, prise de sang, dépistage, Fibroscan, TROD, visite à domicile, orientation, accompagnement, la Naloxone...) a dû être rééquilibrée pour s'ajuster à la demande des patients. Cette situation est problématique au regard de nos possibilités en termes de prise en charge.

Aujourd'hui, il est devenu primordial d'adapter nos moyens, pour faire face aux différents défis, aux évolutions et aux changements qui impactent notre capacité à prendre en charge nos patients.

La fréquentation de plus en plus importante d'usagers consommateurs actifs de Colmar et environs durant les accueils collectifs au CSAPA, met en évidence le besoin assez urgent de développer un dispositif mieux adapté, de type CAARUD. Il est essentiel de ne pas fragiliser les patients qui engagés dans des parcours de soins se trouvent de ce fait, confrontés malgré eux, à une situation difficilement gérable au vu de leurs problématiques addictives.

Les clivages et l'antagonisme liés aux différents statuts des publics (consommateurs/abstinents), associés aux problèmes de deals, aux comportements de violences et d'une manière générale à une incompatibilité dans la prise en charge sur le même site (des patients qui n'osent pas entrer, des parents qui repartent), participent de mettre à mal notre capacité à faire face (par manque de moyens adaptés) à cette situation.

Néanmoins, cette situation aussi complexe soit elle, ne doit pas nous empêcher de :

- Poursuivre le développement de nos actions et de nos missions de soins et d'accompagnement sur le terrain.
- Développer des modalités nouvelles d'interventions précoces, de préventions et de réduction des risques.
- Renforcer l'offre des thérapies alternatives pour consolider les parcours de soins des patients...

Ainsi en 2019, nous avons finalisé notre Projet d'Etablissement, qui nous permet aujourd'hui de nous projeter dans les 5 ans à venir en définissant nos priorités d'actions en lien avec les nouvelles réalités de notre territoire d'intervention.

Notre PE nous servira de moteur pour mettre en œuvre et créer les conditions d'une pratique de proximité, plus efficace, mieux accessible et plus en phase avec les pratiques et les besoins des populations actuelles en générale et des jeunes publics en particulier.

Ce projet traduit notre volonté de :

- Adapter le Projet d'Etablissement à la situation pour construire la pratique de demain et en y intégrant les nouvelles technologies,
- Rester mobilisé pour accompagner les évolutions susceptibles d'impacter notre relation aux patients,
- Améliorer la communication et les outils nécessaires à cette dernière pour optimiser nos actions auprès des différents acteurs concernés par notre travail,
- Intégrer les espaces virtuels « comme des territoires de travail » pour accompagner correctement les patients/usagers qui en ont besoin.
- Engager des actions fortes pour intéresser le public jeune, et en termes de territoire d'action suivre en temps réel le développement des pratiques et les évolutions en lien avec la circulation des produits....
- Continuer de former les équipes pour faire/ou adapter les compétences aux besoins
- Généraliser et systématiser les dépistages...,
- Adapter notre environnement de travail en réalisant des travaux et des réaménagements des locaux pour une mise en conformité, un meilleur cadre d'accueil et pour une meilleure accessibilité à tous.

Pour concrétiser notre volonté de développer des actions hors les murs, en 2019 nous avons mis en place les fondements « d'un CAARUD mobile » pour aller à la rencontre du public jeune à MULHOUSE et ses environs. Ce projet est en cours de réalisation en 2020.

Un travail en maison d'arrêt est réalisé à Colmar, il permet au psychologue qui est en charge de cette action d'amorcer un travail important « de notre point de vue » autour de la préparation de la sortie d'incarcération et les dangers inhérents à cette situation : « risque de surdose, accompagnement aux traitements de substitutions, gestion de la question de la RdRD en prison » ...

Un projet de partenariat de terrain, avec un réseau de praticien relais « pharmaciens, parti prenant de la RdRD, médecins généralistes », nous permettra en 2020 d'assurer plus facilement « quand c'est possible et/ou souhaitable » les orientations et les suivis des patients pour qui c'est nécessaire.

Une collaboration très importante au sein du réseau HÉTAGE nous permet de trouver des solutions résidentielles à l'échelle régionale.

Pour finir, l'intégration pleine et entière des usagers dans le fonctionnement général voulu par le Conseil d'Administration prend forme et devient petit à petit une réalité dont il faut tenir compte. Et conformément à ses engagements et à sa philosophie associative, Argile veut développer l'apport et la participation des usagers dans son offre de service en intégrant dans ses équipes des pairs aidants.

Argile renforce sa volonté de s'inscrire résolument dans une approche de soins communautaire et une relation partenariale forte avec les acteurs régionaux. Argile s'engage également à promouvoir et à contribuer de sa place à la mise en œuvre d'une offre régionale cohérente et articulée répondant au mieux aux besoins de son territoire d'intervention et au-delà...

GLOSSAIRE

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AERLI	Accompagnement à l'Education, à la Réduction des risques Liés à l'Injection
ALSA	Association d'aide au Logement des Sans-Abris
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ATR	Appartement Thérapeutique Relais
BHD	Buprénorphine Haut Dosage
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues
CELS	Collectif Ensemble Limitons les Risques
CH	Centre Hospitalier
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIRDD	Centre d'Information et de Ressources sur les Drogues et Dépendances
CJC	Consultation Jeune Consommateur
CMP	Centre Médico Psychologique
CMU	Couverture Maladie Universelle
COFIL	Comité de Pilotage
COREVIH	Coordination Régionale de Lutte contre l'infection due au VIH
CSAPA	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CVS	Conseil de Vie Sociale
DEASS	Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
DEES	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DPU	Dossier Patient Unique
ECG	Electro CardioGramme
ESEIS	Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale
ETP	Equivalent Temps Plein
HÉTAGE	Hébergement Thérapeutique en Addiction Grand Est
IDE	Infirmière Diplômée d'Etat
INSERM	Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
ISSM	Institut Supérieur Social de Mulhouse
LHSS	Lits Halte Soins Santé
MDA	Maison Des Adolescents
MILDECA	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives
PARIS	Programme d'Accompagnement, de prévention de la Récidive et d'Insertion Sociale
PES	Programme d'Echange de Seringues
PH	Pôle Hébergement
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PRAPS	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
RdRD	Réduction des Risques et des Dommages
RSA	Revenu de Solidarité Active
SDF	Sans Domicile Fixe

SELHVA	Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SINTES	Système d'Identification National des Toxiques Et Substances
STEMO	Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert
TCA	Trouble des Conduites Alimentaires
TCC	Thérapie Cognitivo-Comportementale
TIPI	Trait d'union pour l'Insertion en Parcours Professionnel
TROD	Test de dépistage Rapide à Orientation Diagnostique
TSO	Traitements de Substitution aux Opiacés
UCSA	Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires
UEAJ	Unité Educative d'Activités de Jour
VAD	Visite A Domicile
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VHB	Virus de l'Hépatite B
VHC	Virus de l'Hépatite C